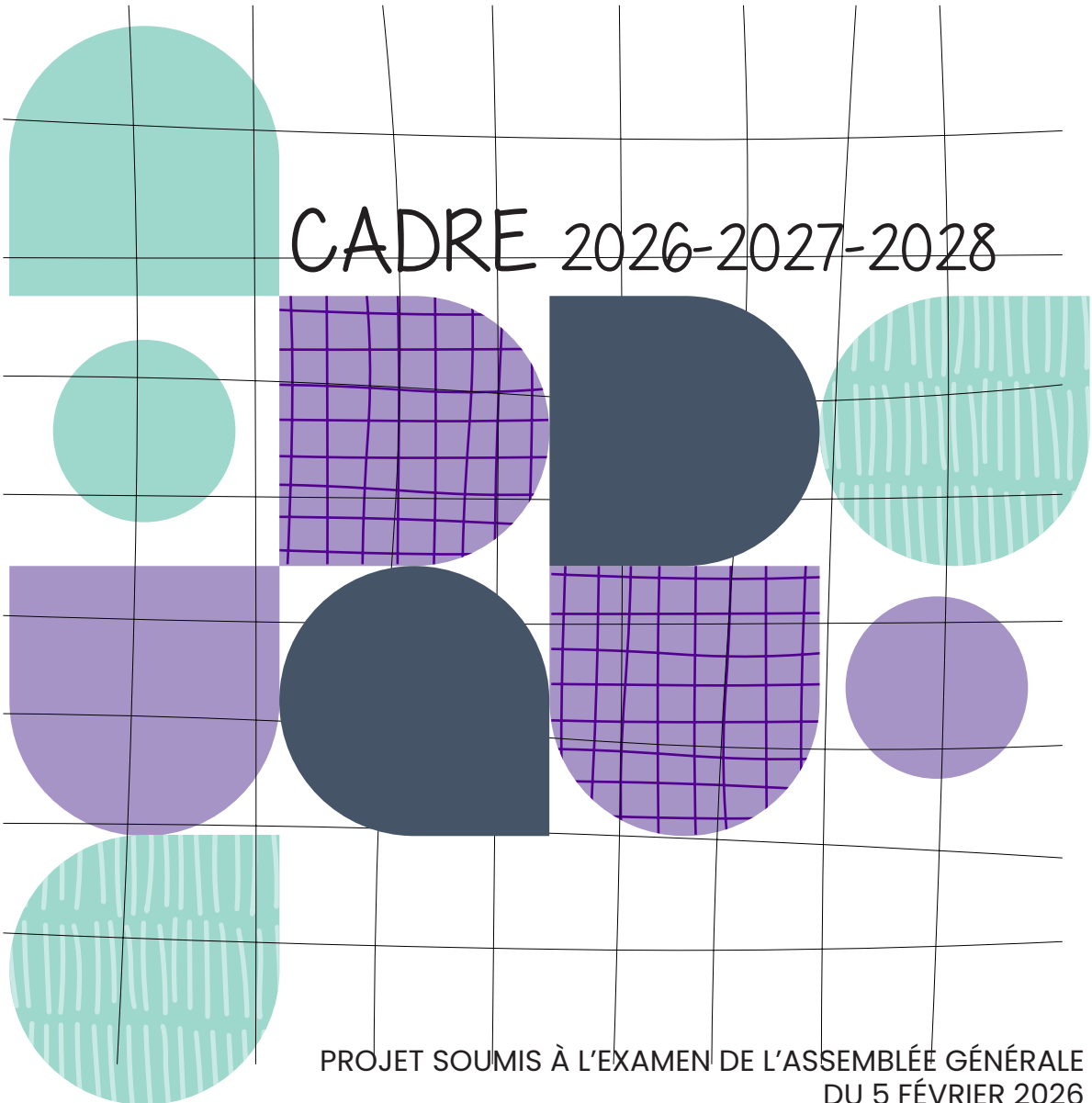
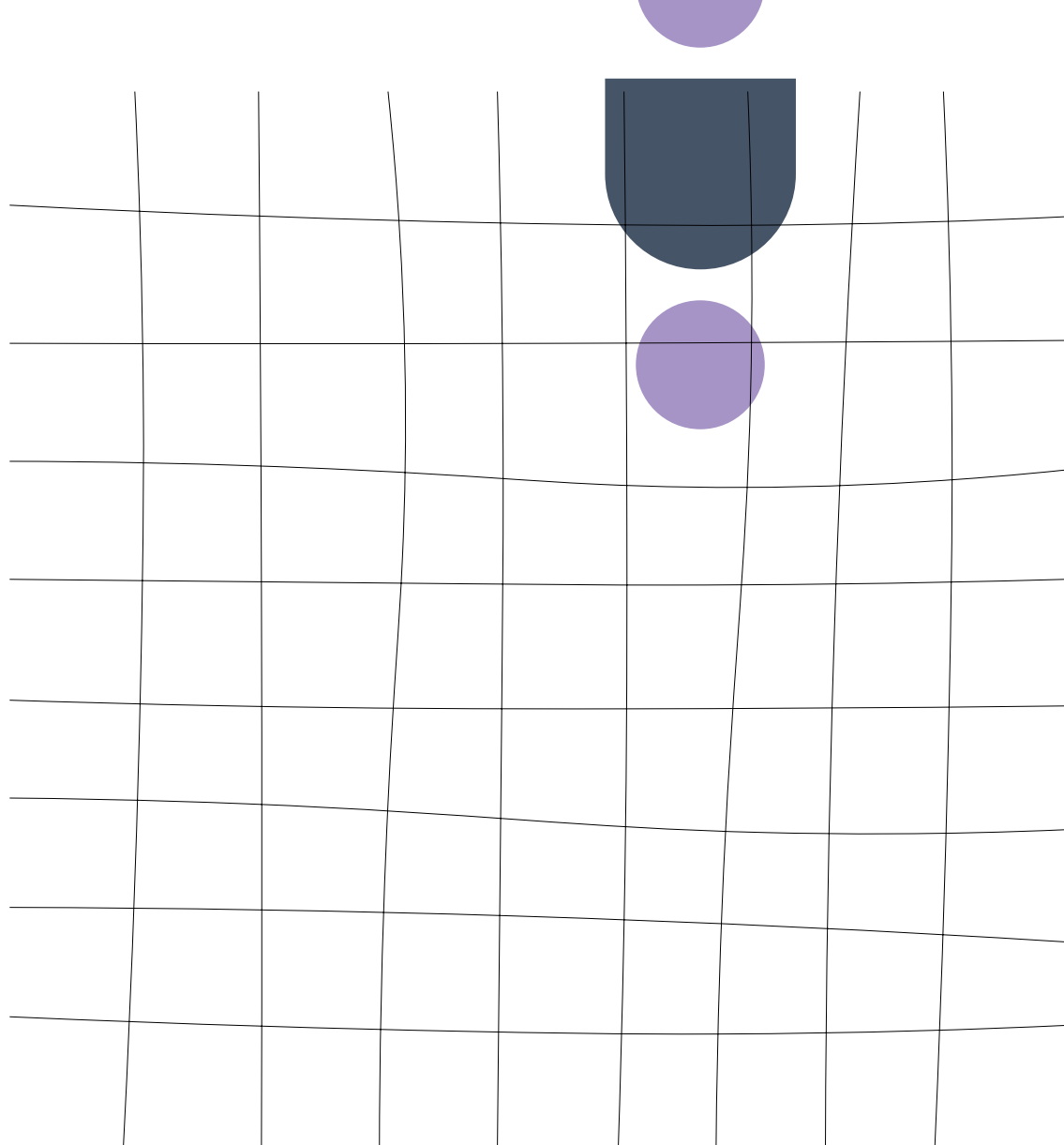
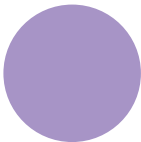

PROGRAMME PARTENARIAL PLURIANNUEL DE TRAVAIL



CADRE 2026-2027-2028

PROJET SOUMIS À L'EXAMEN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 5 FÉVRIER 2026





EDITO

L'année 2026 s'annonce comme un tournant majeur pour nos territoires. En mars prochain, les élections municipales renouvelleront les équipes qui portent au quotidien les ambitions de nos communes et intercommunalités. Ce moment démocratique est aussi une occasion de réaffirmer le rôle de l'Auran : être à vos côtés, élus d'hier et de demain, comme outil partenarial d'ingénierie publique au service de l'intérêt collectif.

Face aux défis contemporains qui s'imposent à nous, que sont l'accès pour tous à un logement adéquat, les enjeux de redirection écologique, la nécessaire préservation des ressources et le maintien d'un développement économique soutenable, les choix d'aménagement et de développement que nous faisons aujourd'hui engagent durablement nos territoires. Ces enjeux ne sont pas nouveaux, mais leur urgence et leur complexité s'intensifient. Comment continuer à être des territoires accueillants, attractifs et solidaires, tout en préservant nos ressources et en restaurant les équilibres naturels ? Comment accompagner le développement de nos communes sans hypothéquer l'avenir ?

C'est précisément pour relever ces défis que l'Auran mobilise ses expertises. Dans le prolongement de ces observations territoriales fines et robustes, l'Agence propose des solutions concrètes et opérationnelles qui permettent de réconcilier ces impératifs apparemment en contradiction. En assumant pleinement cette tension créative, nous faisons de l'Auran l'outil qui permet de dépasser les fausses oppositions pour construire des trajectoires territoriales à la fois ambitieuses et soutenables.

Le Programme partenarial de travail 2026 que je vous invite à découvrir illustre cette ambition. Il rassemble 71 projets qui embrassent toute l'amplitude de notre action : depuis l'exploration prospective et l'innovation qui nourrissent la réflexion collective, jusqu'à l'accompagnement opérationnel de vos projets urbains et plans-guides sur le terrain. Cette amplitude d'intervention est un atout précieux pour vous accompagner dans toutes les phases de vos projets.

Plusieurs chantiers structurants rythmeront notre année 2026. Ils témoignent de notre volonté de vous apporter des réponses adaptées aux réalités que vous vivez sur vos territoires.

En matière de mobilité, l'Auran diffusera en 2026 les premiers résultats de la grande enquête mobilités certifiée Cerema, conduite à l'échelle de la Loire-Atlantique en 2025. Cette photographie actualisée des pratiques de déplacement de nos habitants, dix ans après la précédente enquête, constituera un socle de connaissances indispensable pour éclairer vos politiques de mobilité. Elle permettra de mesurer les évolutions, d'identifier les besoins émergents et d'adapter nos réponses collectives aux transformations des modes de vie.



Par ailleurs, le socle environnemental constitue un axe majeur de notre programme 2026, tant il est essentiel à la résilience écologique de nos territoires. Le Cadastre vert sera actualisé sur l'ensemble du département, permettant d'analyser finement les dynamiques d'évolution du couvert végétal. Nous poursuivrons, parmi d'autres projets, le suivi de la Charte Métropolitaine des arbres et accompagnerons de nombreux territoires, dont le Pays Yon et Vie, dans l'élaboration et la mise en œuvre pré-opérationnelle de stratégies de renaturation. Ces projets illustrent parfaitement la logique de mutualisation portée par l'Auran : développés en partenariat avec un territoire, ils constituent des méthodes et des outils reproductibles, adaptables aux spécificités de chacun de nos adhérents. En s'appuyant sur les outils d'observation développés par l'Auran, ils forment un ensemble cohérent de leviers d'action pour intégrer la nature comme composante structurante de l'aménagement et renforcer notre adaptation collective au changement climatique, notamment à travers nos travaux sur la sensibilité de nos territoires aux vagues de chaleur. De même, la thématique de l'eau, ressource vitale trop longtemps considérée comme acquise, fait l'objet d'une attention renforcée. En 2026, l'Auran approfondira ses travaux exploratoires sur les liens entre eau et urbanisme, en s'appuyant sur un partenariat consolidé avec l'Agence de l'eau. Il s'agit de mettre cette connaissance au service de l'ensemble de nos territoires adhérents et de les accompagner dans la mise en œuvre de solutions concrètes de préservation et de gestion de cette ressource.

Sur la question des modes de vie et des usages, qui évoluent profondément, l'Auran poursuivra en 2026 son travail pionnier pour prendre le pouls de ces transformations. Actualisation du Portrait Longévité, poursuite de l'observatoire de la tranquillité publique, première étude sur les inégalités de genre à l'échelle du territoire, travaux sur la santé environnementale dans le cadre du projet Synopse... autant de démarches qui nous permettront de mieux comprendre la diversité des situations vécues par nos habitants et d'adapter nos politiques publiques à leurs besoins réels.

Au cœur de ces chantiers, la démarche transversale IMPACT incarnera en 2026 la poursuite du renouvellement de nos approches. Cette méthode vise à spatialiser les enjeux du global au local, à renforcer le suivi évaluatif de l'action publique et à cibler les secteurs d'intervention prioritaires. IMPACT n'est pas un outil de plus : c'est une nouvelle façon de penser l'articulation entre ambitions stratégiques et traductions opérationnelles, entre documents cadres et projets concrets. Les premiers démonstrateurs de cette approche, notamment sur l'Île de Nantes dans le cadre de leur stratégie climat, alimenteront nos réflexions collectives.

Parallèlement, pour accompagner l'installation des nouveaux élus en 2026, l'Agence mettra à jour ses Portraits de territoires. Ces documents synthétiques permettront à chacun de disposer d'une vision claire et objective des dynamiques à l'œuvre localement : démographie, mobilité, alimentation, emploi, énergie, artificialisation... Ils constitueront une base de travail précieuse pour construire vos projets de mandature.

Je tiens à souligner que cette capacité d'action et d'innovation, qu'incarnent ces 73 projets, repose entièrement sur la mobilisation sans faille de l'équipe de l'Auran. Une quarantaine de collaborateurs aux compétences variées et complémentaires – économistes, géographes, ingénieurs, sociologues, géomaticiens, urbanistes, architectes – travaillent au quotidien pour répondre à vos besoins. Cette transversalité constitue la signature de l'Agence et sa principale valeur ajoutée. Elle nous permet de croiser les regards, de décroiser les approches et de proposer des solutions intégrées aux problématiques complexes que vous rencontrez.

L'Auran, c'est aussi un écosystème partenarial unique qui rassemble l'État, la Région, le Département, les intercommunalités, les communes, mais également de nombreux acteurs publics et privés engagés dans la fabrique des territoires. Cette diversité est une force. Elle fait de l'Agence un espace de dialogue et de coopération entre les territoires, un lieu où peuvent s'exprimer et se construire des solidarités territoriales essentielles pour répondre aux enjeux qui nous dépassent individuellement. Aux élus qui seront élus en mars 2026, je veux donc dire ceci : l'Auran est votre outil. Un outil d'ingénierie mutualisé, neutre, indépendant, au service de vos projets et de vos ambitions. Nous sommes à l'écoute de toutes vos demandes, petites ou grandes, techniques ou stratégiques. Notre rôle est de vous accompagner, de vous éclairer, de vous apporter les connaissances et l'expertise dont vous avez besoin pour prendre les meilleures décisions possibles dans l'intérêt de vos habitants. Aux élus qui nous font déjà confiance depuis plusieurs mandats, je veux réaffirmer notre engagement à poursuivre notre soutien à vos côtés, à enrichir en permanence nos outils et nos méthodes pour répondre toujours mieux à l'évolution de vos besoins.

L'année 2026 sera, j'en suis convaincu, une année charnière. Les choix que nous ferons collectivement détermineront la capacité de nos territoires à rester attractifs, solidaires et résilients. L'Auran sera à vos côtés pour transformer ces défis en opportunités.

Je vous invite à découvrir dans les pages qui suivent la richesse et la diversité des 71 projets qui animeront l'activité de l'Agence en 2026. Ils témoignent de notre volonté de rester un allié précieux de vos territoires, un facilitateur de la mise en œuvre de vos projets, un partenaire à la hauteur des enjeux de notre temps.

Pascal PRAS
Président de l'Auran



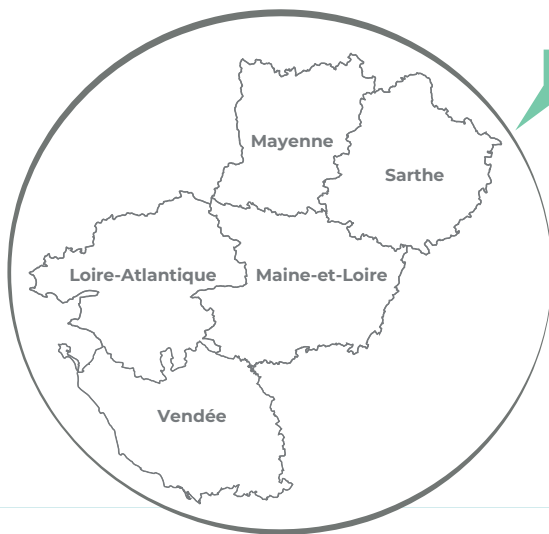
L'AURAN : UNE ENTREPRISE PARTENARIALE

L'Agence d'urbanisme de la région nantaise est un outil partenarial d'aide à la décision pour ses adhérents et leurs partenaires stratégiques.

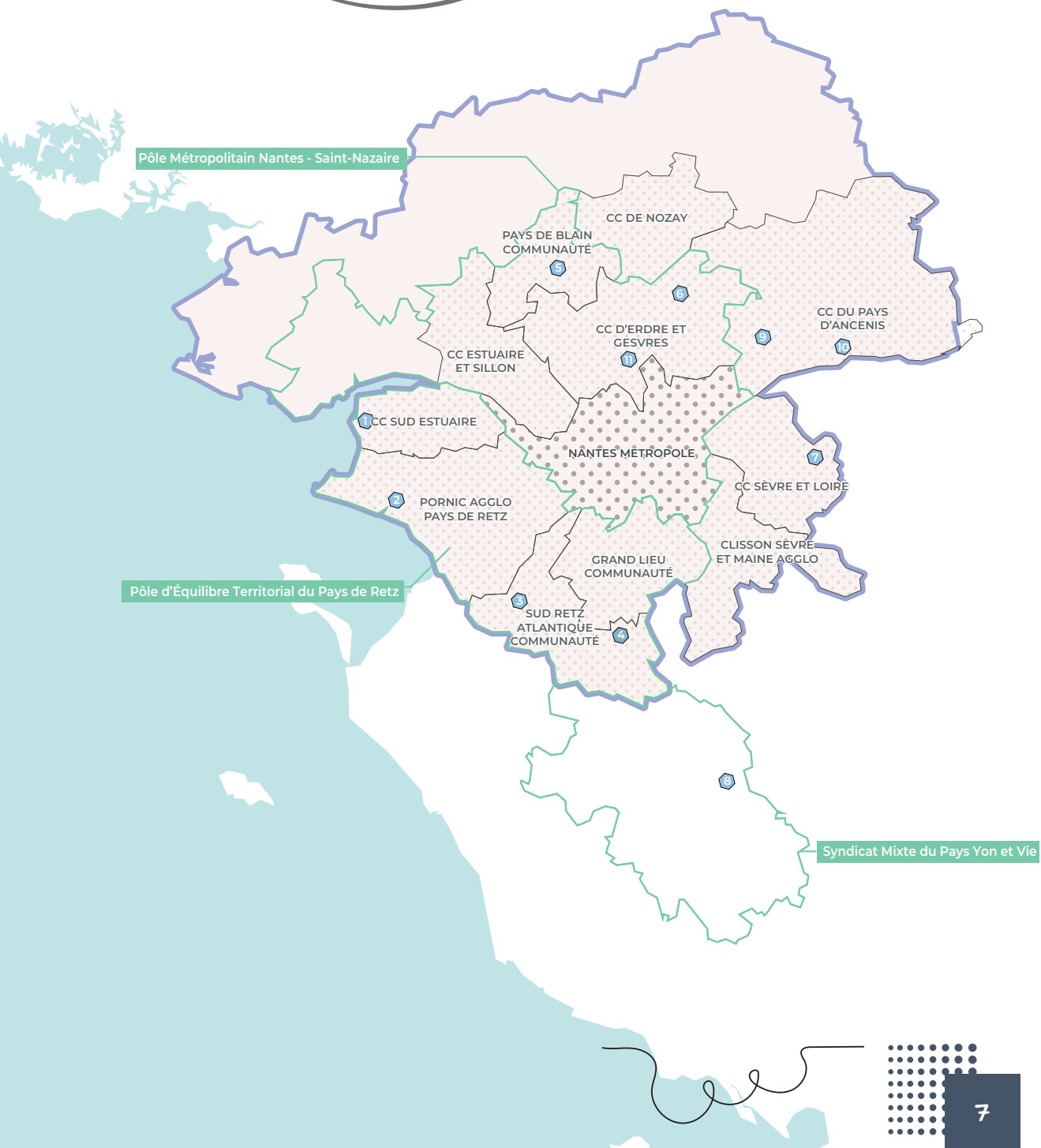
Les territoires adhérents :

- Département de Loire-Atlantique
- Périmètres de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- ⦿ Nantes Métropole
et ses **24 communes adhérentes** : Basse-Goulaine, Bouaye, Bouguenais, Brains, Carquefou, Couëron, Indre, La Chapelle-sur-Erdre, La Montagne, Le Pellerin, Les Sorinières, Mauves-sur-Loire, Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, Saint-Herblain, Saint-Jean-de-Boiseau, Saint-Léger-les-Vignes, Saint-Sébastien-sur-Loire, Sainte-Luce-sur-Loire, Sautron, Thouaré-sur-Loire et Vertou
- ⦿ Communautés d'Agglomération et Communautés de Communes
- ⬢ Communes
 - 1. Saint-Brévin-les-Pins
 - 2. Pornic
 - 3. Machecoul-Saint-Même
 - 4. Corcoué-sur-Logne
 - 5. Blain
 - 6. Nort-sur-Erdre
 - 7. La Remaudière
 - 8. Dompierre-sur-Yon
 - 9. Ligné
 - 10. Ancenis-Saint-Géréon
 - 11. Grandchamp-des-Fontaines





RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE



Depuis 1978, l'Auran est le témoin actif de la structuration des territoires urbains, périurbains et ruraux de la grande région nantaise. Tout en accompagnant la mise en place du Siman, du District, de la Communauté Urbaine puis de la Métropole de Nantes, elle n'a eu de cesse d'élargir ses périmètres d'intervention et d'observation. Elle a ainsi vocation à continuer de développer ses partenariats, dans une volonté de collaboration assumée avec le monde associatif, les sociétés publiques locales, les entreprises privées, les acteurs socio-économiques ou toute autre structure porteuse, comme elle, de projets d'intérêt général.

Le programme partenarial de travail de l'Auran vise à rendre compte des études d'intérêt collectif menées dans ce cadre.

Le programme partenarial de travail traduit en effet la réponse technique et scientifique apportée par l'Auran à la synthèse des besoins exprimés par ses adhérents et aux grands enjeux qui les intéressent collectivement. Tout en travaillant à des échelles larges, les actions menées par l'Auran en 2026-2028 s'inscriront ainsi dans trois axes stratégiques, à savoir :



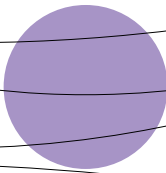
Le suivi et le développement de l'observation territoriale, facilités par l'articulation entre différentes thématiques (habitat, mobilités, environnement, économie, sociodémographie, etc.) et périmètres d'analyse, susceptibles de contribuer, dans leur complémentarité, à la structuration d'une vision globale et transversale des expertises.



L'approche intégrée des projets de territoire et le souci d'harmonisation des politiques publiques, accompagnés par des échelles d'intervention et des méthodes d'investigation variées et ampliatives.



L'émergence et la diffusion de savoirs nouveaux par la création et la mise en œuvre de méthodes innovantes, ainsi que par le caractère expérimental de certains travaux d'études.



MEMBRES DE DROIT

L'ÉTAT
NANTES MÉTROPOLE

MEMBRES ACTIFS

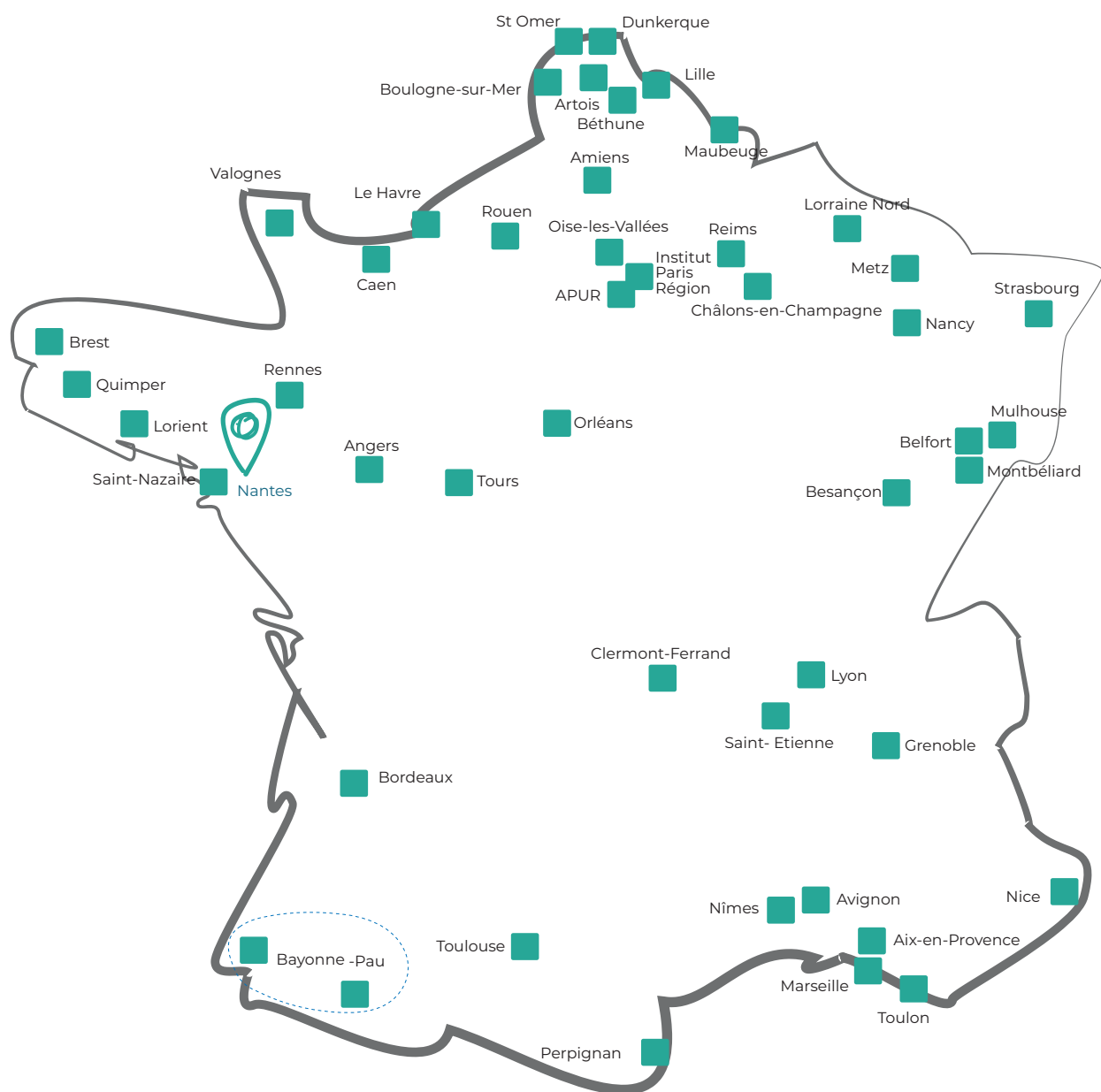
LE CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE • LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE • LE PÔLE MÉTROPOLITAIN NANTES SAINT-NAZAIRE • LE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ • LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS YON ET VIE • CLISSON, SÈVRE & MAINE AGGLO • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES • GRAND LIEU COMMUNAUTÉ • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS • PAYS DE BLAIN COMMUNAUTÉ • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE • SUD RETZ ATLANTIQUE COMMUNAUTÉ • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE • PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ • LA COMMUNE D'ANCENIS-SAINT-GÉRÉON • LA COMMUNE DE BLAIN • LA COMMUNE DE CORCOUÉ-SUR-LOGNE • LA COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-YON • LA COMMUNE DE GRANDCHAMPS DES FONTAINES • LA COMMUNE DE LIGNÉ • LA COMMUNE DE MACHECOUL-SAINT-MÈME • LA COMMUNE DE NORT-SUR-ERDRE • LA COMMUNE DE PORNIC • LA COMMUNE DE LA REMAUDIÈRE • LA COMMUNE DE SAINT-BRÉVIN-LES-PINS • LES COMMUNES DE NANTES MÉTROPOLE • LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE • LA CHAMBRE D'AGRICULTURE • NANTES UNIVERSITÉ

janvier 2026

ET MEMBRES ASSOCIÉS

ACTION LOGEMENT SERVICES
• ADEME • ADIL DE LOIRE-ATLANTIQUE
• AGENCE SUEZ EN PAYS DE LA LOIRE
• ATDEC • ATLANTIQUE HABITATIONS •
CAISSE DES DÉPÔTS • CENTRE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT • CIF COOPÉRATIVE
• CINA • COMITÉ 21 GRAND OUEST • ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE
NANTES • EDF • ENEDIS • ENGIE • ÉTABLISSEMENT
PUBLIC FONCIER DE LOIRE-ATLANTIQUE • GRDF •
INSTITUT CATHOLIQUE D'ARTS ET MÉTIERS • INSTITUT
D'ÉTUDES AVANCÉES DE NANTES • LA CHAMBRE DES
NOTAIRES • LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT-SELA •
L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT • NANTES MÉTROPOLE
HABITAT • NANTES SAINT- NAZAIRE DÉVELOPPEMENT
• NANTES SAINT-NAZAIRE PORT • NATRAN •
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ DES PAYS DE
LA LOIRE • OLOMA • RTE • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT
• SEMITAN • SEM LOIRE OCÉAN DÉVELOPPEMENT •
SEMMINN • SOLUTIONS&CO • SPLA LOIRE OCEAN
MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT • SPL CITÉ DES
CONGRÈS • SPL LE VOYAGE À NANTES • SPL
NANTES MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT •
SPL SAMOA • VÉOLIA

UN RÉSEAU NATIONAL

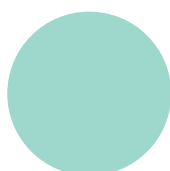
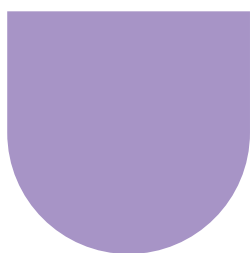
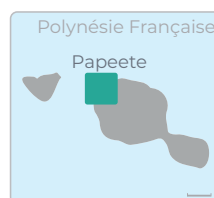
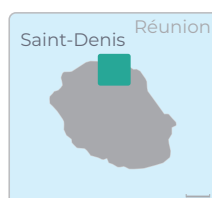
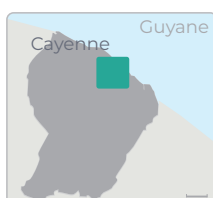
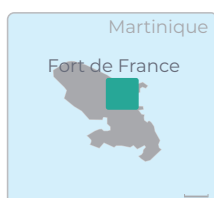
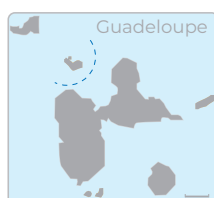


La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) regroupe une cinquantaine d'organismes publics d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises. La FNAU est une association d'élus qui offre un lieu privilégié de dialogue sur les questions urbaines et prend position dans les grands débats nationaux et européens sur les politiques urbaines et l'avenir des villes.

L'Auran s'inscrit dans le réseau de la FNAU. Celui-ci permet aux professionnels de l'urbanisme de disposer d'un réseau d'échanges où ils peuvent « capitaliser » leurs savoirs, partager leurs expériences et se mobiliser sur certains projets collectifs.

 Autres agences adhérentes à la FNAU

 Auran

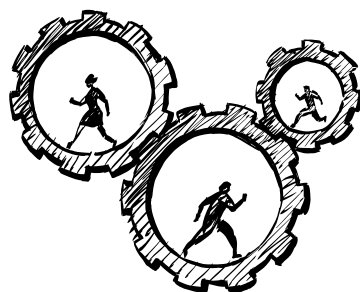


L'AURAN, UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

L'Agence d'urbanisme est composée de **36** collaborateurs aux métiers et compétences variés : urbaniste, architecte, sociologue, géographe, économiste, ingénieur, géomaticien, infographiste, cartographe.

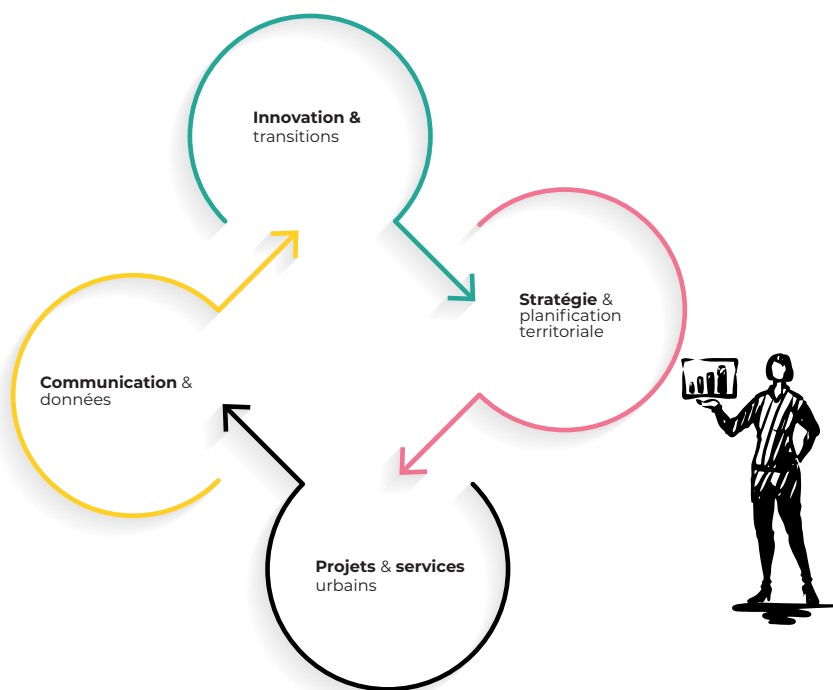
L'équipe se répartit aujourd'hui en 4 pôles :

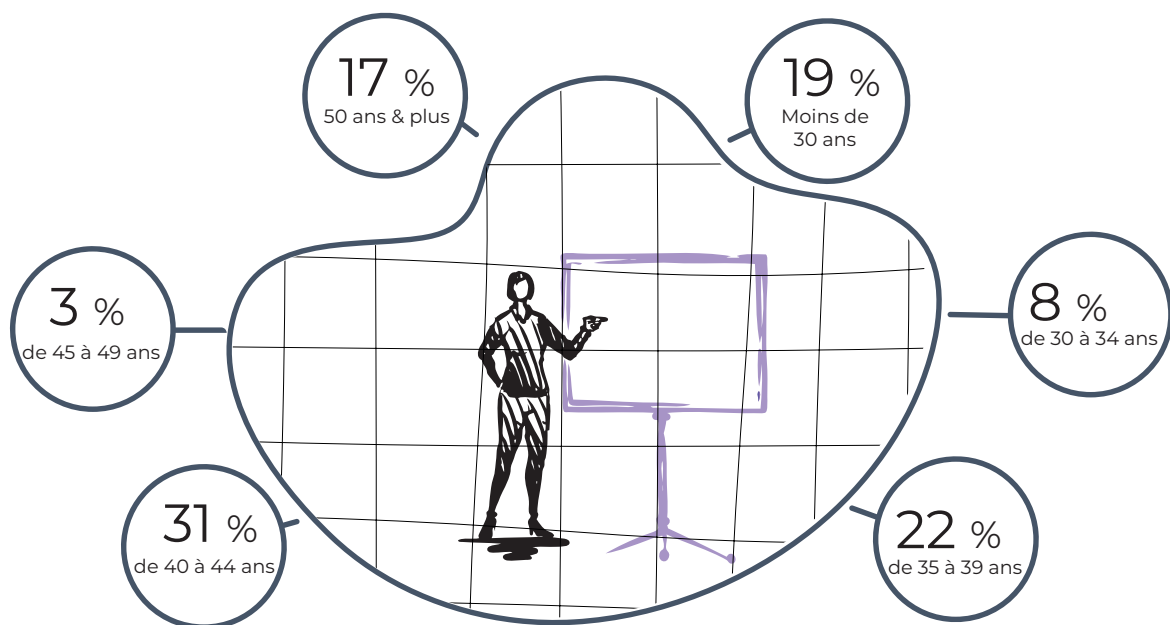
- ▷ Stratégie & planification territoriale
- ▷ Innovation & transitions
- ▷ Projets & services urbains
- ▷ Communication & données



Cette organisation matricielle est complétée par les fonctions de ressources humaines, administratives et financières & environnement numérique-logistique. Un centre de documentation permet à l'équipe de nourrir ses travaux des publications et articles de presse les plus récents.

Tous se mobilisent au quotidien pour assurer les missions de l'Agence avec l'objectif de donner satisfaction à ses adhérents.

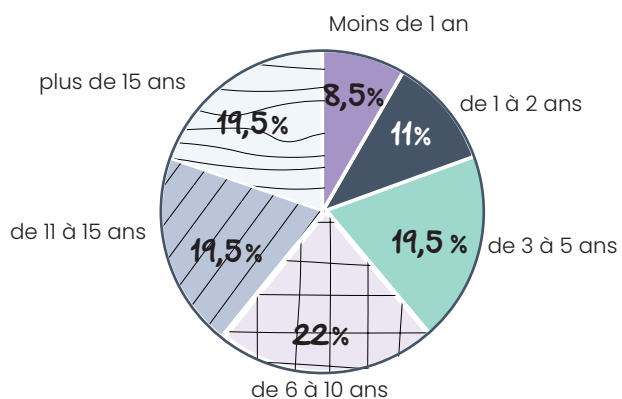




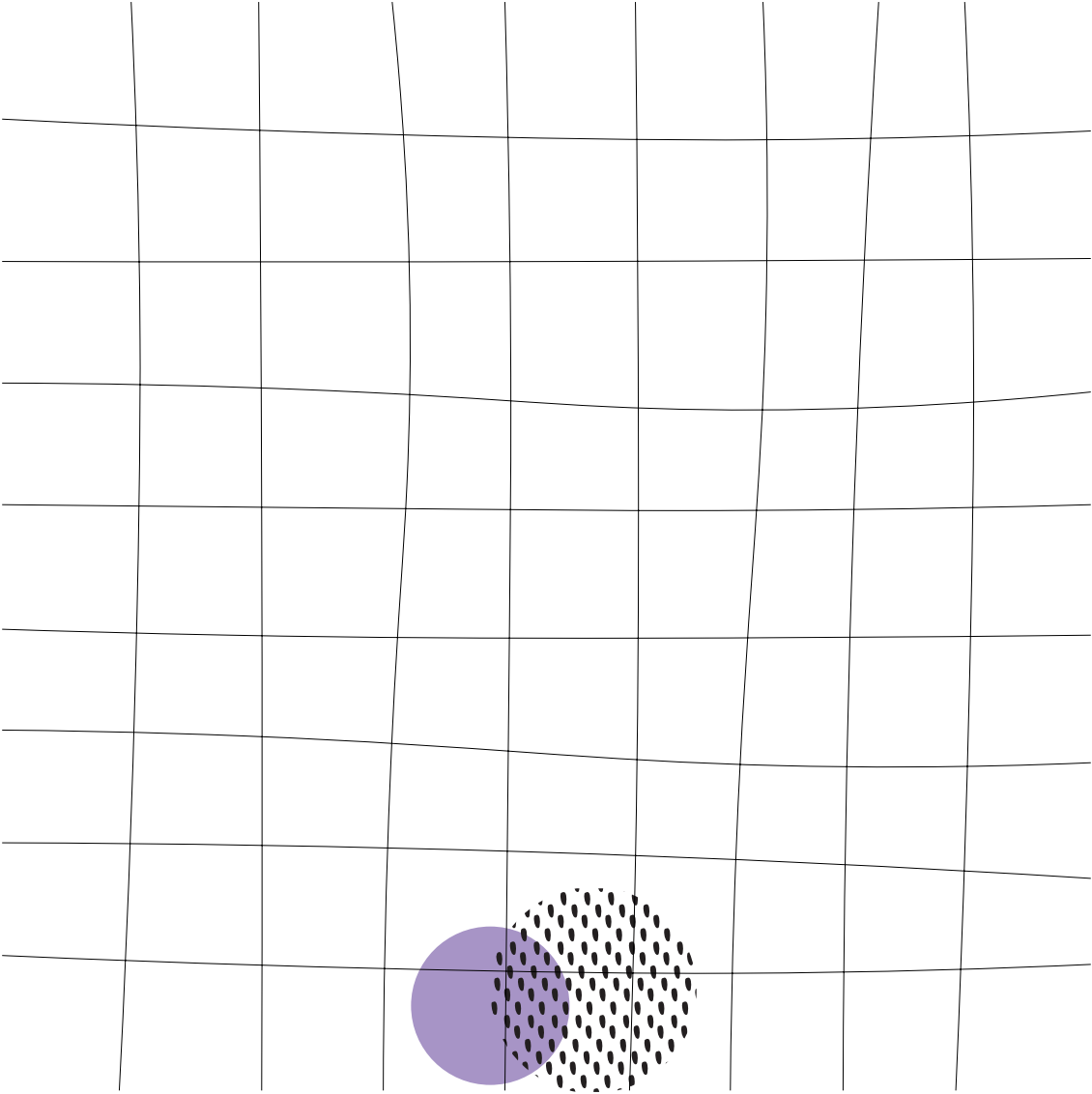
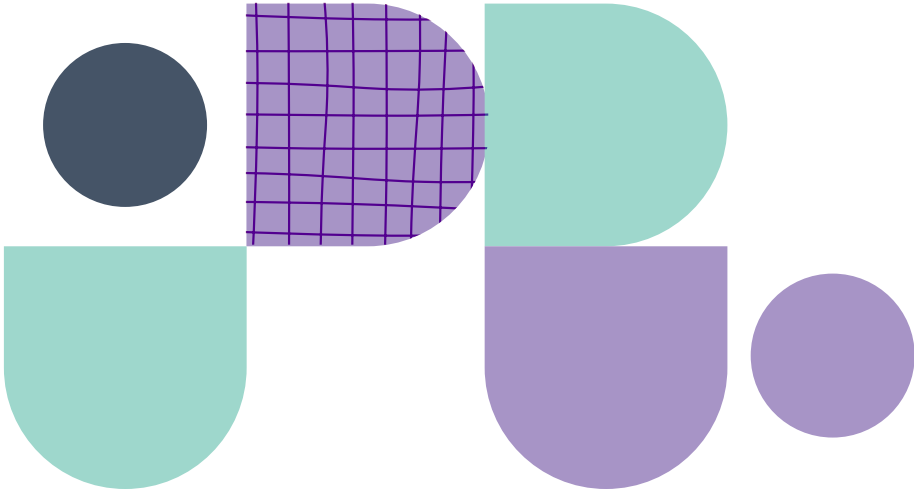
Répartition des membres de l'équipe par âge



Répartition des membres de l'équipe par genre



Répartition des membres de l'équipe par ancienneté





ÉCONOMIE TERRITORIALE

p. 24-31



NATURE & BIODIVERSITÉ

p. 38-45

p. 46-51

MOBILITÉ

p. 32-37

HABITAT

p. 16-23

SERVICES URBAINS

p. 78-83

p. 60-67

MODES DE VIE ET USAGES

p. 72-77

p. 52-59

PROJETS URBAINS

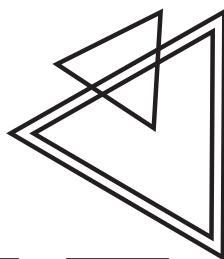
PLANIFICATION ET STRATÉGIE TERRITORIALES

PROSPECTIVE

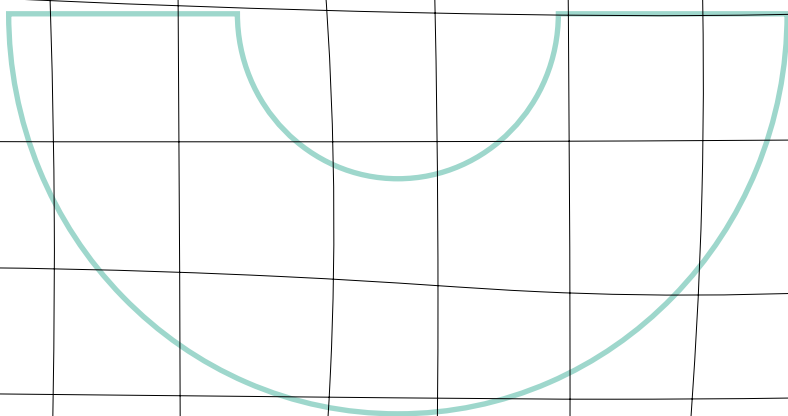
p. 68-71

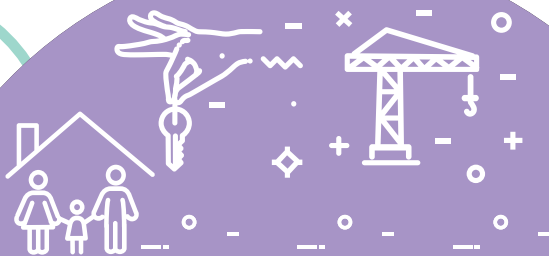
ALIMENTATION





HABITAT

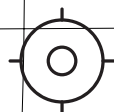




Face à la forte dynamique démographique du Grand Ouest et singulièrement de la Loire-Atlantique, la nécessité de répondre aux besoins en logements et services se fait de plus en plus pressante. L'Auran, attentive à ces évolutions, accompagne ses adhérents à travers trois missions centrales, pour leur permettre d'ajuster et conduire leurs politiques publiques :

- **L'observation** : l'Agence pilote et anime plusieurs dispositifs d'observation. Ainsi, l'Agence recueille des données précises et variées sur les marchés locaux de l'habitat, allant des loyers du parc privé aux transactions immobilières et ou encore la demande en logements. Mais ces travaux dépassent la simple échelle locale. Ils contribuent à une vision plus large de la région, tout en pointant les spécificités territoriales.
- **La prospective** : l'anticipation est essentielle à l'élaboration de stratégies de développement et d'aménagement adaptées. Les outils prospectifs, développés à l'Agence au fil des années, intègrent de multiples paramètres et spécificités territoriales. Ces outils offrent une précieuse capacité de projection, déclinable à différentes échelles.
- **Les politiques locales de l'habitat** : au-delà des obligations réglementaires, l'Auran offre aux collectivités des analyses précises et des outils sur-mesure, adaptés aux réalités locales. L'expertise de l'Auran accumulée dans l'élaboration et le suivi des PLH permet la construction de feuilles de route adaptées aux besoins spécifiques de chaque territoire, tout en intégrant une lecture croisée et coordonnée des enjeux.

En somme, les travaux de l'Auran offrent une synthèse dynamique et itérative entre local et global, permettant de concevoir et d'adapter des solutions à la fois pertinentes et innovantes face aux enjeux de l'habitat.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 1

OBSERVATOIRE DES LOYERS DU PARC PRIVÉ & LABELLISATION DU DISPOSITIF LOCAL



Dans un contexte toujours marqué par un besoin en logements et une production bouleversée depuis la crise sanitaire, le parc locatif privé reste un marché à surveiller. L'observatoire des loyers créé avec le Club Immobilier Nantes Atlantique (Cina) suit chaque trimestre l'évolution des loyers, de la vacance et des délais de relocation. Intégré au réseau national des observatoires piloté par l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) depuis 13 ans, il a été agréé et étendu à toutes les intercommunalités adhérentes à l'Auran en 2024. Fort de cette fiabilité reconnue, il s'agira en 2026 de poursuivre les travaux avec les partenaires pour fournir aux élus des connaissances régulières sur les loyers et mener en parallèle des échanges pour les élargir à d'autres territoires.

Cheffe de projet : Marion ROBRIQUET

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : % |

PROJET 2

OBSERVATOIRE DU FINANCEMENT IMMOBILIER EN LOIRE-ATLANTIQUE



L'observatoire ligérien du financement immobilier Cina-Auran (OFILA) complète la connaissance du marché immobilier résidentiel local à partir de l'analyse des prêts bancaires accordés aux particuliers. Il vise à faciliter la proposition d'actions basées sur des informations de qualité par les acteurs du territoire, publics ou privés. La chute des emprunts par les ménages sans apport, constatée depuis 2023, incite les collectivités locales à renforcer leur soutien à la production d'une offre abordable. L'analyse des emprunts immobiliers nous renseigne également sur les mobilités résidentielles au sein du département et ainsi sur les dynamiques socio-démographiques à accompagner et leurs effets à anticiper.

Cheffe de projet : Céline GORIAUX

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livable :

PROJET 3

OBSERVATOIRE DE LA DEMANDE EN LOGEMENTS EN LOIRE-ATLANTIQUE



La Loire-Atlantique continue d'enregistrer une croissance démographique soutenue, avec environ 15 400 habitants supplémentaires chaque année. Cette tendance, observée depuis plusieurs années, concerne tous les territoires. De ce fait, la capacité des communes et des intercommunalités à loger une population plus nombreuse et à garantir le parcours résidentiel des ménages, demeure une préoccupation majeure des politiques publiques locales. En complément du suivi habituel de l'offre et du marché, l'Auran poursuit ses analyses de l'évolution et des caractéristiques de la demande en logements privés grâce à des dispositifs et des partenariats innovants. L'objectif est d'identifier plus finement les leviers permettant d'améliorer l'accès au logement.

Cheffe de projet : Marion ROBRIQUET

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : %

PROJET 4

OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ET DE LA VIE ÉTUDIANTE

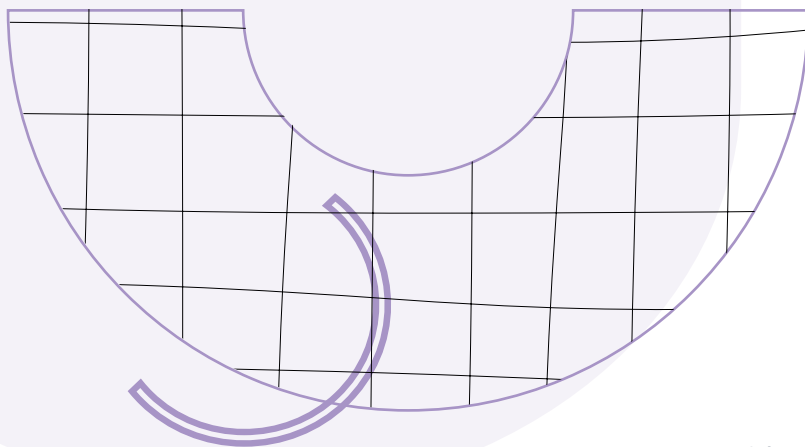
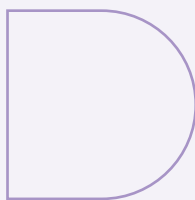


Dans un contexte de forte croissance de la population étudiante sur la métropole nantaise, les acteurs locaux sont de plus en plus sollicités pour adapter leur action face à des besoins spécifiques et évolutifs. En 2026, l'Observatoire territorial du logement et de la vie étudiante poursuit ses travaux avec un double objectif : d'une part, accompagner les partenaires dans l'appropriation des analyses produites sur les dynamiques des quartiers étudiants ; d'autre part, affiner la connaissance des profils étudiants en s'appuyant sur les données sociodémographiques de l'INSEE afin d'éclairer les politiques publiques locales.

Cheffe de projet : Raïane BAS

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  %



PROJET 5

OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS DE NANTES MÉTROPOLE



Adossé au Programme Local de l'Habitat de Nantes Métropole, l'Observatoire des Copropriétés, via l'outil Quid Copro, poursuit trois objectifs principaux : assurer une veille pour prévenir les situations d'habitat indigne ou dégradé, faciliter le partage d'informations entre professionnels, et produire une information fiable à destination des élus et acteurs du logement. Après plusieurs années de développement, l'outil est aujourd'hui pleinement opérationnel. En 2026, l'Auran continuera d'en assurer la mise à jour, afin de contribuer à une action publique mieux ciblée sur les enjeux de ce parc de logements stratégique pour la métropole nantaise.

Cheffe de projet : Raïane BAS
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : %

PROJET 6

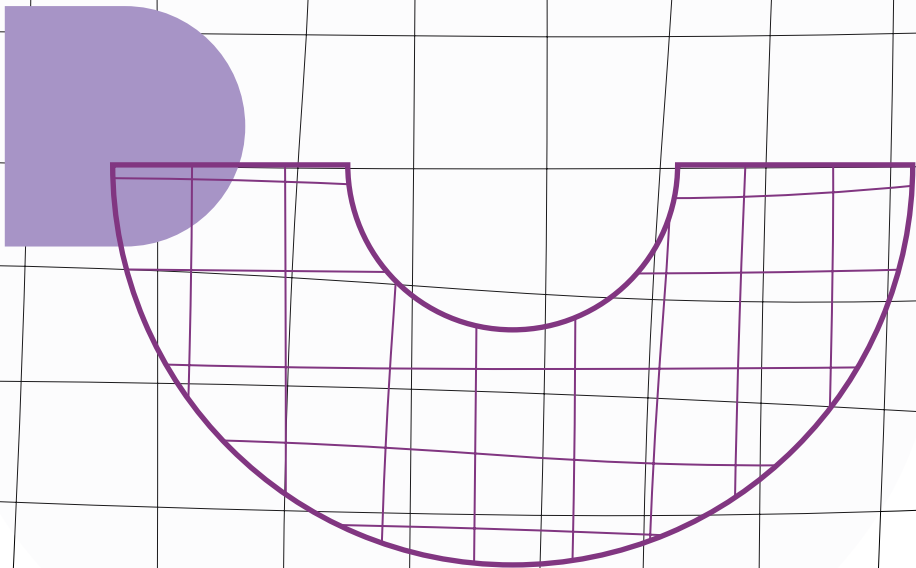
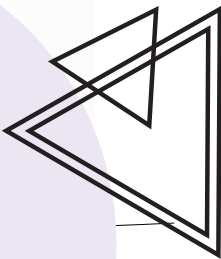
DISPOSITIF DE SUIVI DES DYNAMIQUES IMMOBILIÈRES LOCALES



En 2023, l'Auran a développé une plateforme numérique de consultation des chiffres clés sur les marchés immobiliers ligériens : Quid Immo. Ce nouvel outil, conçu en partenariat avec le Club Immobilier Nantes Atlantique (Cina), vise à faciliter l'accès aux résultats des observatoires animés par l'Auran et le Cina à savoir celui sur le financement immobilier (OFILA), le marché locatif privé (ONILOCA), l'immobilier commercial (ONICO) et l'immobilier tertiaire (ONITA). À la suite d'une première phase d'ouverture restreinte pour consolider le fonctionnement et l'ergonomie de la plateforme, l'accès sera élargi au grand public en 2026. Un tel dispositif tend à mieux suivre et évaluer la dynamique des marchés immobiliers en Loire-Atlantique ainsi que leurs éventuelles spécificités locales.

Cheffe de projet : Marion ROBRIQUET
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : %





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 7

ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES LOCALES DE L'HABITAT

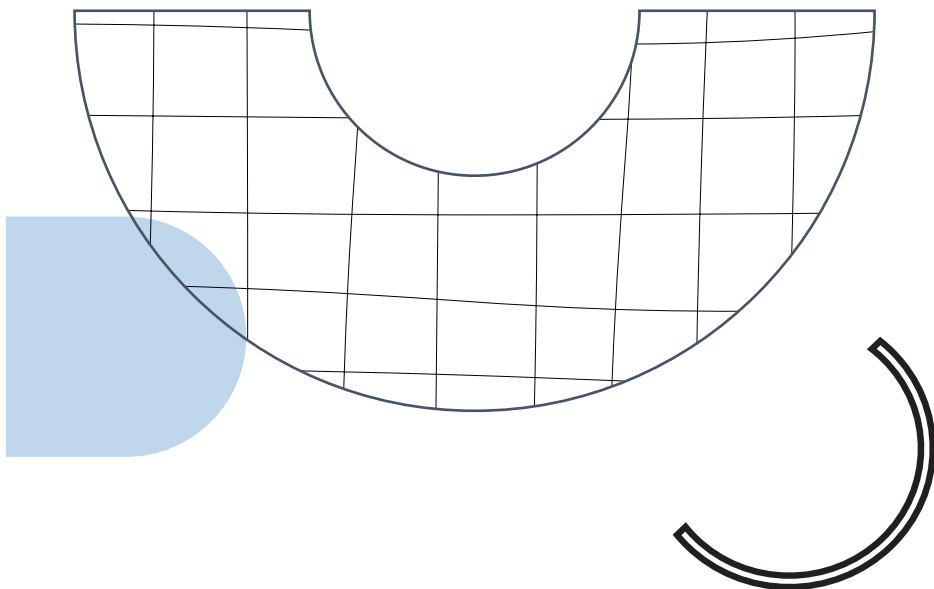


Depuis plusieurs années, l'Auran accompagne ses adhérents dans l'élaboration et la révision de leurs Programmes Locaux de l'Habitat (PLH). Il s'agit ici d'une mission essentielle de l'Agence que d'accompagner tous les territoires qui en ont besoin à définir des politiques publiques de l'habitat au plus près des réalités territoriales de chaque intercommunalité. Pour cela, l'Agence mobilise autant l'ensemble de ses observatoires que ses capacités d'animation et son expertise transversale des sujets liés au logement (foncier, publics spécifiques etc.). Ainsi, en 2026, l'Agence accompagnera plus particulièrement plusieurs intercommunalités telles que la métropole nantaise, Estuaire et Sillon ou encore Sud Retz Atlantique. L'ensemble de ces travaux permettent d'éclairer les enjeux stratégiques spécifiques et de consolider ces analyses à l'échelle ligérienne.

Cheffes de projet : Marion ROBRIQUET, Céline GORIAUX, Raïane BAS

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable :





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 8

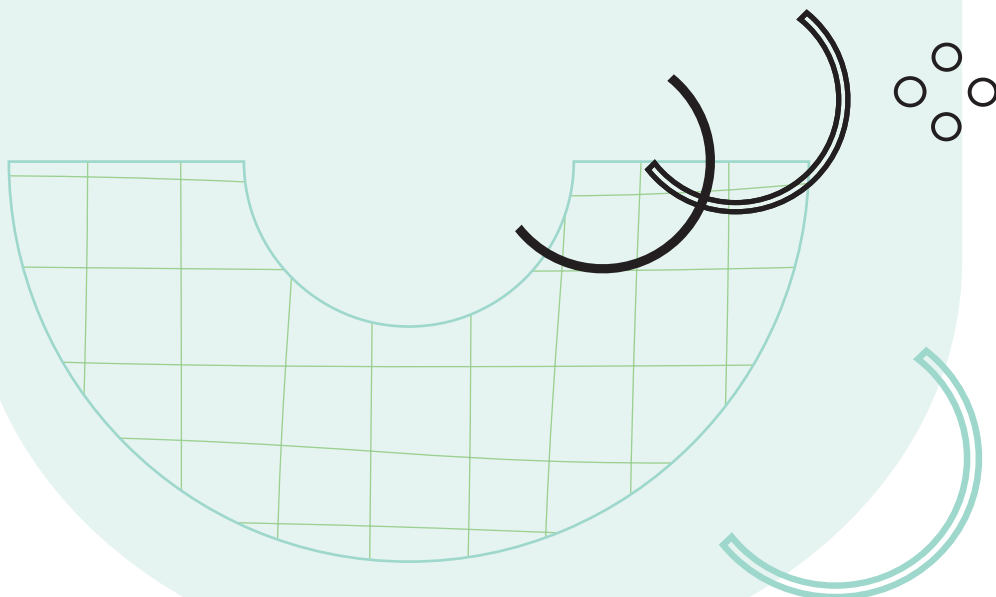
MISE EN PERSPECTIVE ET CONVERGENCE DES POLITIQUES DE L'HABITAT EN LOIRE-ATLANTIQUE

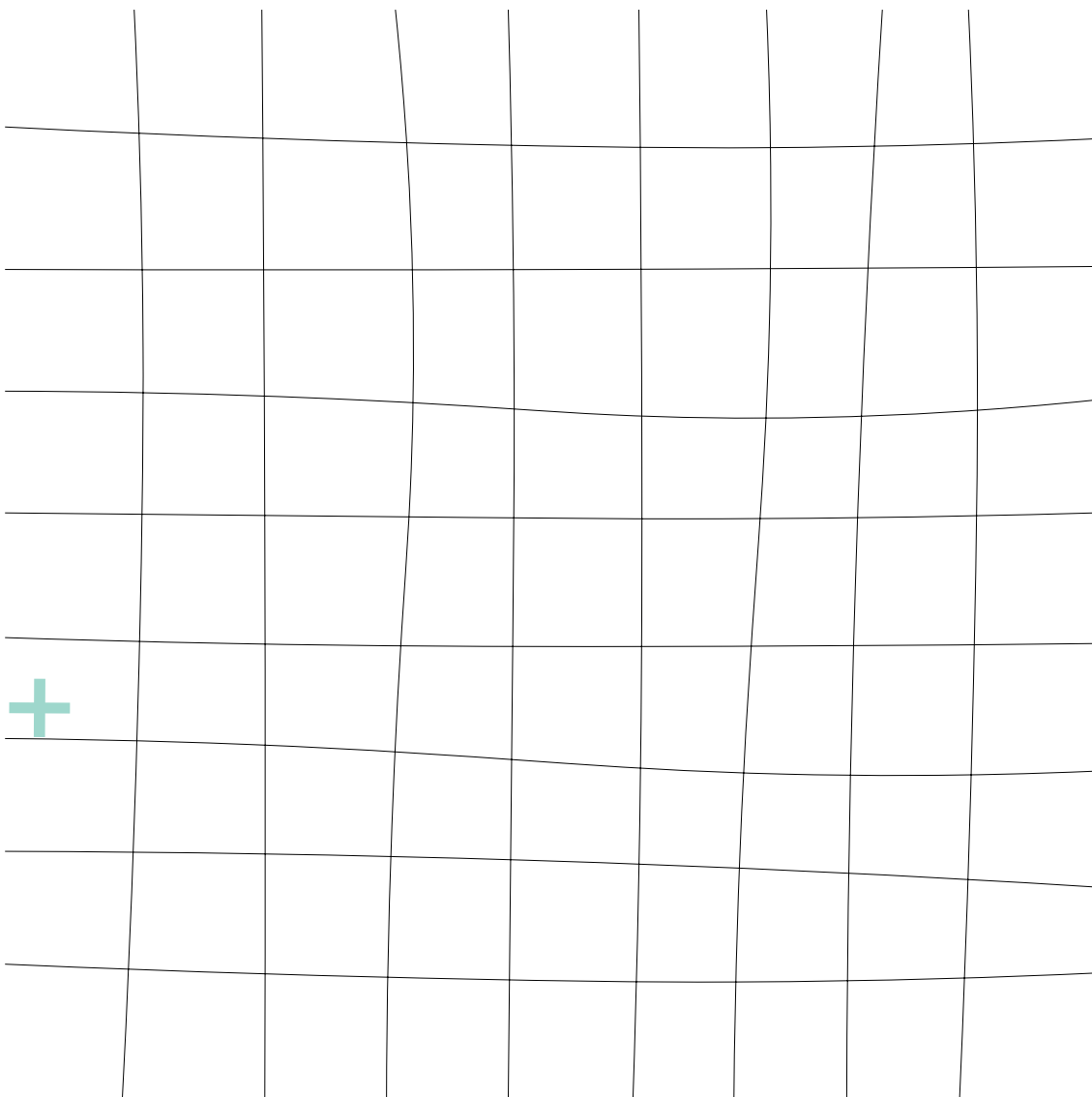


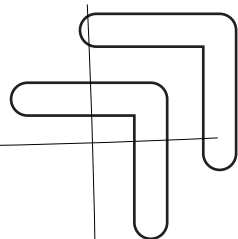
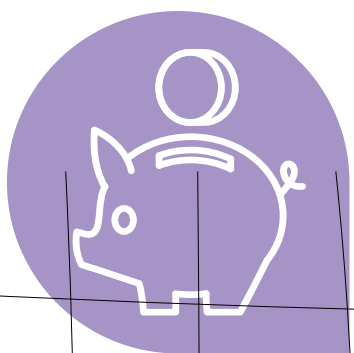
La définition des politiques de l'habitat fait face à de nombreux défis : comment répondre à l'urgence des besoins locaux tout en préservant nos ressources ? Comment densifier sans dégrader la résilience de nos quartiers au dérèglement climatique ? Comment répondre aux besoins actuels tout en anticipant les besoins futurs ? L'Auran souhaite participer à la construction collective de réponses à ces enjeux en s'appuyant sur la synthèse de ses différentes démarches d'accompagnement des Programmes Locaux de l'Habitat sur les territoires ces dernières années. En vue de la tenue d'un séminaire, il s'agira de mettre en regard les projections réalisées dans le cadre des documents de planification avec les dynamiques auxquelles les territoires doivent se préparer. L'élaboration de scénarios prospectifs s'appuiera sur les projections de population et sur l'identification des tendances qui pourraient impacter nos modes d'habiter à moyen et long terme.

Cheffe de projet : Céline GORIAUX
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

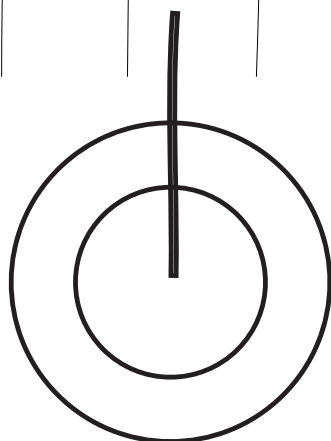
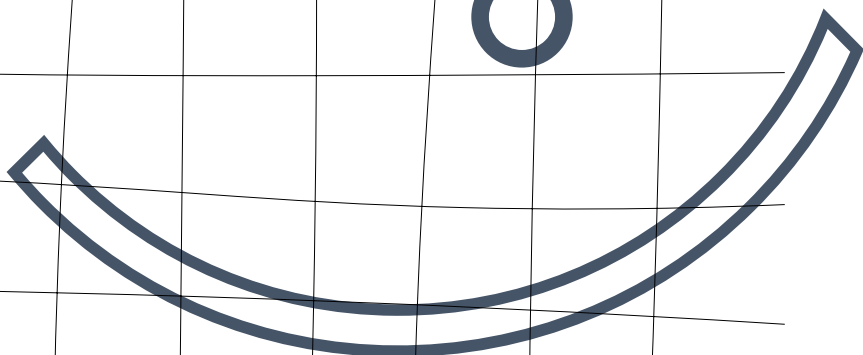
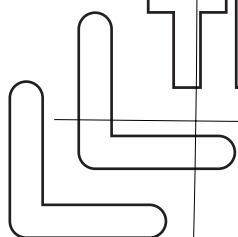
Livrables :  

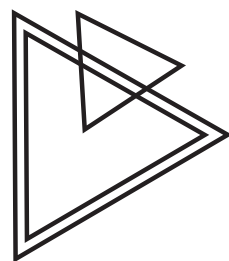






ÉCONOMIE TERRITORIALE

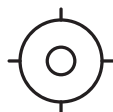




Reconnue pour sa résilience, la Loire-Atlantique se distingue par une dynamique économique très favorable. La croissance de l'emploi est partagée entre les intercommunalités et entretenue par des compétences locales et des réseaux d'entreprises dynamiques. Dans ce contexte, l'Auran, avec son regard à la fois local et global, accompagne ses adhérents sur deux axes majeurs :

- **L'observation des dynamiques locales et les analyses conjoncturelles** : en étroite collaboration avec divers acteurs, l'Auran déploie des dispositifs d'observation de l'emploi. Elle met aussi en perspective les situations locales grâce à des baromètres dédiés. Face à l'émergence de nouveaux enjeux qui défient les équilibres territoriaux et les stratégies économiques locales, l'Auran s'efforce d'apporter une analyse précise et régulière des dynamiques économiques territoriales, croisée avec les tendances nationales et les enjeux de transition.
- **Le renouvellement du foncier économique** : l'optimisation des zones dédiées aux entreprises constitue une orientation majeure des politiques de développement économique. Plusieurs textes de loi attestent de l'importance de ce sujet. D'autres enjeux, tout aussi cruciaux, doivent aussi être pris en compte : équilibre entre activités et emplois, besoins des entreprises et des salariés, valeurs de marché, obsolescence de l'immobilier, réhabilitation énergétique, etc. Il s'agit de définir les formes, les services, la qualité à atteindre sur chaque parc économique, tout en trouvant l'équilibre indispensable entre les différents espaces économiques. Ces travaux, qui doivent s'appréhender à l'échelle de chaque zone, doivent aussi alimenter une vision plus large, déclinable sur l'ensemble des territoires adhérents.

Ainsi, l'Auran contribue à une compréhension plus grande des dynamiques économiques territoriales. Elle travaille à la fois à caractériser les atouts du territoire, mais également à anticiper les prochains défis à relever collectivement, enrichissant ainsi une dialectique entre local et global.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 9

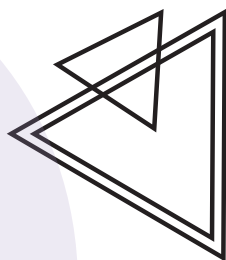
BOUSSOLE MÉTROPOLITAINE DE L'ÉCONOMIE SOUTENABLE



La Boussole métropolitaine de l'économie soutenable vise à objectiver et suivre la contribution des activités économiques du territoire aux transitions environnementales et sociales. Développée par l'Auran en collaboration avec différents partenaires (Nantes Saint-Nazaire Développement, Audencia, et la CRESS), elle rassemble des données et indicateurs fiables sur la dynamique de transition du bassin économique nantais. En 2025, l'Auran a développé une plateforme web rendant accessible au plus grand nombre les indicateurs de cette Boussole. Pensée comme un outil évolutif, la Boussole a vocation à s'enrichir progressivement avec de nouveaux indicateurs. En 2026, et parallèlement aux travaux d'outillage des entreprises portés par Nantes Métropole, l'Auran mènera ainsi en collaboration avec ses partenaires une réflexion sur les axes d'approfondissement de la Boussole, afin qu'elle couvre mieux toutes les dimensions de la transition vers une économie plus soutenable.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | %



PROJET 10

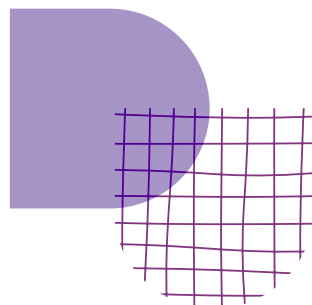
OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI – ANALYSE DES DYNAMIQUES TERRITORIALES



En 2026, l'Auran poursuivra l'animation de l'observatoire métropolitain de l'emploi en s'appuyant sur ses partenaires, apportant une connaissance contextualisée au service des démarches de planification des emplois et compétences des collectivités territoriales. Deux baromètres semestriels donneront une lecture des principaux chiffres clés, et une Synthèse de l'Auran sera consacrée à la conjoncture économique et aux dynamiques territoriales, dans un contexte de ralentissement de l'économie et de forts enjeux d'arbitrages budgétaires. Une Synthèse de l'Auran sur la filière de la construction sera également publiée, permettant d'identifier les caractéristiques et les enjeux concernant la transformation des emplois et compétences à moyen et long terme de cette filière stratégique à la croisée de nombreuses politiques publiques locales.

Cheffe de projet : Mathilde LOGET
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | %



PROJET 11

ÉVOLUTION DU COMMERCE DANS LA MÉTROPOLE NANTAISE



En 2025, l'Auran a mis à jour l'observatoire Quid Commerce, qui recense et cartographie les locaux commerciaux sur le territoire de la métropole nantaise. Cette vision actualisée de l'armature commerciale permet d'analyser plusieurs dynamiques entre résistance des commerces de proximité et difficultés des commerces de destination. La montée du commerce en ligne, l'évolution des pratiques de consommation, la baisse du pouvoir d'achat... autant de mutations auxquelles le secteur du commerce doit s'adapter. L'Auran s'attachera à analyser en 2026 les résultats de ce dernier recensement commercial pour objectiver le niveau d'impact local des différentes dynamiques commerciales observées au niveau national.

Cheffe de projet : Lucie RENOU

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livable : 

PROJET 12

ANALYSE DES FILIÈRES STRATÉGIQUES DE NANTES MÉTROPOLE



Dans le cadre du suivi des dynamiques des filières économiques stratégiques de Nantes Métropole, l'Auran produit chaque année des tableaux de bord de données statistiques (nombre d'emplois, nombre d'établissements...) en lien avec les services de la Direction Développement Économique Responsable, Emploi, Innovation, Europe et International. À l'instar des autres années, ces tableaux de bord seront complétés par une analyse zoomée sur une filière considérée comme prioritaire au regard du contexte et des enjeux du tissu économique local. Cette approche intégrera des éléments de mise en perspective visant à accompagner un développement durable et résilient du secteur.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrables :  | %

PROJET 13

ÉCOSYSTÈME MÉTROPOLITAIN DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



Au croisement entre enseignement supérieur et filières d'excellence, l'écosystème territorial de recherche et d'innovation désigne l'ensemble des lieux, acteurs, infrastructures, financements qui participent à la structuration des activités de recherche et d'innovation dans le territoire. Après un travail en 2025 qui a permis d'identifier les principaux acteurs de cet écosystème, l'Auran publiera en 2026, dans un format pédagogique et infographique, les chiffres clés, les dynamiques récentes, et les enjeux de l'innovation et de la recherche sur notre territoire. Il s'agira également de poursuivre les réflexions sur les liens entre la recherche, l'innovation et les milieux socio-économiques afin de contribuer à leur visibilité.

Cheffe de projet : Lucie RENOU

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrables :  |  | %

PROJET 14

ANALYSE ET SUIVI DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE DE
LA MÉTROPOLE NANTAISE

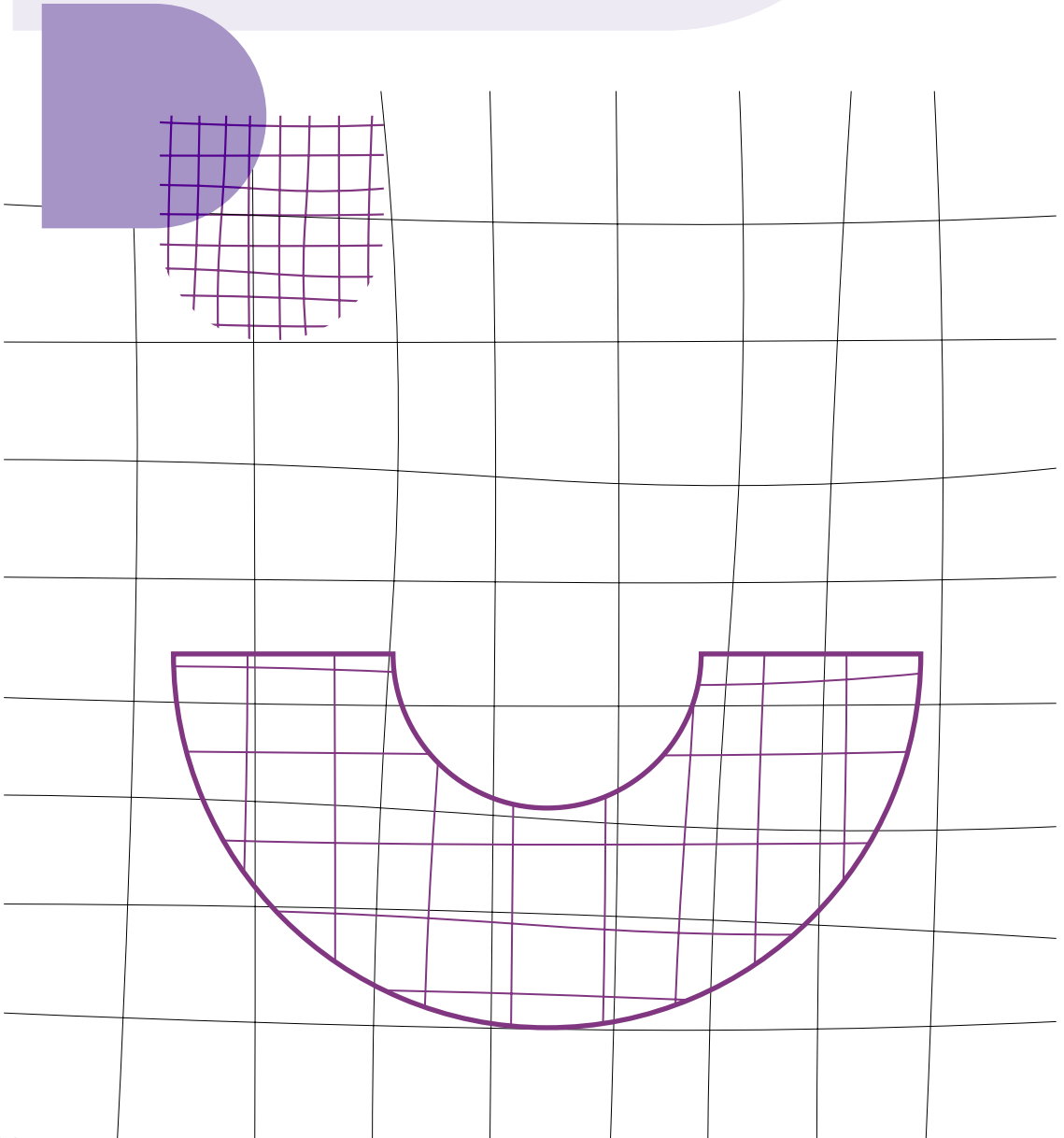
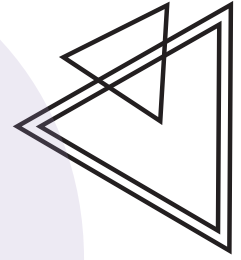


En 2026, l'Auran poursuivra et consolidera ses travaux et outils d'observation de l'immobilier d'entreprise en région nantaise. En complément des travaux partenariaux menés de longue date sur l'analyse du marché tertiaire, l'Auran initiera un travail avec les partenariats nécessaires pour une exploration de la vacance et de la sous-utilisation de l'immobilier d'entreprise, en particulier tertiaire. L'Agence poursuivra également son travail d'expertise sur le parc en travaillant sur les transformations passées et spatialisées des dernières décennies.

Cheffe de projet : Mathilde LOGET

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : %





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 15

ANALYSE DES DYNAMIQUES TERRITORIALES INDUSTRIELLES



Nantes Métropole et la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres ont récemment été labellisées « Territoires d'industrie ». Les deux territoires structurent, en partenariat avec les acteurs locaux (industriels, académiques et de l'innovation), un plan d'action en faveur d'une industrie décarbonée, circulaire, sobre, innovante, humaine et souveraine. En appui du dispositif « Territoires d'industries », l'Auran poursuivra, en 2026, le travail entamé en 2025 d'analyse des dynamiques industrielles locales et leurs évolutions récentes dans des contextes géopolitique, économique, social et technologique en forte et pleine évolution. Ce travail vise à pouvoir favoriser le partage de connaissances entre les acteurs mobilisés autour du dispositif et à objectiver la réalité des dynamiques industrielles des territoires de Nantes Métropole et d'Erdre et Gesvres.

Chef de projet : Philippe FROCRAN

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : 



PROJET 16

APPUI À LA STRATÉGIE TERTIAIRE DE NANTES MÉTROPOLE

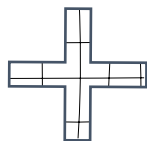
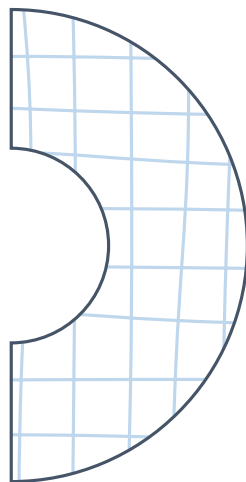


Chahuté par les fortes perturbations économiques et par les mutations des modes de travail, l'immobilier économique tertiaire est aussi requestionné à plus long terme par les transformations urbaines tenant compte des enjeux de préservation du climat et des ressources. Les projets urbains actuellement mis en œuvre proposeront demain une offre nouvelle mieux desservie et plus performante énergétiquement. Aussi, l'Agence appuiera Nantes Métropole dans sa stratégie de développement économique en engageant un travail prospectif sur l'obsolescence du parc existant, en exploitant des indicateurs sur le parc existant (âge du bâti, performance énergétique) ainsi que par une analyse multicritère des aménités urbaines et du cadre de travail, afin d'identifier des secteurs fragiles et à enjeux.

Cheffe de projet : Mathilde LOGET

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables : % 



PROJET 17

ANALYSE DE LA DENSITÉ BÂTIE DU FONCIER ÉCONOMIQUE DES ZONES D'ACTIVITÉS DE NANTES MÉTROPOLE



En 2019, l'Auran a accompagné Nantes Métropole dans l'identification des gisements fonciers des zones d'activités économiques propices à une densification bâtie dans une perspective de sobriété foncière. En 2026, l'Agence capitalisera sur ce travail afin d'objectiver la densification de ces gisements durant ces 5 dernières années sur la base d'un travail géomatique et cartographique. Au-delà de quantifier ce processus de densification, cette étude permettra d'alimenter les réflexions de l'ensemble de nos adhérents sur les stratégies de régénération urbaine des zones d'activités économiques (DACCL, SCoT, PLUi, études de stratégie et programmation économique...).

Chef de projet : Philippe FROCRAIN
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livable :

PROJET 18

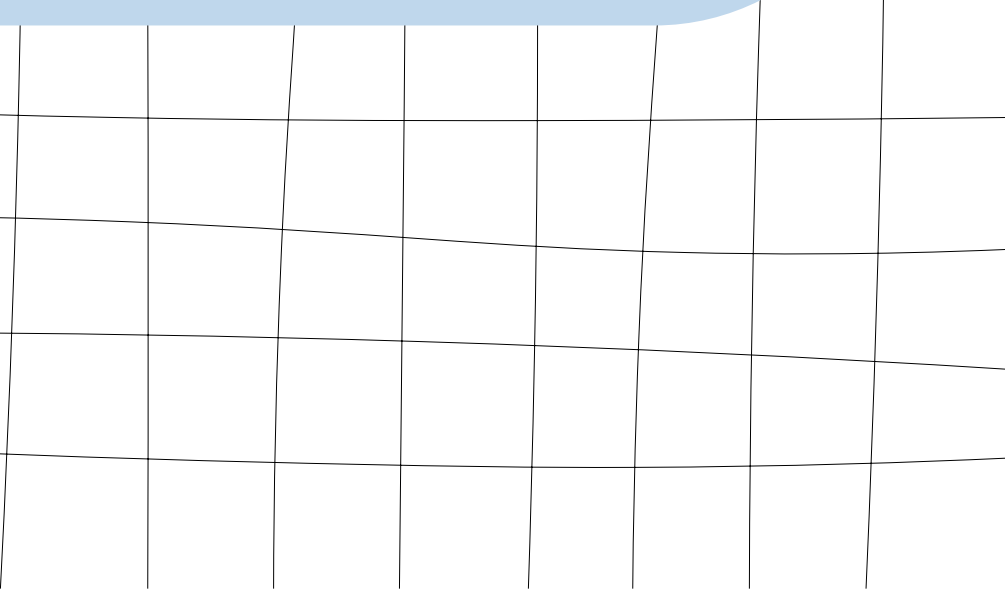
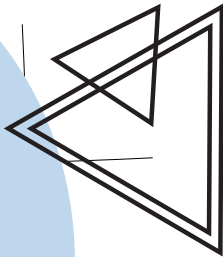
INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE SUD RETZ ATLANTIQUE



Afin d'accompagner la mise en œuvre de l'objectif « zéro artificialisation nette », la loi Climat et Résilience de 2021 a introduit l'obligation aux collectivités d'établir un inventaire précis des Zones d'Activités Économiques (ZAE) de leur territoire et d'organiser une consultation avec les usagers de ces sites. En 2026, l'Auran accompagnera son adhérent Sud Retz Atlantique dans la mise en œuvre de cet inventaire, en réalisant un Atlas présentant l'état parcellaire des unités foncières composant la zone, l'identification et la localisation précise des occupants, et l'établissement du taux de vacance de longue durée de la zone d'activités selon les conditions prévues par la Loi et en répondant aux standards du Conseil national de l'information géolocalisée. En complément de son utilité pour le territoire et pour les autorités compétentes sur le suivi de la trajectoire ZAN, ce travail constitue un premier socle de connaissance permettant d'amorcer les réflexions de stratégie économique à l'échelle des sites d'activité.

Cheffe de projet : Mathilde LOGET
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables : | %





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 19

ACCOMPAGNEMENT DU PASSAGE DES FILIÈRES AUX ÉCOSYSTÈMES

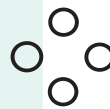
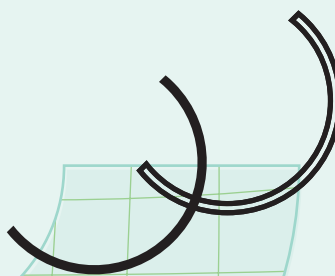
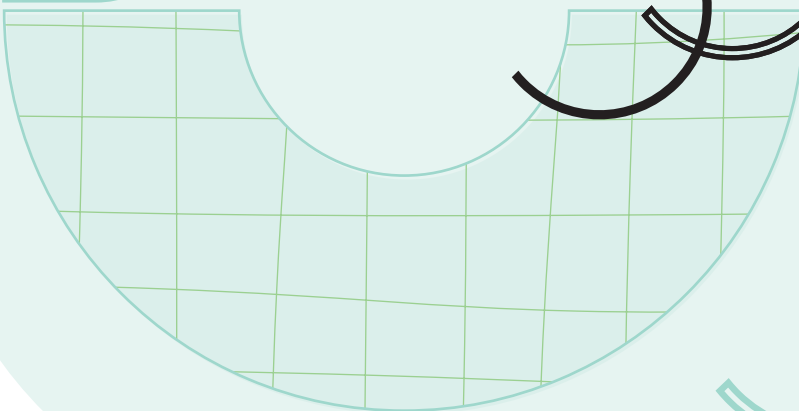
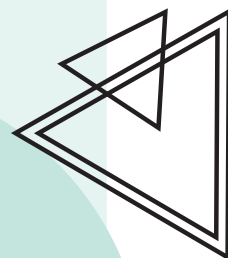


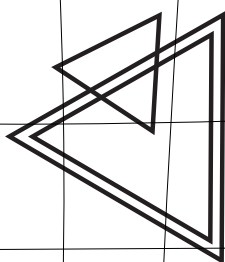
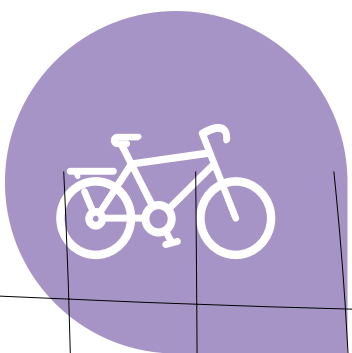
Cette démarche exploratoire vise à dépasser la logique de filière économique pour adopter une approche par écosystème. Elle a ainsi pour objectif de mettre en lumière et de qualifier les valeurs et impacts territoriaux, parfois invisibilisés, en lien avec les enjeux métropolitains. En mobilisant l'ensemble des données, études et réflexions produites par l'Auran, il s'agira de questionner les indicateurs classiques de suivi des filières, en les inscrivant dans une vision plus systémique. Cette approche intégrera des dimensions sociales et environnementales, dans une perspective de bien commun.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN

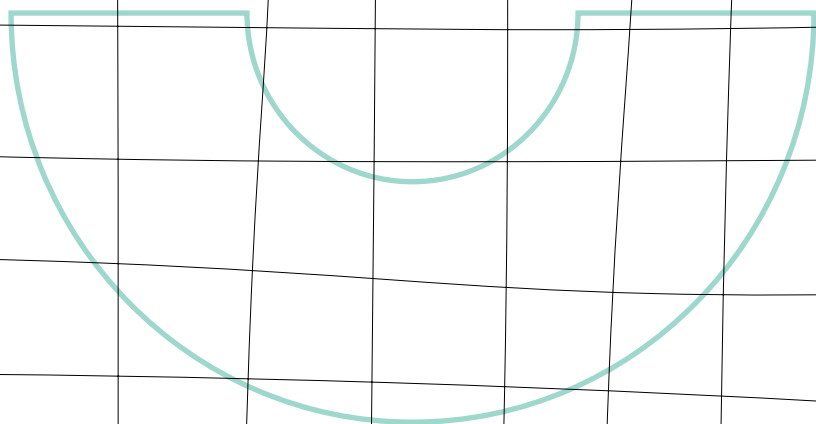
Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

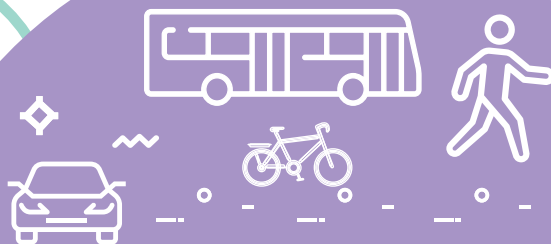
Livrables :  





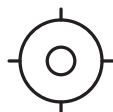
MOBILITÉ





En matière de mobilité, le savoir-faire de l'Auran se décline dans trois axes d'intervention clés :

- **La mobilisation et l'analyse des données de mobilité :** comprendre les pratiques locales de déplacement de personnes ou de biens est la première étape pour concevoir une politique de mobilité cohérente et efficiente. Dans ce contexte, la qualité des données et de leur analyse est primordiale. Avec une multitude de sources en matière de transport (comptages, enquêtes, etc.), l'Auran s'emploie à en maîtriser la portée et la signification, mais aussi à savoir les utiliser pour développer des politiques publiques en adéquation avec les réalités locales. Par ailleurs, ces données traitées localement trouvent également leur place dans une vision plus globale du territoire.
- **La production d'études de mobilité :** face aux impératifs environnementaux et à la dynamique locale, la création de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux locaux de mobilité est nécessaire. Ces enjeux englobent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air, l'intermodalité et l'interopérabilité des offres de transport, la mutualisation des usages et des infrastructures, et l'évolution des modèles économiques. Afin d'adapter au mieux les différentes politiques, offres ou services de transport, l'Auran mène des études spécifiques, en tenant compte des interactions à une échelle vaste.
- **La planification et les stratégies de mobilité :** l'élaboration de stratégies territoriales de mobilité nécessite un dialogue approfondi avec une variété d'acteurs publics et privés. Grâce à des diagnostics précis et à la définition d'enjeux clairs, il est possible de mettre en œuvre des actions concrètes et de les planifier à travers la production de Programmes Pluriannuels d'Investissement (PPI). Ces démarches stimulent également l'implication des territoires dans les transports, en instaurant des instances de gouvernance techniques et politiques plus régulières sur des sujets et des échelles variés.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 20

ANALYSE ET DIFFUSION DE PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MOBILITÉS CERTIFIÉE CEREMA EN LOIRE-ATLANTIQUE

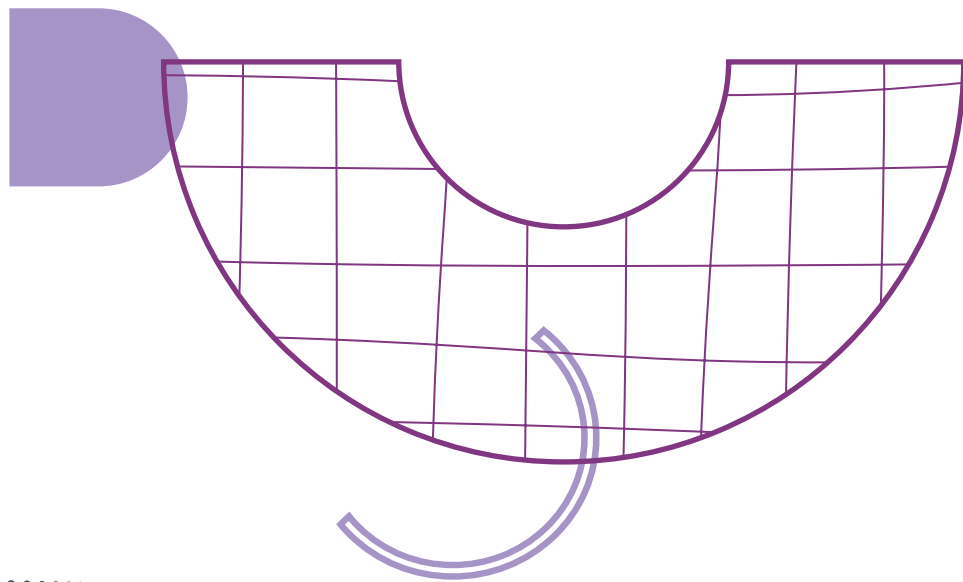


Entre septembre 2024 et mars 2025, une enquête sur les pratiques de déplacement du quotidien des habitants a été réalisée sur l'ensemble de la Loire-Atlantique. Cette grande enquête, menée par Nantes Métropole, Saint-Nazaire Agglomération, l'Auran en partenariat avec l'État, la Région et le CEREMA, doit permettre d'évaluer et d'orienter les politiques publiques de mobilité du territoire. L'Auran va ainsi engager sur 2025 et 2026 l'analyse des données issues de cette enquête et diffuser les résultats auprès de l'ensemble de ses adhérents, et en particulier à l'échelle des intercommunalités. Une attention particulière sera d'abord portée sur les grandes évolutions de pratique de mobilité des habitants au cours des dix dernières années.

Chef de projet : Vincent CAILLARD

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :    





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 21

ANIMATION DES CONTRATS OPÉRATIONNELS DE LA MOBILITÉ DES BASSINS CENTRE LOIRE-ATLANTIQUE ET CENTRE VENDÉE EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE



En 2022, la Région Pays de la Loire a lancé la mise en œuvre des Contrats Opérationnels de Mobilité (COM) sur les 16 « bassins de mobilité » qui la constituent. Dans ce cadre, l'Agence accompagne la Région sur l'animation de ces COM sur deux bassins de mobilité. L'Auran a ainsi contribué à consolider la politique régionale de mobilité à l'échelle du grand territoire (tarification, covoiturage, intermodalité, réseaux, vélo, communication, données). Le COM du bassin Centre Loire-Atlantique a été signé en 2023. En 2026, l'Agence poursuivra l'accompagnement de la Région dans le suivi de la réalisation des actions inscrites dans le COM du bassin Centre Loire-Atlantique.

Chef de projet : Vincent CAILLARD
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | %



PROJET 22

TRAVAIL DE HIÉRARCHISATION DU RÉSEAU ROUTIER DE LA MÉTROPOLE NANTAISE



Constatant que la hiérarchisation de la voirie de Nantes Métropole nécessitait d'être retravaillée pour en améliorer l'utilité, tant sur le volet opérationnel que stratégique, l'Auran, en collaboration avec le Département mobilité de Nantes Métropole, a lancé mi-2024 une démarche visant à proposer des pistes d'évolution. Ce premier travail a permis de recenser les différentes formes de hiérarchisations des trames viaires existantes, de définir la finalité et des enjeux d'une nouvelle hiérarchisation des voies, et de construire trois esquisses de scénarios de nouvelles hiérarchisations. Ce travail se poursuivra en 2026 afin de tester l'application de ces scénarios sur trois sites afin d'identifier les conséquences concrètes qu'ils pourraient avoir. Il sera mené avec tous les services impliqués au sein de Nantes Métropole (Mobilité, Urbanisme, Économie, Espaces publics, Nature et Jardin, Transition écologique) afin de bénéficier d'une vision intégrée de la future hiérarchisation.

Cheffe de projet : Diane BOUCHENOT
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  |  | %

PROJET 23

TRAVAIL DE PRÉFIGURATION DU FUTUR SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN



Le Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) du bassin Centre Loire-Atlantique a été signé en 2023. Une des actions les plus emblématiques est la mise en place d'un Service Express Régional Métropolitain (SERM). Le 27 juin 2024, l'État a labellisé un pré-projet, sur la base d'une première intention portée par la Région, Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglomération. Le SERM ne correspond pas tant à la mise en œuvre d'une nouvelle offre de transport, qu'à une articulation des compétences des Autorités Organisatrices de Mobilité au sein d'un projet de service multimodal complet et cohérent. En 2026, l'Agence poursuivra son accompagnement, initié en 2025, auprès de la Région, Nantes Métropole, Saint-Nazaire Agglomération en partenariat avec la DREAL Pays de la Loire, visant à animer les échanges techniques et politiques sur le territoire, et consolider le projet de SERM sur ses différentes composantes (offres, services, aménagement du territoire, gouvernance).

Chef de projet : Vincent CAILLARD
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : |

PROJET 24

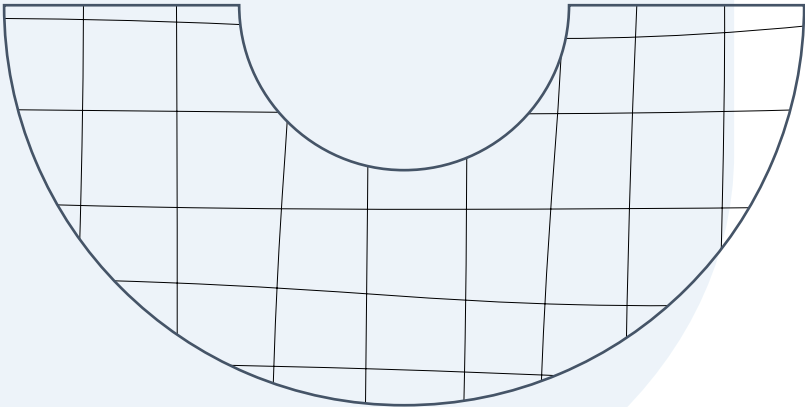
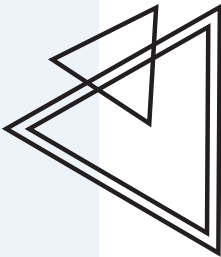
PRÉPARATION DE L'ÉLABORATION DU FUTUR PLAN DE MOBILITÉ



Nantes Métropole a approuvé en 2018 son Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2018-2027 perspectives 2030, document de planification qui donne une vision de l'offre globale de mobilité de la Métropole sur une période de 10 années. En 2025, la Métropole a validé son nouveau Plan Climat Air Énergie territorial 2024-2030 (PCAET), réhaussant notamment à 15% l'objectif de part modale du vélo pour les déplacements des habitants du territoire. En 2026, l'Auran accompagnera Nantes Métropole pour préfigurer le futur Plan De Mobilité de Nantes Métropole. Une grande diversité de thématiques seront ainsi abordées, dont un appui sur les indicateurs d'évaluation finale du PDU. Une attention particulière sera notamment portée à la voiture en ville, au piéton et aux enjeux de stationnement.

Chef de projet : Vincent CAILLARD
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : | | %





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX



PROJET 25

ANALYSE DES DYNAMIQUES DE CIRCULATION À L'ÉCHELLE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

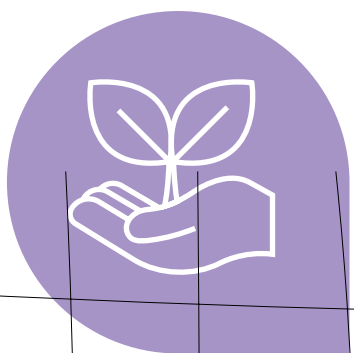


L'Auran a engagé, en 2017 et à son initiative, le développement de l'outil « Metrosat », permettant d'analyser l'impact de la circulation automobile sur l'accessibilité de la métropole nantaise à l'échelle du département de la Loire-Atlantique, à partir des temps de parcours en voiture renseignés sur Google Maps. L'outil, qui permet de mesurer l'évolution des temps de parcours automobiles sur différents itinéraires du territoire, a évolué en 2021 pour mesurer également les temps sur différents « tronçons » stratégiques du réseau viaire de la métropole nantaise et du département de Loire-Atlantique (franchissements de Loire, axes de transit structurant du département, périphérique nantais, grandes pénétrantes internes et externes au périphérique nantais ...). En 2026, l'Agence poursuivra le développement de son outil et la diffusion des enseignements issus des données collectées, notamment pour aider à mesurer les effets de différents grands chantiers de la métropole nantaise.

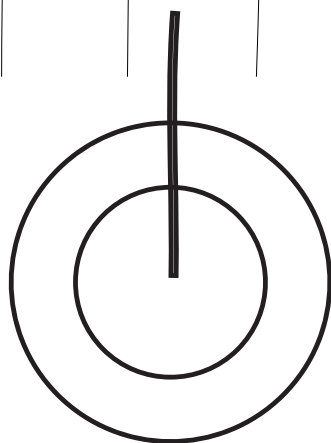
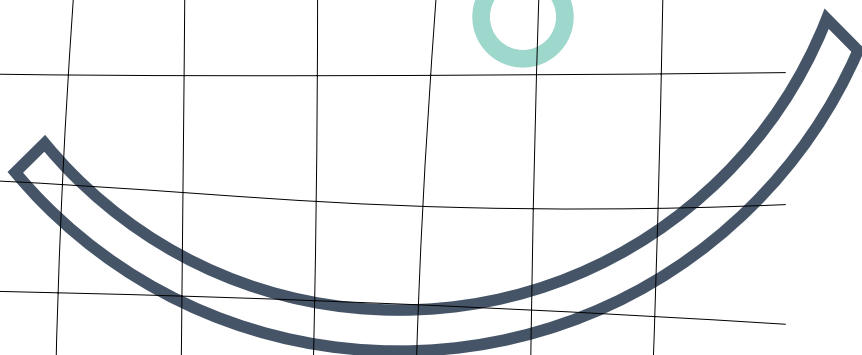
Chef de projet : Vincent CAILLARD

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livable : %



NATURE & BIODIVERSITÉ





L'Auran poursuit le développement de ses travaux pour approfondir sa compréhension des enjeux liés à la biodiversité, au végétal, à l'eau, aux sols et aux impacts du changement climatique. L'Auran mobilise pour cela :

- **Les outils de connaissance et d'aide à la décision :** dans le champ de la connaissance, le renouvellement des travaux de l'Auran conduit à développer les travaux sur le couvert végétal et la canopée sur lesquels travaille l'Agence depuis plusieurs années. Il s'agit de pouvoir développer des outils de connaissance, mais aussi de modélisation et de projection liés à la canopée et aux îlots de chaleur, dans l'objectif d'objectiver les effets des projets urbains à une échelle locale.
- **L'appui aux stratégies locales de renaturation :** l'Auran soutient ses territoires adhérents dans l'élaboration de stratégies de végétalisation et de renaturation. Ces stratégies visent à créer des espaces verts, à restaurer des écosystèmes naturels et à créer des lieux de ressourcement au plus près des habitants. En s'appuyant sur la mise en œuvre de projets démonstrateurs, il s'agit de pouvoir explorer « in-situ » les solutions les plus adaptées au regard de différents contextes et les modes de faire possibles pour mieux appréhender les enjeux liés au sol, à la biodiversité, à la gestion de l'eau dans les projets.
- **Les thématiques de l'eau et des sols :** l'Auran vise à explorer les questions liées à l'eau et aux sols. Cela inclut le couvert végétal et la canopée, mais également la « trame bleue » (les cours d'eau et plans d'eau), la « trame brune » (les sols et substrats), et la « trame noire » (la pollution lumineuse et des continuités écologiques nocturnes). Cette approche plus complète vise à mieux appréhender l'ensemble des enjeux dans une vision systémique pour appuyer les politiques publiques déployées par les collectivités territoriales.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 26

SUIVI ET ÉVOLUTION DU COUVERT VÉGÉTAL

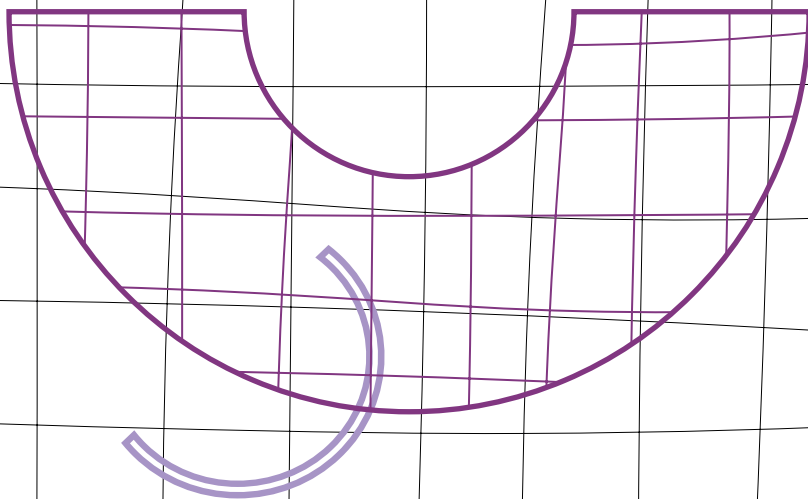
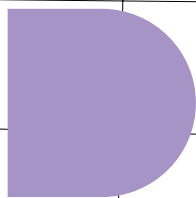
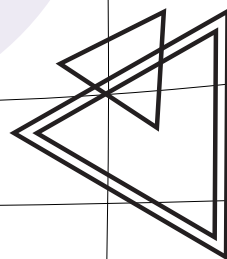


Le Cadastre vert, développé par l'Auran, fournit des données précises sur le couvert végétal herbacé, arbustif et arboré. Après un premier état des lieux départemental de 2020, et une analyse de la canopée métropolitaine de 2018, l'Auran a renforcé en 2025 sa capacité à produire des analyses spatio-temporelles reproductibles. En 2026, à partir de nouvelles données (photographies aériennes IRC et LIDAR 2024 - 2025), le Cadastre vert sera mis à jour sur l'ensemble du département. L'objectif sera double : actualiser et consolider la connaissance via une vision « 3D » du végétal et analyser les dynamiques d'évolution. Ces travaux viendront appuyer les politiques publiques locales. Ils feront également l'objet d'une publication pédagogique et infographique.

Chef de projet : Pascal VIVIEN

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrables :  ^É | %



PROJET 27

VARIATIONS CLIMATIQUES ET SENSIBILITÉ DU TERRITOIRE



En 2018, l'Auran a réalisé une première carte des zones de surchauffe urbaine en Loire-Atlantique, basée sur les températures de surface. Ces données objectives et utiles permettent de visualiser les contrastes thermiques à l'échelle du territoire. Pour approfondir cette démarche et mieux intégrer le ressenti ainsi que les évolutions dans le temps, l'Auran poursuivra en 2026 l'analyse des zones de surchauffe urbaine en croisant températures de surface et contexte météorologique entre 2000 et 2025. Appliquée à plusieurs territoires démonstrateurs, cette étude vise à mieux comprendre les dynamiques climatiques locales et globales, afin d'identifier des pistes d'adaptation pour les projets de territoire et d'aménagement face au changement climatique.

Chef de projet : Pascal VIVIEN

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrables :  

PROJET 28

SUIVI DE LA CHARTE MÉTROPOLITAINE DES ARBRES

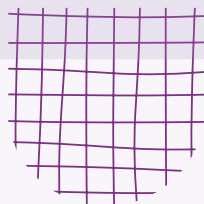


S'inscrivant dans les enjeux de ville-nature du Grand Débat « Fabrique de nos villes », l'Auran poursuivra en 2026 ses travaux sur la Charte Métropolitaine des arbres (2024). L'Agence poursuivra le suivi et l'évaluation des engagements métropolitains de restauration du patrimoine arboré, notamment les indicateurs 3/30/300 : voir au moins 3 arbres depuis chez soi, bénéficier de 30 % de canopée dans son quartier, et accéder à des espaces arborés à moins de 300 m. En 2026, les outils de suivi seront renforcés par la mise à jour du couvert végétal (cf. Projet 27), permettant une analyse approfondie des évolutions du patrimoine arboré et de la capacité des tissus urbains à préserver la canopée. Ce travail alimentera également la démarche transversale IMPACT lancée par l'Agence (cf. Projet 70).

Cheffe de projet : Enora VACHER

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrable : %





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 29

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA BIODIVERSITÉ DE NANTES MÉTROPOLE

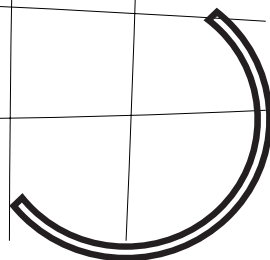
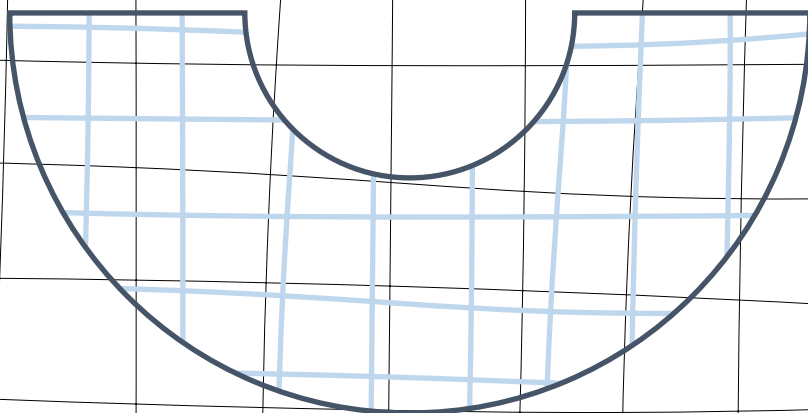
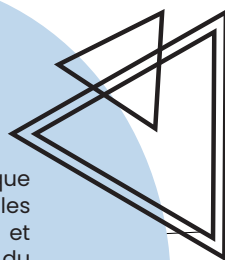


Le Schéma Directeur de la Biodiversité, issu des engagements de la politique métropolitaine « Nature et biodiversité », vise à préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques, les sites naturels ainsi que les habitats et espèces emblématiques. Il répond aussi aux enjeux de « La Métropole du vivant », priorité du Grand débat « Fabrique de la ville ». En 2026, l'Auran sera mobilisée par la Direction Nature et Jardin pour élaborer les volets méthodologiques et cartographiques du schéma de reconquête de la biodiversité, avec une première phase ciblée sur le pôle Sud-Ouest. Cet accompagnement intégrera les connaissances de terrain et les expertises, métropolitaine et communale, afin d'orienter une réflexion territorialisée sur les sites à enjeux, en vue d'identifier des projets et actions de préservation ou restauration pour un futur plan d'action.

Cheffe de projet : Énora VACHER

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrables :





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 30

CARACTÉRISATION DES ITINÉRAIRES OMBRAGÉS DE LA MÉTROPOLE NANTAISE



Face aux effets du changement climatique et aux vagues de chaleur, il devient essentiel de proposer des solutions durables pour offrir des parcours rafraîchissants aux usagers. En 2026, poursuivant les travaux menés précédemment par l'Auran et la Direction des Espaces publics de Nantes Métropole, l'objectif est d'étendre les outils de simulation d'ombrage sur les cheminements estivaux. Les premières expérimentations évalueront la projection des ombres, bâties et végétales, durant la période chaude sur des itinéraires du centre urbain. La méthodologie permettra ainsi de développer des indicateurs pertinents, mais également de penser le développement des itinéraires ombragés en lien avec les autres politiques publiques métropolitaines telles que les mobilités douces ou la protection des publics vulnérables.

Chef de projet : Abdou DIOUCK

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrables :  $\frac{É}{\%}$

PROJET 31

EAU ET URBANISME



Pour accompagner ses adhérents face aux enjeux de préservation des ressources en eau, en qualité comme en quantité, l'Auran a engagé en 2025 plusieurs travaux explorant l'eau dans ses différentes dimensions : appui au projet Life Rers'Eau piloté par la Région, collaboration avec l'ENSAN autour de « Habiter un territoire d'eau » dans le Pays de Retz, organisation d'un atelier sur la gouvernance de l'eau lors des Rencontres de la FNAU... Ces travaux se poursuivront en 2026, notamment à travers la publication d'un état des lieux des enjeux spécifiques au territoire de la Loire-Atlantique. Un partenariat renforcé avec l'Agence de l'eau viendra également soutenir cette dynamique. L'ambition : mettre cette connaissance au service de l'ensemble des territoires adhérents et les accompagner dans la mise en œuvre de solutions concrètes.

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrables : $\frac{\%}{É}$ 

PROJET 32

INTÉGRATION DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PROJETS

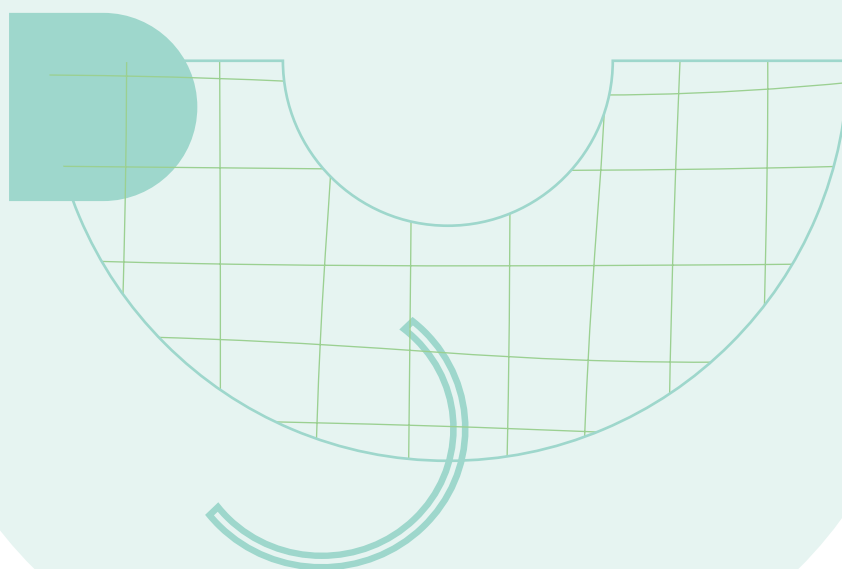


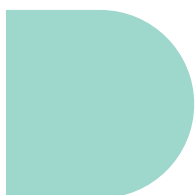
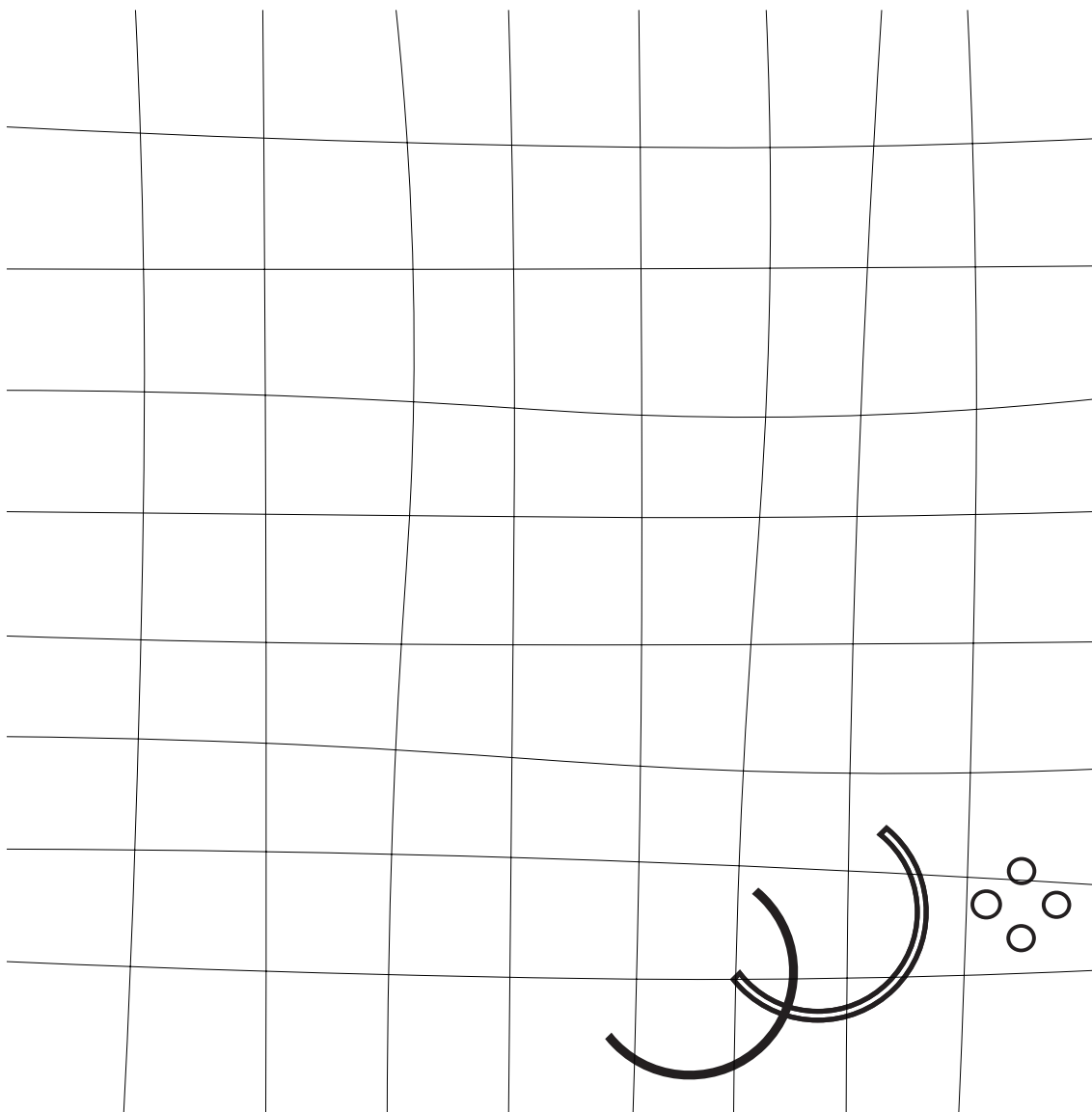
Face aux défis environnementaux contemporains, l'Auran élabore des outils numériques visant à enrichir la connaissance du territoire et à analyser différentes hypothèses d'organisation spatiale. Après avoir modélisé les zones de surchauffe et les ombrages générés par les constructions, l'Auran engagera en 2026 une nouvelle recherche dédiée à l'intégration de la topographie dans ses outils numériques. Cette démarche visera à répondre à des questions très concrètes : comment prendre en compte le relief dans les évolutions et pressions climatiques des grands paysages ? Comment intégrer cette dimension pour renouveler nos outils de planification ? Et comment se l'approprier dans des projets urbains confrontés à des multiples enjeux ? L'objectif sera de proposer des outils numériques pertinents et adaptés pour répondre à ces problématiques complexes.

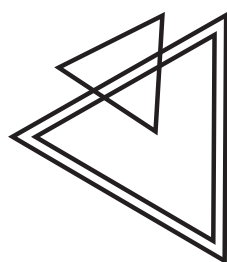
Chef de projet : Abdou DIOUCK

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

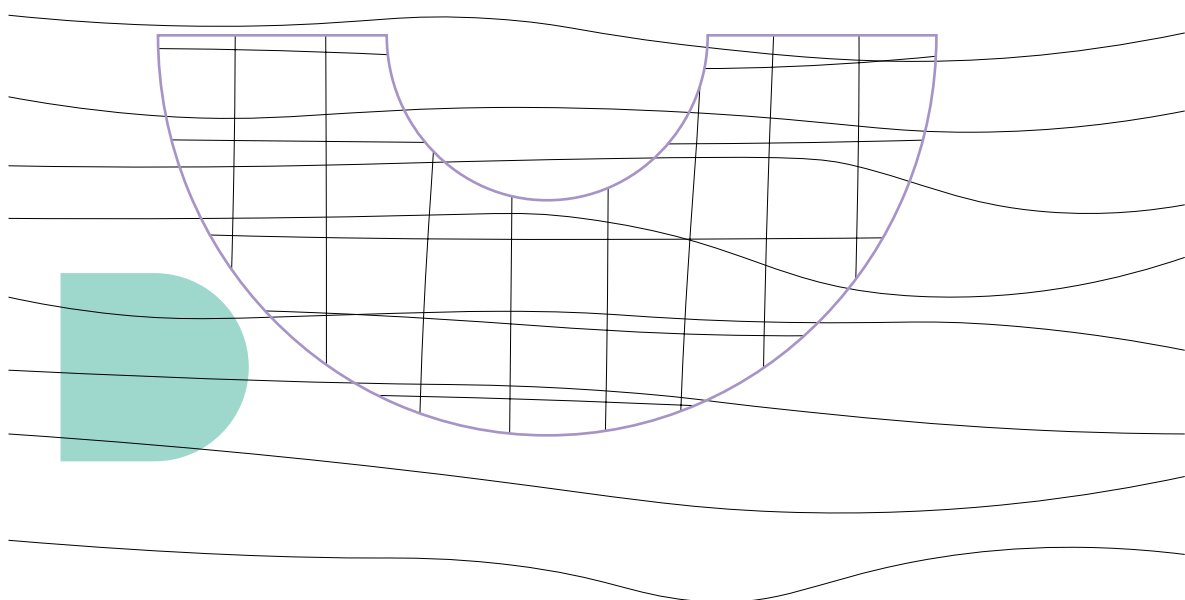
Livrables : % |

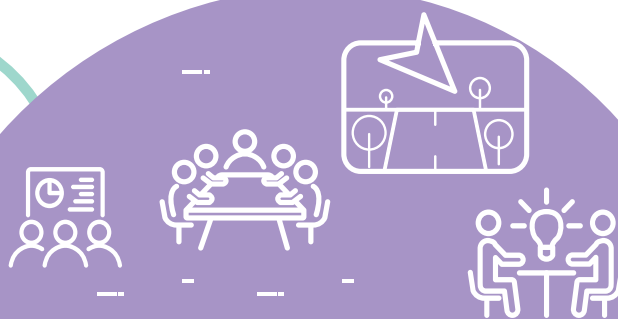






PLANIFICATION & STRATÉGIE TERRITORIALES





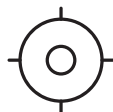
En qualité d'agence d'urbanisme, l'Auran porte une attention particulière à la planification territoriale. Ce domaine est l'un des piliers de ses activités en tant qu'outil d'ingénierie pluridisciplinaire dédié à ses membres.

L'Auran intervient sur des études et des réflexions variées, avec le souci permanent de comprendre, coordonner et accompagner les territoires en le restituant à travers un projet qui mêle perspectives locales et globales.

Les travaux de l'Agence se concentrent principalement autour de deux grands axes :

- **Les réflexions stratégiques et les projets de territoires :** ces dernières années, les mutations institutionnelles et le dynamisme territorial ont amené de nombreuses collectivités à redéfinir leurs projets de territoires. Il s'agit de mieux intégrer les enjeux environnementaux et climatiques, mais aussi de les lier solidement à l'action publique par la construction d'un récit de territoire capable de fédérer largement les acteurs locaux autour d'une vision stratégique partagée. Tout en étant ancrées dans leur contexte immédiat, ces démarches peuvent aussi inspirer d'autres territoires, élargissant ainsi leur portée.
- **Leur transposition dans des documents réglementaires (SCoT, PLUi, ...)** : ces documents représentent, sur une longue période et à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un cadre réglementaire pour l'application de diverses politiques publiques en matière d'organisation de l'espace, d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial et d'environnement. Ce sont des outils essentiels de coordination des stratégies territoriales locales qui révèlent la nécessité d'une cohérence interterritoriale entre ambitions économiques, sociales et environnementales.

En résumé, l'Auran œuvre pour articuler les spécificités locales avec une compréhension globale des enjeux. Un processus qui revêt une importance cruciale pour les territoires afin de les aider à relever les défis auxquels ils sont confrontés.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 33

OBSERVATION FONCIÈRE & TRAJECTOIRE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE



L'Auran, en partenariat avec l'État, le Conseil Départemental, l'Admn et les intercommunalités de Loire-Atlantique, poursuit en 2026 sa mission de mise à disposition et d'accompagnement des territoires pour la mobilisation du dispositif local d'observation foncière intitulé « Conso ZAN 44 ». Cette mission s'inscrit en étroite coordination avec les démarches engagées à l'échelle régionale notamment par la DREAL. À ce titre, l'Auran réalise, auprès de ses adhérents, un travail d'appui au suivi des dynamiques de consommation foncière et à la construction de la trajectoire de sobriété foncière notamment dans le cadre des démarches de planification. Il s'agit également de préparer la transition progressive vers l'OCSGE (Occupation du Sol à Grande Échelle), future référence nationale en matière d'artificialisation. Tous ces travaux permettent ainsi, à tous les adhérents de l'Agence, de disposer des matériaux indispensables pour conduire leurs démarches cadres de planification territoriale.

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  



PROJET 34

PRODUCTION ET ANIMATION DES PORTRAITS DE TERRITOIRES

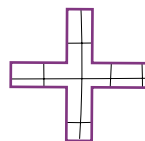


À l'issue des prochaines échéances municipales, de nombreux exécutifs communaux seront renouvelés. Pour permettre aux territoires et aux nouveaux élus de disposer d'une connaissance large des dynamiques à l'œuvre localement, l'Auran a entamé la mise à jour des « Portraits de territoire » qu'elle avait réalisés en 2020. Démographie, mobilité, alimentation, emploi, énergie, densité, artificialisation des sols sont autant de thématiques à explorer et territorialiser. Ces portraits devront aider à mettre en exergue les grands défis et révéleront l'évolution des dynamiques propres à chaque territoire. Ils seront déclinés sur la métropole nantaise et pourront également donner lieu à des conférences spécifiques. Ainsi, sur la base de ces travaux, l'Auran présentera ces documents et animera un dialogue territorial avec l'ensemble des communes de la Métropole et de chacun de ses pôles de proximité.

Chefs de projet : Philippe FROCRAIN & Clément ROBELIN

Directeurs de projet : Hervé PATUREAU & Cécile DELGA

Livable : 





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 35

SCOT DU PÔLE MÉTROPOLITAIN NANTES SAINT-NAZAIRE



Dans la continuité des débats politiques conduits en 2023 et 2024, le SCoT du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire a été arrêté en février 2025. À l'issue d'une phase de consultation et d'enquête publique, le document consolidé a été approuvé en décembre 2025. Afin de décliner les orientations du SCoT révisé et d'approfondir les travaux relatifs à certains enjeux mis en évidence lors des débats, l'Auran continuera à accompagner le Pôle Métropolitain dans le cadre de l'acculturation des élus aux enjeux du SCoT approuvé ainsi que dans la mise en œuvre de son programme d'actions. Plusieurs sujets seront ainsi à approfondir en 2026 tels que la déclinaison plus fine de l'armature environnementale, l'évolution des pratiques de mobilité (cf. Projet 20), les enjeux liés à l'eau et la participation au suivi de l'évolution de la trajectoire du SCoT.

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : | |



PROJET 36

SCOT DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ

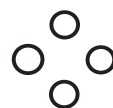


Les travaux de déclinaison du projet politique, à travers le Document d'Orientations et d'Objectifs et le Programme d'Actions, ont abouti à l'arrêt de projet du SCoT révisé lors du conseil syndical du 4 juillet 2025. L'Agence poursuivra son accompagnement sur la finalisation de la révision en vue de l'approbation du SCoT. Elle s'engagera aussi, aux côtés du Pays de Retz et avec l'ensemble des intercommunalités, à les accompagner dans la déclinaison des orientations du SCoT révisé et à approfondir les travaux relatifs à certains enjeux mis en évidence lors des débats. L'Auran continuera à accompagner le Pays de Retz dans le cadre de l'acculturation des élus aux enjeux du SCoT approuvé ainsi que dans la mise en œuvre de son programme d'actions. Il s'agira notamment de construire avec le PETR un outil d'évaluation continue de son SCoT au service d'un pilotage réactif et ciblé (cf. Projet 70). Plus largement, il s'agira aussi de travailler aux travaux de l'observatoire de l'alimentation durable de l'Agence et à la déclinaison de certains indicateurs à l'échelle du Pays de Retz.

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable :



PROJET 37

ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE DU PAYS YON ET VIE



En prévision de la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale en 2027, le Pays Yon et Vie sollicite un accompagnement de l'Auran afin d'anticiper les travaux à engager. Les équipes de l'Agence seront mobilisées autour de 4 axes de travail : observation foncière, études de faisabilités, commerce, renaturation & eau. L'appui à la construction de la trajectoire de sobriété foncière et de renaturation se poursuivra (projets démonstrateurs d'intensification, appui à l'observation foncière, préfiguration d'une stratégie de renaturation). En parallèle, une démarche de consolidation de la trajectoire de neutralité carbone sera engagée. Un focus sera également réalisé sur la thématique de l'eau et du sol dont il convient d'anticiper dès aujourd'hui la montée en puissance dans le futur SCoT. Enfin, la préfiguration de la stratégie d'aménagement commercial, artisanal et logistique (DAACL), finalisée en 2025, sera présentée, au même titre que les autres axes de travail, dans le cadre d'un séminaire de lancement de la révision du SCoT fin 2026.

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | 



PROJET 38

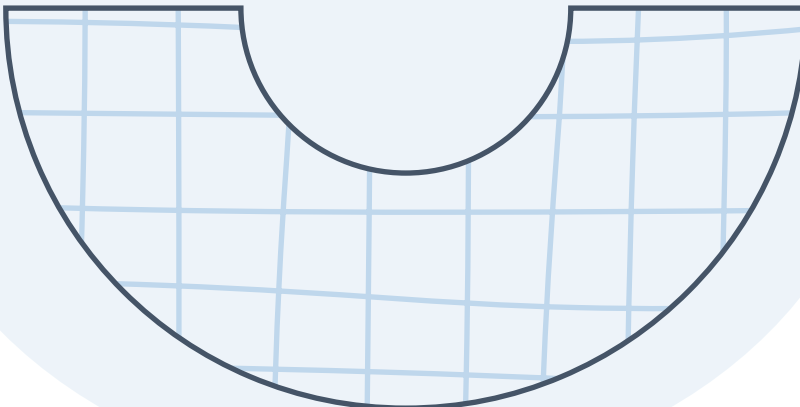
ACCOMPAGNEMENT DES STRATÉGIES DE TERRITOIRE ET DES PLANS LOCAUX D'URBANISME INTERCOMMUNAUX



L'accompagnement des intercommunalités dans leurs démarches de planification réglementaire de type PLUi est l'une des missions essentielles de l'Auran. L'inscription de cette vocation des agences d'urbanisme directement dans le code de l'urbanisme en atteste indiscutablement (art. L132-6). Au-delà de cette légitimité, l'Auran s'implique dans ces démarches stratégiques et/ou réglementaires avec le souci permanent de combiner une lecture précise des enjeux territoriaux avec une vigilance sur les incidences opérationnelles des règles qui en découlent. Cette exigence technique et opérationnelle se conjugue également avec le souci d'adapter son accompagnement à chaque territoire où l'Auran se mobilise. En 2026, l'Agence sera notamment mobilisée sur la préfiguration de la révision du PLUm de Nantes Métropole, mais de nouvelles démarches de PLUi ou de Portraits de territoire spécifiques pourraient également être initiées à différents niveaux dans le prolongement du renouvellement des exécutifs intercommunaux, suite aux élections municipales.

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  |  | 



PROJET 39

ACCOMPAGNEMENT AU BILAN DU SRADDET DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

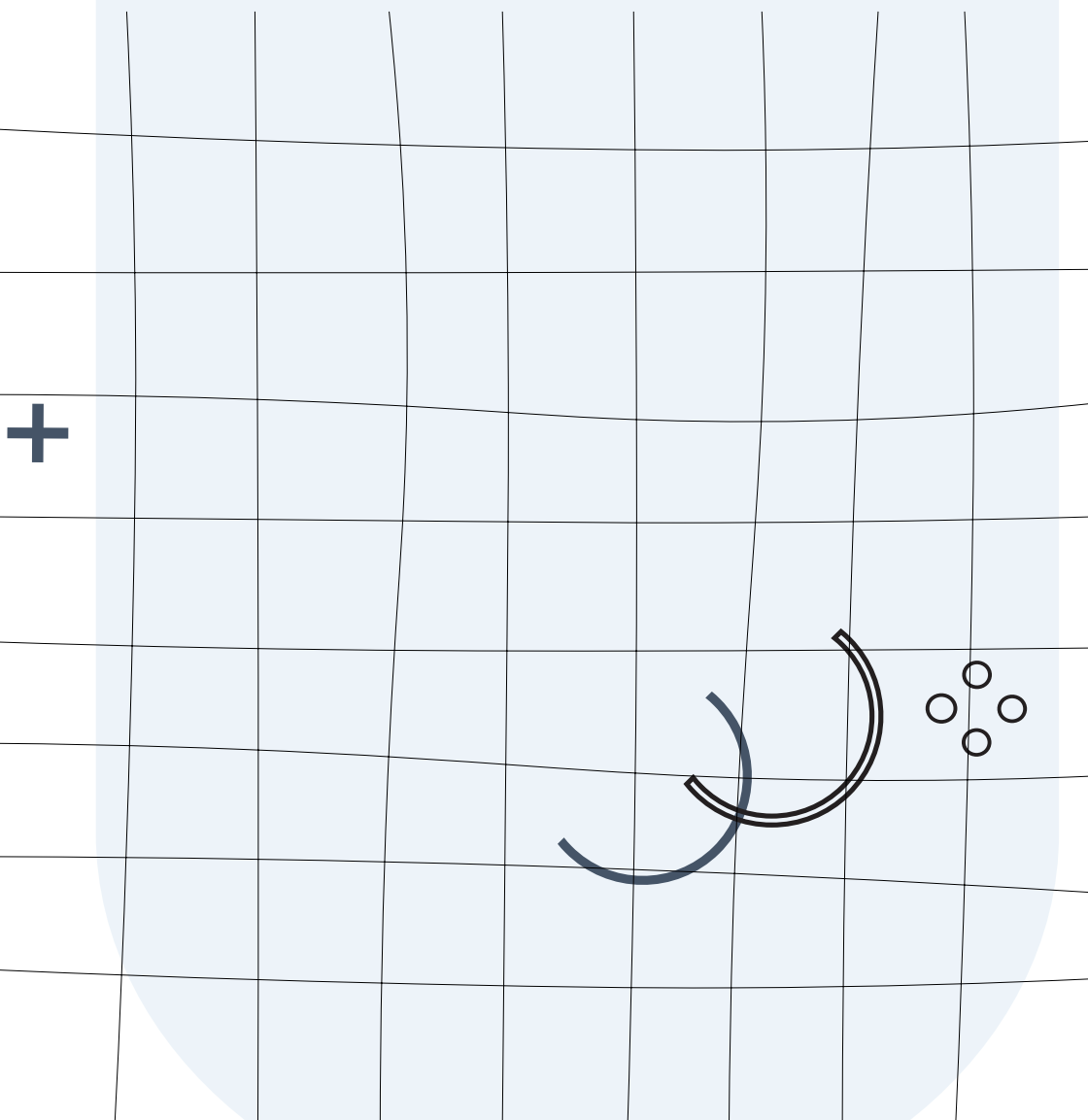


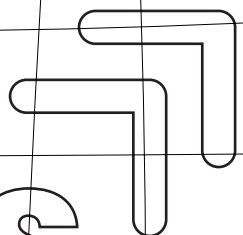
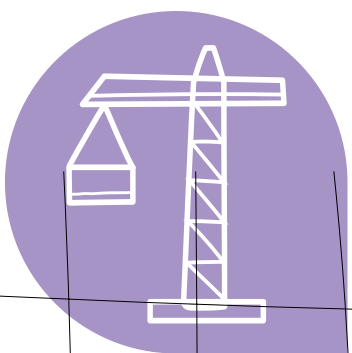
Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la Région des Pays de la Loire a été approuvé en décembre 2021. Conformément à la réglementation (art. L.4251-1 et suivants du CGCT) et aux dispositions déclinées par la Région des Pays de la Loire dans son fascicule de règles, le SRADDET doit faire l'objet d'un suivi-évaluation à échéances régulières. L'Auran accompagnera la Région dans cette démarche en réalisant une analyse approfondie, pour chaque action, des indicateurs de suivis définis et des impacts observés. Une attention particulière sera portée sur les enjeux de mobilité et de stratégie foncière régionale (ZAN).

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE

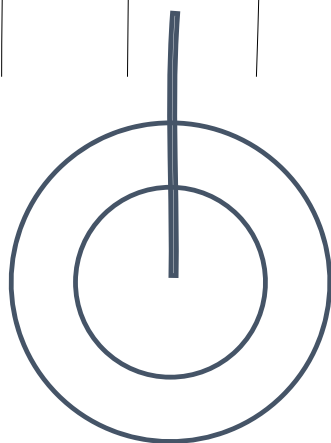
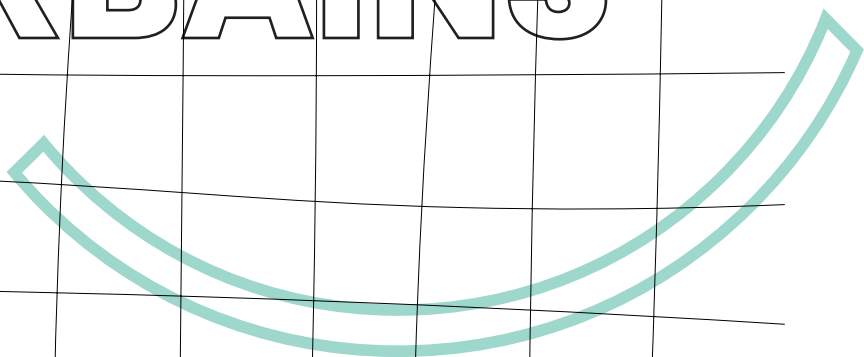
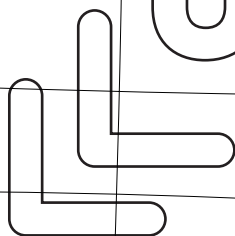
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : 





PROJETS URBAINS





Le projet urbain répond en premier lieu à une volonté des collectivités d'agir, d'organiser les besoins du territoire (logements, entreprises, équipements, espaces publics, mobilité, nature en ville...) et d'anticiper ceux à venir (énergie, réversibilité, sobriété foncière...). Ainsi le projet urbain s'oppose au « laisser-faire » dont les conséquences sont une standardisation de la ville, un accroissement de la ségrégation socio-spatiale ou encore une dégradation de la qualité urbaine. La vocation de l'Auran, au travers du projet urbain, repose sur le croisement des regards (interne, externe, technique, politique et citoyen). Cela se traduit par le passage du dessein au dessin qui repose sur le partage, l'innovation, la pédagogie et l'ouverture pour une réponse pragmatique, sensible et contextualisée pour chaque projet.

Aujourd'hui, les enjeux d'une nouvelle fabrique de la ville interrogent sur les nouveaux modes opératoires, les modalités de financement, la capacité d'un foncier à recevoir une programmation, et les modalités de mise en œuvre des transitions. « Donner à voir » pour se projeter est donc essentiel. En appui sur l'ensemble des observatoires portés par l'Auran, des expérimentations, et de l'objectivation des dynamiques urbaines propres au territoire, l'ensemble des accompagnements de l'Agence sur la thématique du projet urbain repose sur trois compétences en perpétuel renouvellement dans leurs méthodes :

- **La programmation urbaine** qui pose le premier jalon de la construction du récit d'un territoire : histoire, géographie, besoins, réglementation.
- **Les études** qui révèlent la capacité d'un récit à se concrétiser au regard des enjeux techniques, réglementaires et financiers. Ces outils de conception sont au cœur de la démarche de l'Agence pour concrétiser la stratégie des territoires dans une programmation adaptée.
- **Le conseil et l'animation**, comme guides pour sensibiliser et accompagner les acteurs publics du territoire dans leurs dialogues avec les porteurs de projets.

Ces trois axes se concrétisent autour d'une grande diversité d'interventions sur des projets aux échelles multiples : les stratégies de mutation urbaines et paysagères, les requalifications urbaines et l'émergence de nouveaux quartiers, le renouvellement urbain et la revitalisation des cœurs de ville et des zones d'activités. Enfin, cette approche s'inscrit pleinement dans la vocation de l'Auran d'apporter une réponse contextualisée, multi-échelles, et multithématiques, adaptable sur l'ensemble des territoires de ses adhérents.



L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 40

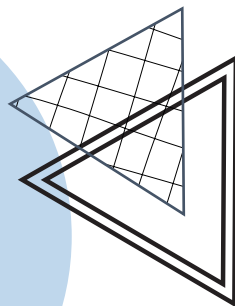
ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE POUR LE RENOUVELLEMENT DE PONT-ROUSSEAU À REZÉ



Dans le prolongement du travail de diagnostic et de stratégie urbaine réalisé par l'Agence en 2025, l'année 2026 permettra de poursuivre le travail de programmation urbaine du Plan-guide sur le secteur de Pont Rousseau. En continuité des démarches d'ateliers avec la Ville de Rezé, les services de la Métropole et les acteurs du secteur, il s'agira pour l'Auran de poursuivre l'étude en développant un parcours fraîcheur et de nouvelles programmations sur le quartier, en concentrant la réflexion sur des secteurs stratégiques du quartier.

Cheffe de projet : Cécilia ROBERGEAUD
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : 



PROJET 41

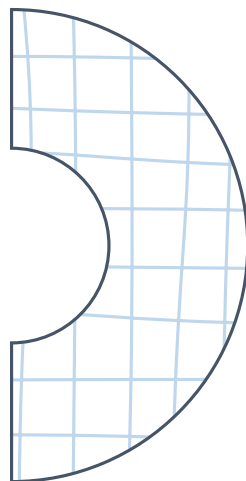
ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE POUR LE RENOUVELLEMENT DU SECTEUR DU CARDO



L'étude de programmation urbaine engagée par l'Auran sur le secteur du Cardo vise à réinterroger la vocation des grandes centralités commerciales, au regard des enjeux contemporains de décarbonation, de sobriété foncière et de Zéro Artificialisation Nette. Situé à un carrefour stratégique et bien desservi, ce secteur constitue un levier majeur de mutation urbaine au sein de la route de Rennes. L'année 2026 permettra à l'Auran de finaliser le Plan-guide sur le secteur, suite au partage des scénarios avec l'ensemble des acteurs concernés (Villes de Nantes et d'Orvault, Nantes Métropole, habitants, commerçants, usagers) et en lien avec les autres projets en cours sur le périmètre.

Cheffe de projet : Cécilia ROBERGEAUD
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : 



PROJET 42

PLAN-GUIDE FRÊNE ROND / SAINT SEB' BOULEVARD - SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE



En 2024, le Plan-guide de Frêne Rond a fait partie des 74 lauréats du plan national de soutien à la transformation des centres commerciaux, saluant ainsi l'ambition de l'Agence de faire de ce Plan-guide un démonstrateur du renouvellement urbain des entrées de ville, reproductible pour l'ensemble de ses adhérents. En 2026, l'Agence poursuivra son travail d'accompagnement de Nantes Métropole et de la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire pour proposer une mise à jour du Plan-guide en lien avec les contraintes environnementales, les besoins de desserte du secteur et les enjeux des grands propriétaires fonciers et les porteurs de projet.

Cheffe de projet : Cécilia ROBERGEAUD

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livable : 

PROJET 43

ACTUALISATION DU PLAN-GUIDE DU QUARTIER SUR LE SECTEUR NANTES ATLANTIQUE

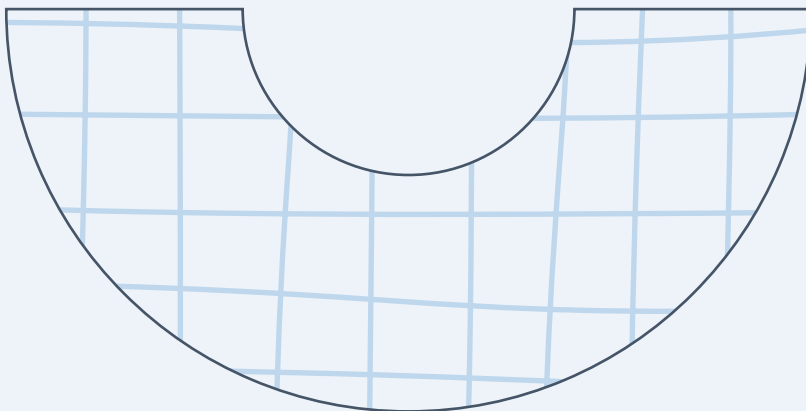


À la suite du premier Plan-guide élaboré par l'Agence en 2021, l'étude sur le secteur Nantes Atlantique se poursuit afin d'approfondir le projet et d'en préciser les contours, notamment au regard des enjeux issus du Grand Débat et du PCAET. L'année 2025 a été rythmée par plusieurs workshops multi-thématiques, qui ont permis de faire émerger des pistes d'enrichissement sur les grands leviers de la fabrique urbaine à différentes échelles dépassant les limites de la zone aéroportuaire : mobilités, économie, nature, biodiversité, santé, énergie, etc. En 2026, les travaux viseront à ajuster le Plan-guide en définissant des enjeux et des orientations adaptées aux réalités territoriales. En parallèle, l'Auran accompagnera la Métropole dans la déclinaison des premiers sites d'opportunité, comme les premiers démonstrateurs d'un futur Quartier Métropolitain.

Cheffe de projet : Élixa COLAS

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  



PROJET 44

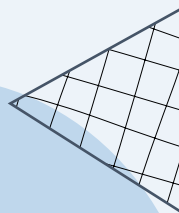
RÉGÉNÉRATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



En 2026, l'Agence poursuivra les accompagnements sur les études de stratégie de régénération des zones d'activités économiques notamment sur la Communauté de communes de Nozay et Nantes Métropole. Ces espaces économiques doivent nécessairement enclencher un processus de régénération urbaine au regard des grands piliers de la résilience et des transitions : densification et mixité économique, sobriété énergétique et décarbonation, accessibilité et cadre de travail... Ces études sont des composantes essentielles qui permettent à plus grande échelle de nourrir les réflexions des adhérents de l'Auran dans leurs documents de planification urbaine : SCoT, DAACL, PLUi, stratégie économique...

Cheffe de projet : Cécilia ROBERGEAUD
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livable : 



PROJET 45

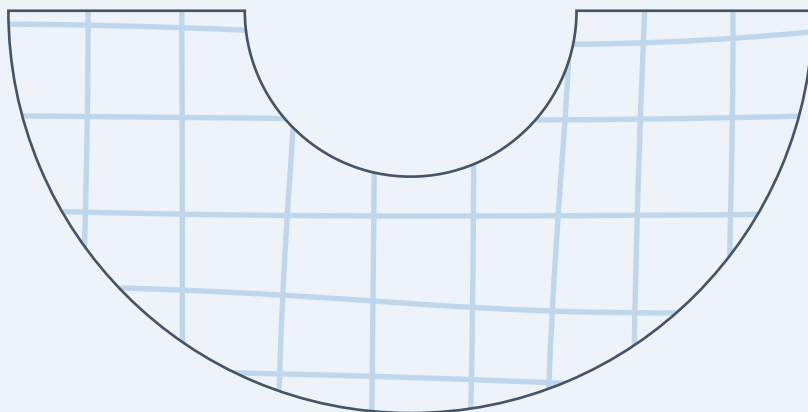
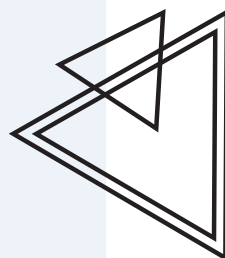
ÉTUDE DE STRATÉGIE URBAINE SUR LA REQUALIFICATION DES GRANDS BOULEVARDS DU XIX^{ÈME} SIÈCLE NANTAIS

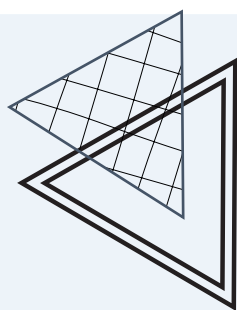


Les grands boulevards nantais du XIX^{ème} siècle se sont façonnés au fil du temps, au travers de grandes transformations urbaines. De la vocation originelle de relier la commune de Chantenay à la commune de Doulon, ces boulevards se sont progressivement inscrits dans une logique de ceinture géographique à l'échelle de la ville de Nantes. À l'heure des nouvelles mobilités urbaines, l'intégration des enjeux de renaturation, de désimperméabilisation, de rafraîchissement ou encore d'intensification des usages des espaces publics, nécessite de se réinterroger sur la vocation de ces grands boulevards. Suite à la réalisation du diagnostic en 2025, l'Auran continuera de s'appuyer sur l'ensemble de ses outils, observatoires et compétences pour objectiver la capacité de ces boulevards à muter.

Cheffe de projet : Énora VACHER
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livable : 





PROJET 46

SUIVI ET ANIMATION DE LA DÉMARCHE NATIONALE ÉCOQUARTIER

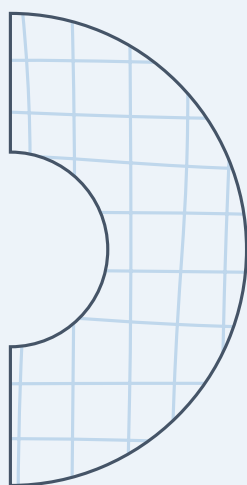


En 2026, l'Auran poursuivra son rôle d'expert auprès de la DREAL pour l'analyse des candidatures au label ÉcoQuartier, en s'appuyant sur ses propres expériences. Elle participera aux jurys régionaux et aux ateliers organisés dans ce cadre. Au-delà de son engagement dans cette démarche nationale, ce travail contribue à promouvoir une conception urbaine plus sobre, fondée sur des ressources locales, la valorisation de l'existant et des modes de faire adaptables.

Cheffe de projet : Élixa COLAS

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livable :





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 47

MISE EN PERSPECTIVE DES OUTILS DE PROGRAMMATION URBAINE ET ÉCONOMIQUE



La sobriété va demain s'imposer comme objectif dans toute opération d'aménagement. Sobriété foncière et mobilité douce impliquent de proposer une programmation urbaine et économique cohérente avec l'ambition de la ville du quart d'heure, afin d'améliorer l'empreinte carbone des déplacements entre domicile et travail et de satisfaire en proximité les besoins en consommation, loisirs, soins, éducation, gardes d'enfants... Dans le cadre de son intervention sur des Plans-guides et autres études pour ses adhérents, l'Agence proposera, en cohérence avec les dynamiques locales, les stratégies territoriales et les enjeux de sobriété, un appui à la définition de leviers d'actions pour l'intensification et la diversification des activités économiques (tertiaire, productif, artisanat, logistique et commerciale, ...) dans une logique multi-échelles et partenariale des enjeux économiques du territoire ligérien.

Cheffe de projet : Mathilde LOGET

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livable :

PROJET 48

ACCOMPAGNEMENT AUX OUTILS DES PROJETS URBAINS

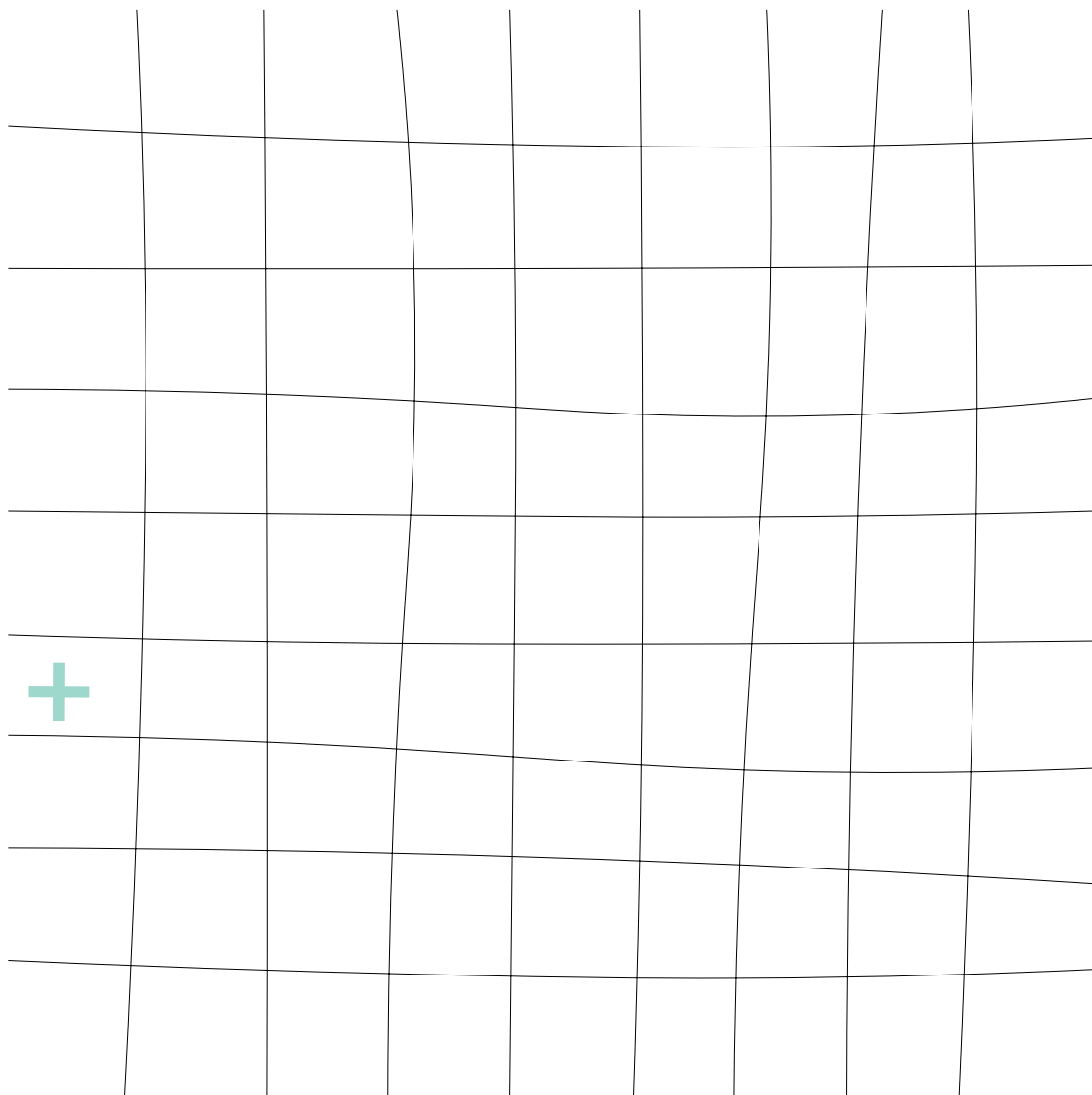


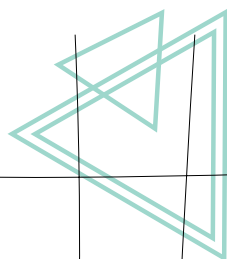
Les outils de conception, de planification et de stratégie urbaine (cartes, plans, coupes, perspectives, maquette 3D, ...) sont au cœur des études de l'Auran. Ils permettent de se projeter dans le temps, de donner à voir et de mesurer les impacts des stratégies et des vocations urbaines proposées aux adhérents de l'Agence. En 2026, l'Agence continuera à développer de nouveaux outils et modes de faire pour apporter des solutions concrètes aux enjeux des travaux réalisés au sein de l'Agence. Cette démarche s'inscrit plus largement dans la volonté de l'Auran d'amener des réponses pédagogiques lisibles et accessibles aux nouveaux modes de la fabrique de la ville.

Cheffe de projet : Véronique OUVARD

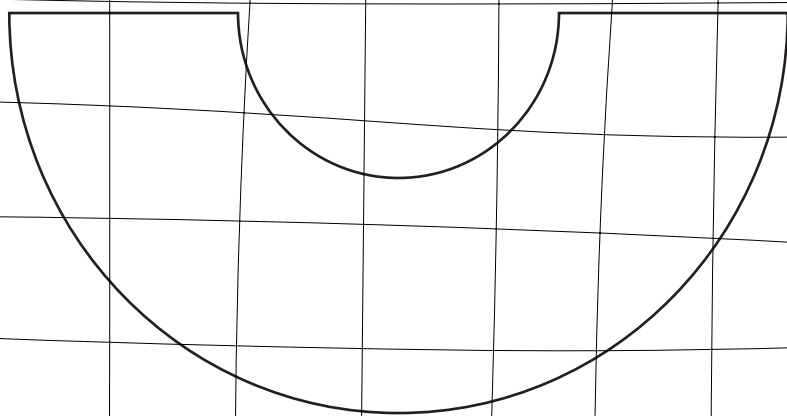
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables : C | % |





SERVICES URBAINS



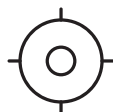


Les services urbains, qu'ils soient liés à l'énergie, l'eau, la valorisation des déchets ou encore à la bonne gestion des ressources, sont les piliers souvent invisibles du bon fonctionnement de la ville. Dans un contexte de transition, de sobriété, de modification des comportements, ces services doivent nécessairement s'adapter, se lier et s'entremêler pour répondre aux enjeux démographiques, économiques et environnementaux de nos territoires. L'Auran, dans sa vision prospective, transversale et multi-territoriale souhaite reconnecter les services urbains à l'ensemble de l'écosystème de la fabrique de la ville.

Les interventions de l'Agence se concentrent sur deux axes majeurs :

- **Observer, capitaliser, mettre en synergie** : l'Auran s'attache, en miroir de l'Observatoire Partenarial de la transition énergétique, à monter en compétences sur les enjeux de valorisation des ressources et plus globalement sur les enjeux de la décarbonation de la ville. L'Agence collecte et analyse des données pour offrir une vision claire et actualisée de ces enjeux au regard de la multiplicité des acteurs (publics et privés) et de la capacité des filières économiques à se structurer.
- **Infuser, innover les services urbains au sein des études de l'Auran** : fort de cette montée en compétence, il s'agit de valoriser cette thématique au sein des études de stratégie, de programmation et de faisabilité urbaines réalisées par l'Agence sur l'ensemble des territoires. Il faut également prendre en considération l'ensemble des mécanismes fiscaux, budgétaires et réglementaires qui ne cessent d'évoluer afin d'aider les adhérents de l'Agence à anticiper leurs stratégies urbaines au regard de leur capacité à financer et optimiser les services urbains.

En somme, face à la nécessaire adaptation des territoires aux enjeux de transition, l'Auran s'engage à apporter un regard objectif et contextualisé sur la mutation des services urbains. En combinant veille, expertise et conseil, l'approche de l'Agence vise à s'adapter aux spécificités territoriales pour accompagner ses adhérents.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 49

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LOIRE-ATLANTIQUE

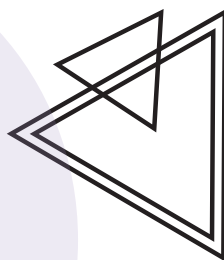


Après une phase de montée en connaissance territoriale de la production et de la consommation d'énergie de notre territoire, l'Auran souhaite désormais poursuivre son cycle de travail visant à lier plus systématiquement vision stratégique et déclinaison opérationnelle sur la thématique de l'Énergie. Les travaux d'observation, d'évaluation et de planification énergétique portés par l'Auran irriguent désormais l'ensemble de son programme partenarial de travail en lien avec les politiques publiques d'aménagement structurantes et les documents cadres : SCoT, PCAET... Demain, l'évolution de cet observatoire devra permettre de préciser les leviers d'actions des territoires et de cibler les acteurs par politique publique (entreprises, citoyens, collectivités,...) garant de la tenue du rythme vis-à-vis de l'atteinte des objectifs climatiques.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : %



PROJET 50

OBSERVATOIRE DE LA TRANSITION INTÉGRÉE DE L'ÉCONOMIE DES RESSOURCES : MATIÈRE

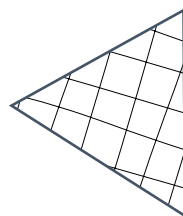


Après une phase de structuration et de mise en synergie avec les acteurs publics et économiques en charge de collecter, gérer, transformer et valoriser les déchets non ménagers, l'Auran souhaite poursuivre son travail de territorialisation de ces volumes et de caractérisation de leur capacité à participer au processus de régénération urbaine. Cet observatoire s'inscrit plus globalement dans la nécessité d'apporter des réponses aux trajectoires locales (ZAN, ZEN, PCAET) pour impulser une décarbonation de la fabrique de la ville et des territoires. À ce titre, en 2026, un travail approfondi sera mené sur la planification intégrée de la filière 3R (Réutilisation, Réemploi, Recyclage). Cela passera notamment par la caractérisation de la mine urbaine, des entretiens avec les opérateurs de la fabrique de la ville et l'organisation d'une planification de la déconstruction sélective territoriale. L'Auran prendra également toute sa part à l'identification des leviers pour déployer une plateforme territoriale.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : %





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 51

ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DU DÉPLOIEMENT DES FONTAINES À EAU



Adaptation de la ville au changement climatique, amélioration de la qualité et de la convivialité des espaces publics, rafraîchissement des espaces publics et résorption des îlots de chaleur urbains, accès à l'eau pour tous les publics sont quelques-uns des enjeux du renforcement du maillage des lieux d'accès à l'eau potable sur l'espace public. En 2026, l'Auran poursuivra l'accompagnement engagé auprès de la Direction de l'Espace Public (DEP) de Nantes Métropole et la mise en œuvre d'un schéma directeur du déploiement des fontaines à eau sur la ville de Nantes. Sur la base d'un diagnostic territorial, il s'agira de préciser les objectifs politiques et techniques attendus à l'horizon 2030 et de définir des axes de mise en œuvre pour renforcer l'accessibilité à l'eau potable sur le territoire. Enfin ce projet s'inscrit comme un premier démonstrateur d'une réflexion plus globale sur les services essentiels et les nouveaux usages sur l'espace public portée par l'Agence, déclinable sur les territoires des adhérents de l'Auran.

Cheffe de projet : Énora VACHER

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : 

PROJET 52

SCHÉMA DIRECTEUR DE GESTION DES BIODÉCHETS ALIMENTAIRES : ORGALIM'



En appui de l'observatoire MATIE'R, l'Auran, en lien avec la Direction des déchets de Nantes Métropole, a pu caractériser et quantifier les volumes de biodéchets produits par les habitants de la métropole nantaise. Après un déploiement sur les 24 communes de Nantes Métropole, cette année 2026 devra permettre à l'Agence de poursuivre ce travail au travers de la mise en œuvre d'une stratégie de déploiement d'une collecte de cette ressource sur le centre-ville de la ville de Nantes. Des enjeux de maillages, de typologies de récoltes (composteurs individuels, collectifs ou points d'apports volontaires), ou encore de gestion et d'efficacité économique seront au cœur de cette stratégie. Enfin, il s'agira pour l'Agence d'inscrire ce démonstrateur au cœur de la réflexion des services urbains afin de partager et diffuser cette compétence à l'ensemble des adhérents de l'Auran.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : 



PROJET 53

APPUI À L'ANIMATION DU FORUM MÉTROPOLITAIN POUR LE CLIMAT ET SUIVI DE LA TRAJECTOIRE CARBONE DU PCAET DE NANTES MÉTROPOLE



En 2024, l'Auran a participé activement à la réalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la métropole nantaise au travers de la production de plusieurs scénarios d'atteinte de la trajectoire neutralité carbone en travaillant notamment des objectifs de manière quantifiée et territorialisée par l'Agence. En 2026, l'Auran poursuivra son accompagnement au regard du suivi de cette nouvelle trajectoire et la mise à l'étude de quelques actions phares du PCAET (préfiguration d'une coopérative carbone, étude d'un périphérique solaire, ...). Cette démarche s'inscrit également en lien avec le Forum Métropolitain pour le Climat, pour lequel l'Auran est chargée de suivre et d'évaluer la trajectoire climatique vis-à-vis des acteurs du Forum, d'apporter des réponses contextualisées et objectives aux débats soulevés par les membres du Forum.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  |  | 

PROJET 54

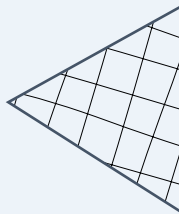
APPUI À LA PRÉFIGURATION D'UNE COOPÉRATIVE CARBONE & RÉSILIENCE DU BASSIN DE VIE NANTAIS



En 2025, l'Auran a participé activement à la réalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la métropole nantaise au travers de la production de plusieurs scénarios d'atteinte de la trajectoire neutralité carbone en travaillant notamment des objectifs de manière quantifiée et territorialisée par l'Agence. En 2026, l'Auran poursuivra son accompagnement au regard du suivi de cette nouvelle trajectoire et la mise à l'étude de quelques actions phares du PCAET (préfiguration d'une coopérative carbone, appui à la territorialisation des enjeux du PCAET à l'échelle des Pôles de proximité, ...). Cette démarche s'inscrit également en lien avec le Forum Métropolitain pour le Climat, pour lequel l'Auran est chargée de suivre et d'évaluer la trajectoire climatique vis-à-vis des acteurs du Forum, d'apporter des réponses contextualisées et objectives aux débats soulevés par les membres du Forum.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : 



PROJET 55

PLAN-GUIDE STRATÉGIE CLIMAT SUR L'ÎLE DE NANTES, DÉMONSTRATEUR DE LA DÉMARCHE IMPACT



L'Auran porte la volonté d'apporter des réponses aux enjeux de neutralité carbone afin de pouvoir faire bénéficier à l'ensemble de ses adhérents cette compétence au service de leur territoire. Cette ambition, en appui du PCAET de Nantes Métropole, a trouvé un écho sur la territorialisation de ses objectifs de neutralité carbone sur l'île de Nantes. Une étude en deux phases portant sur un diagnostic et une stratégie d'intervention sera réalisée pour permettre d'accélérer la mise en œuvre et d'atteindre les objectifs du Plan Climat (atténuation, adaptation). Ce projet s'inscrit comme un démonstrateur de la démarche transversale IMPACT initiée par l'Auran (cf Projet 70), dans une logique de diffusion et de partage à l'ensemble de ses adhérents et de reproduction sur d'autres échelles géographiques. Il s'agit de tester des méthodes et des process dans une volonté de reproductibilité et de mutualisation.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  

PROJET 56

ACCOMPAGNEMENT À LA STRUCTURATION DE LA FEUILLE DE ROUTE MÉTROPOLITAINE DE L'ÉCO-CONSTRUCTION

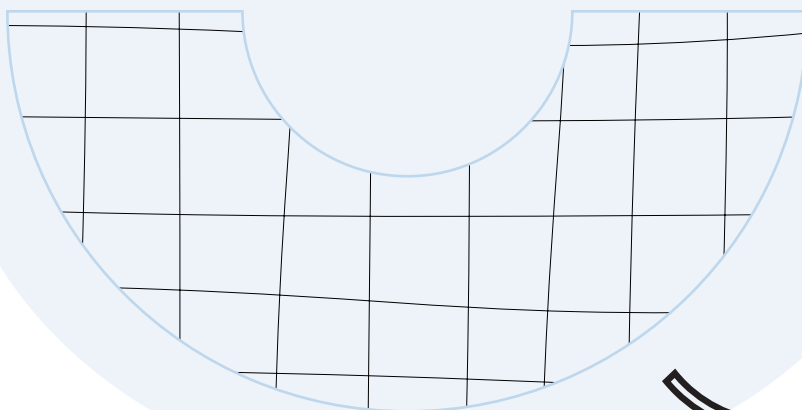


En appui de l'écosystème partenarial de l'observatoire MATIE'R, l'Auran accompagnera, en 2026, Nantes Métropole dans la structuration de la feuille de route métropolitaine de l'éco-construction. Il s'agira pour l'Agence de poursuivre le travail initié en 2025 sur les leviers d'un urbanisme soutenable et plus particulièrement sur la capacité du secteur de la construction à faire évoluer son mix de matériaux (intensifier la filière 3R, les matériaux biosourcés et les matériaux bas carbone) mais aussi d'apporter des solutions pour réduire la consommation de matériaux (Rénovation, intensification des usages, surélévation, réversibilité des futures constructions...). Plus largement, ce projet s'inscrit dans la continuité du PCAET de Nantes Métropole et permettra d'alimenter les réflexions de l'ensemble des adhérents de l'Agence dans le cadre de leur PCAET.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : 





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 57

MISE EN PERSPECTIVE DES NOUVEAUX LEVIERS D' ACTIONS ET DE FINANCEMENT DE LA FABRIQUE DE LA VILLE

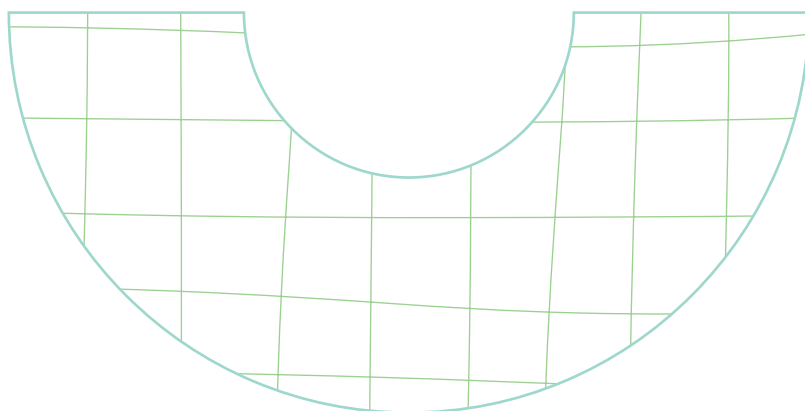


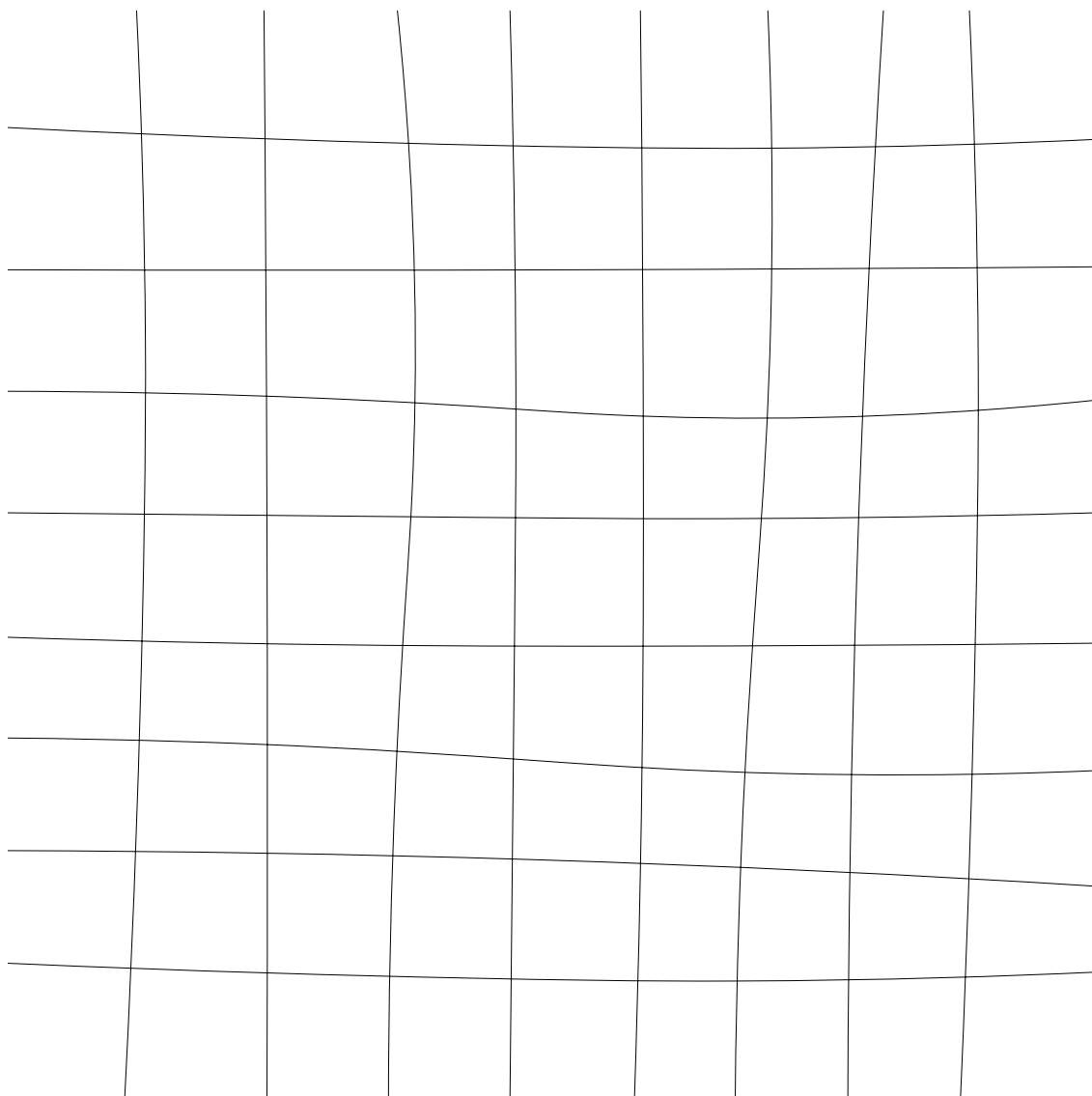
À l'heure du ZAN, le modèle de la fabrique de la ville se recentre encore plus fortement sur l'adaptation, l'intensification de l'existant et la renaturation. Plus difficile, plus coûteux, le renouvellement urbain se heurte cependant à un décalage entre les capacités contributives des acteurs et le coût des opérations. Le renchérissement de la rente foncière fragilise le modèle actuel de financement. Il pose donc la question du partage de la valeur et l'optimisation des usages sur l'existant. Pour accompagner ses adhérents dans leurs projets d'aménagement et de renaturation, l'Agence renforcera sa connaissance des mécanismes et des dispositifs de maîtrise des coûts et des outils règlementaires, juridiques, fiscaux existants ou émergents que peuvent mobiliser les collectivités au service de la fabrique urbaine afin de conforter la vision stratégique des territoires.

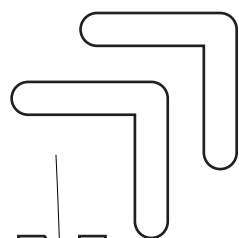
Cheffe de projet : Mathilde LOGET

Directeur de projet : Yann KEROURÉDAN

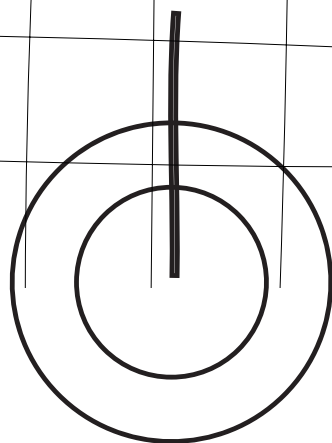
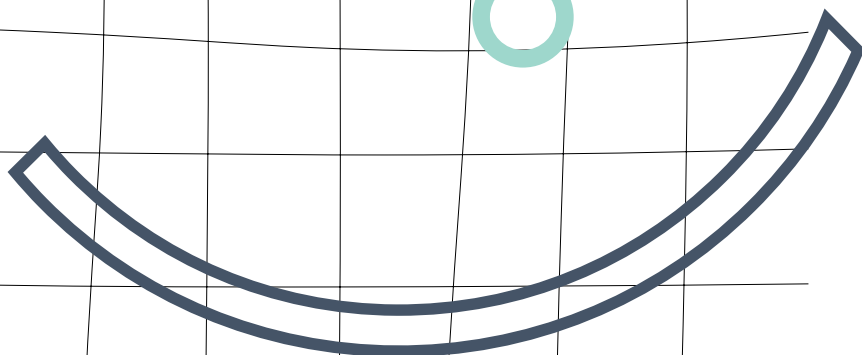
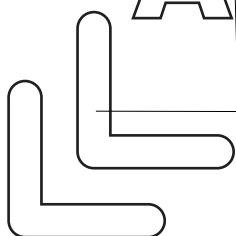
Livable :

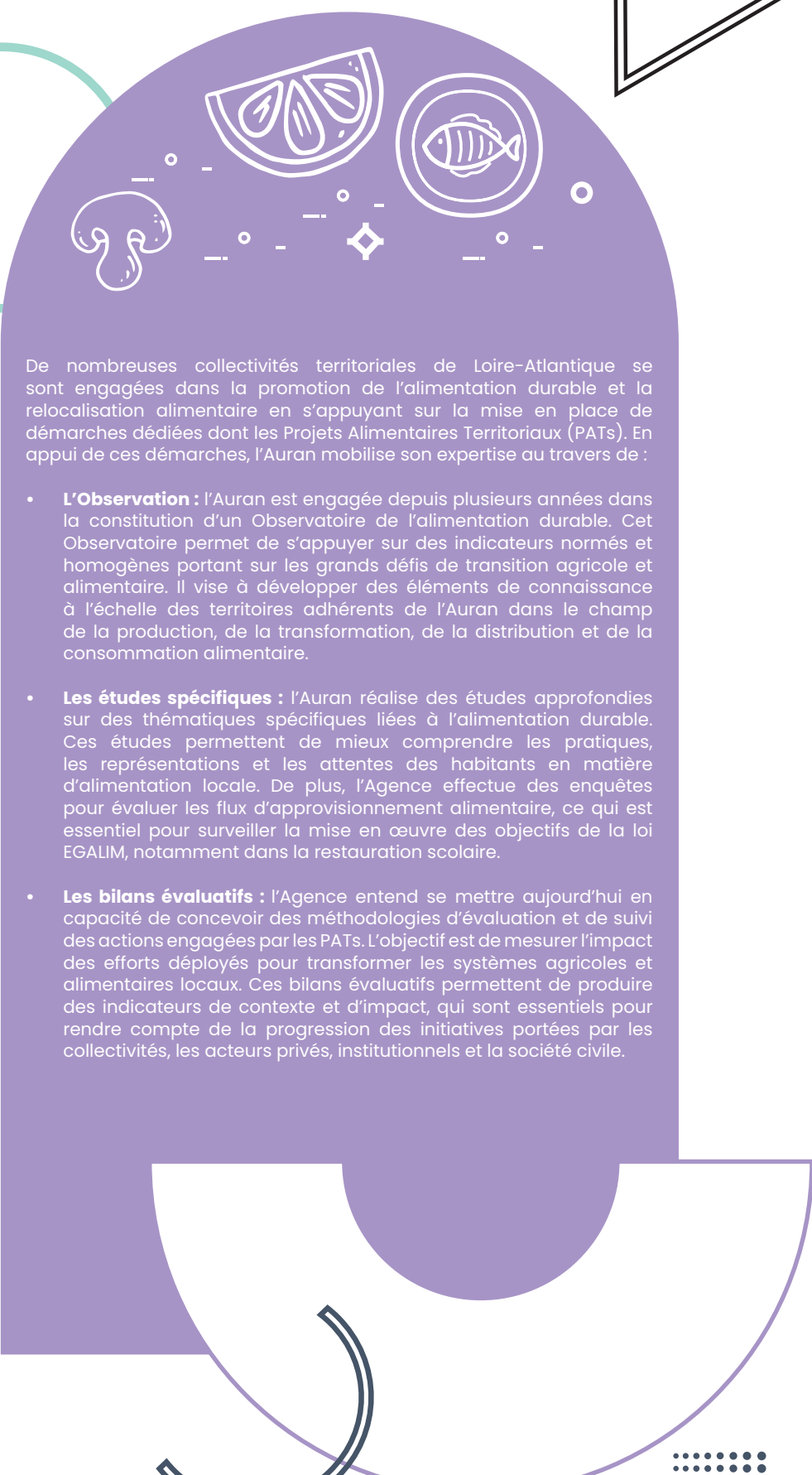
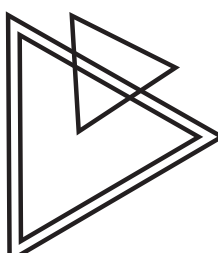
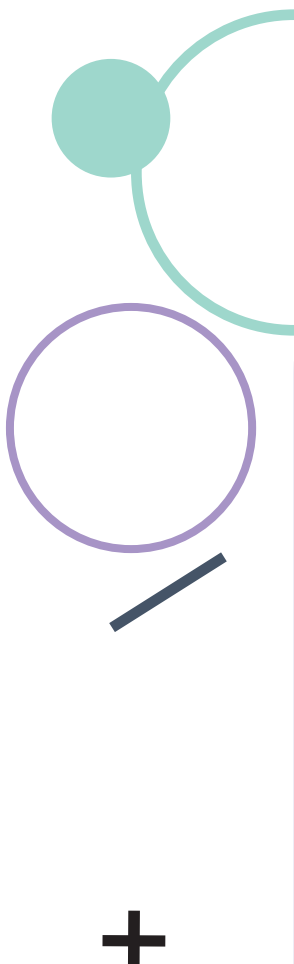






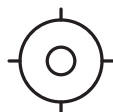
ALIMENTATION





De nombreuses collectivités territoriales de Loire-Atlantique se sont engagées dans la promotion de l'alimentation durable et la relocalisation alimentaire en s'appuyant sur la mise en place de démarches dédiées dont les Projets Alimentaires Territoriaux (PATs). En appui de ces démarches, l'Auran mobilise son expertise au travers de :

- **L'Observation** : l'Auran est engagée depuis plusieurs années dans la constitution d'un Observatoire de l'alimentation durable. Cet Observatoire permet de s'appuyer sur des indicateurs normés et homogènes portant sur les grands défis de transition agricole et alimentaire. Il vise à développer des éléments de connaissance à l'échelle des territoires adhérents de l'Auran dans le champ de la production, de la transformation, de la distribution et de la consommation alimentaire.
- **Les études spécifiques** : l'Auran réalise des études approfondies sur des thématiques spécifiques liées à l'alimentation durable. Ces études permettent de mieux comprendre les pratiques, les représentations et les attentes des habitants en matière d'alimentation locale. De plus, l'Agence effectue des enquêtes pour évaluer les flux d'approvisionnement alimentaire, ce qui est essentiel pour surveiller la mise en œuvre des objectifs de la loi EGALIM, notamment dans la restauration scolaire.
- **Les bilans évaluatifs** : l'Agence entend se mettre aujourd'hui en capacité de concevoir des méthodologies d'évaluation et de suivi des actions engagées par les PATs. L'objectif est de mesurer l'impact des efforts déployés pour transformer les systèmes agricoles et alimentaires locaux. Ces bilans évaluatifs permettent de produire des indicateurs de contexte et d'impact, qui sont essentiels pour rendre compte de la progression des initiatives portées par les collectivités, les acteurs privés, institutionnels et la société civile.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 58

OBSERVATOIRE DE L'ALIMENTATION DURABLE

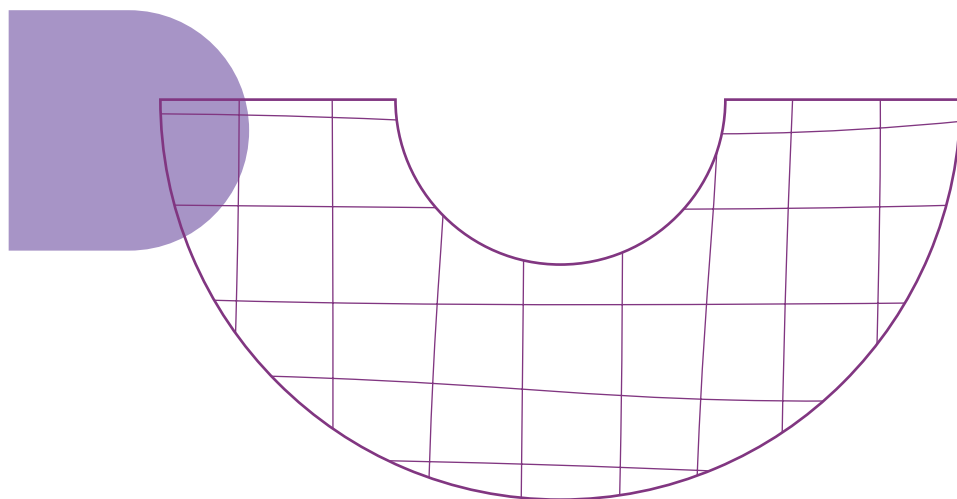


En 2025, la structuration de l'Observatoire de l'alimentation durable de l'Auran a permis de poser les bases d'une approche renouvelée des six défis de la résilience agricole et alimentaire, présentée dans l'illustré de l'Auran intitulé « Renforcer la résilience agricole et alimentaire en Loire-Atlantique : défis et leviers croisés ». En 2026, l'Auran poursuivra le suivi et l'enrichissement de l'observatoire. Ce travail reposera à la fois sur la mise à jour des indicateurs existants et sur la recherche de nouvelles données et de partenariats, en lien avec les travaux de l'Agence. L'objectif est de proposer aux collectivités, selon leur approche ou le degré de maturation de leurs démarches, des outils permettant de construire un diagnostic territorial, ou de contribuer à l'enrichissement de leurs politiques publiques ayant trait directement ou indirectement à l'agriculture et à l'alimentation.

Cheffe de projet : Adeline POUX

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrable : %





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 59

ÉTUDE DE PLANIFICATION ET DE RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

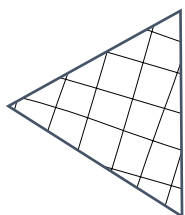


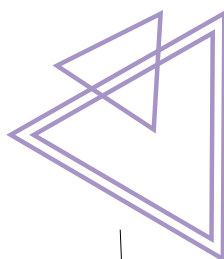
Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), Nantes Métropole a engagé une démarche de planification pour renforcer la résilience agricole et alimentaire. Cet objectif suppose des transformations profondes des modes de production, de consommation, d'organisation des filières et de logistique alimentaire. Il nécessite aussi de tenir compte des enjeux liés à la santé publique et aux effets du changement climatique sur les pratiques agricoles locales. Après un premier travail d'analyse des enjeux et politiques publiques ayant trait directement ou indirectement à l'alimentation, l'Auran engage un travail quantitatif sur la production agricole et la demande alimentaire. L'objectif est d'estimer les évolutions nécessaires du volume et de la nature des productions agricoles locales, des besoins en approvisionnements extérieurs, des outils de transformation locaux, et du rôle de la commande publique dans le soutien aux filières locales.

Chef de projet : Pascal VIVIEN

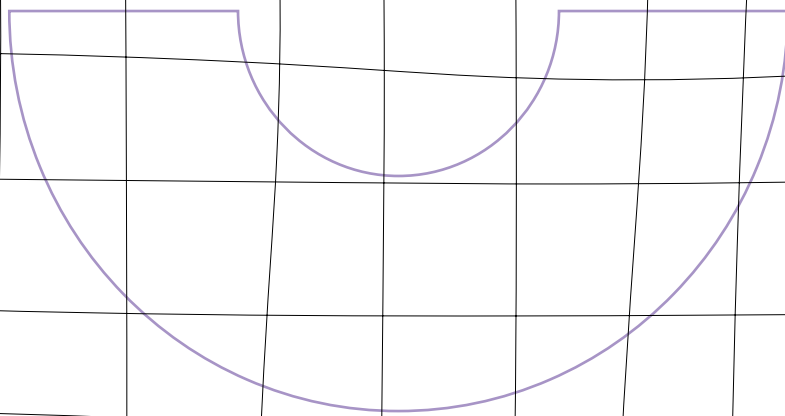
Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrables : % |





MODES DE VIE & USAGES



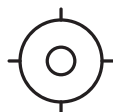


Les modes de vie sont intrinsèquement liés à l'aménagement du territoire. Ils touchent une variété de sujets impactant de nombreuses politiques publiques telles que l'habitat, l'économie, la mobilité etc. Mobilisée sur ces sujets, l'Auran travaille sur ces questions à travers deux axes majeurs :

Le suivi de l'évolution des modes de vie : généralement centrés sur des publics ou objets spécifiques, ces travaux permettent d'apprécier plus précisément l'évolution de la situation locale et d'en identifier les éventuelles spécificités au regard de dynamiques plus larges, voire nationales. Pour mieux appréhender les tendances à l'œuvre, l'Auran mobilise des méthodologies spécifiques et s'appuie sur des partenariats avec de multiples acteurs locaux. L'objectif de ces travaux consiste ainsi à anticiper ces évolutions pour mieux en tenir compte dans des stratégies d'aménagement pertinentes et efficaces, c'est-à-dire adaptées aux besoins des habitants.

Des études ponctuelles sur l'usage des lieux : l'urbanisme ne se limite pas à la construction de bâtiments et de routes. Il englobe aussi la manière dont ces espaces sont utilisés. Que ce soit des espaces verts, des places publiques ou des établissements commerciaux, chaque espace a un rôle à jouer dans la dynamique urbaine et la vie de la société. Sur ces sujets, l'Auran adopte une approche pragmatique et appliquée, en ce sens qu'elle se mobilise sur des objets précis pour en analyser chaque dimension : évolutions, fréquentation, besoins etc. Ces approches peuvent être déclinées à des échelles communales, mais aussi intercommunales. Dans ce dernier cas, des notions d'accessibilité, de maillage du territoire viennent ainsi enrichir les analyses et ouvrir sur des pistes d'actions concrètes.

Les travaux de l'Auran en matière de « Modes de vie et usages » visent à analyser finement les dynamiques locales pour les croiser avec une lecture plus globale des enjeux. Cette synergie est cruciale pour aborder les défis complexes que les territoires doivent relever dans un monde en constante évolution. Il s'agit aussi de rester vigilant à ce que ces approches restent concrètes et utiles pour la prise de décision locale et support d'une action publique efficace.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 60

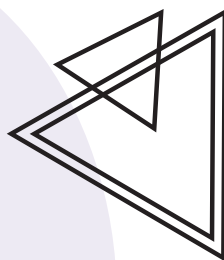
OBSERVATOIRE DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



L'Auran a été sollicitée pour organiser le déploiement de l'observatoire de la tranquillité publique de la métropole nantaise, adossé au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Cette mission a été organisée sur 2 années. 2024 a été dédiée aux prises de contact avec les partenaires et à l'exploitation des données publiques diffusées en Open Data. 2025 a été notamment consacrée à l'actualisation du baromètre de la tranquillité publique du CISPD et à la production d'une première étude qualitative sur le sentiment d'insécurité. En 2026, l'Auran s'attachera à évaluer, avec ses partenaires, la pertinence de sa démarche sous deux angles. Tout d'abord l'intérêt du travail réalisé sur le volet « quantitatif », via le baromètre de la tranquillité publique du CISPD. Ce document a été produit en mobilisant notamment les données du ministère de l'Intérieur à l'échelle de l'ensemble des communes de Loire-Atlantique. Ensuite, l'intérêt des analyses produites sur le volet « qualitatif », pour lesquelles l'Auran a travaillé en partenariat avec le Master « Sciences sociales et criminologie » de l'Université de Nantes. La prise en compte des attentes et des remarques formulées par nos partenaires permettra ainsi de construire une nouvelle feuille de route pour l'année 2026.

Chef de projet : Hervé PATUREAU
Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrables : % | 



PROJET 61

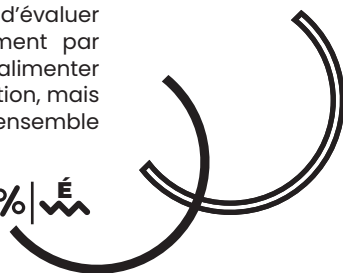
ACTUALISATION DU PORTRAIT LONGÉVITÉ DE NANTES MÉTROPOLE



Depuis le troisième grand débat métropolitain sur la longévité de 2019, l'Auran s'est régulièrement mobilisée pour analyser les multiples dimensions du vieillissement de la population et nourrir les discussions collectives sur ces enjeux. Un rapport final a rendu compte de la richesse des contributions et des enseignements. Puis, en 2022, Nantes Métropole a fixé, dans une feuille de route, 25 engagements métropolitains en faveur de la longévité. Dans ce cadre, une gouvernance spécifique, composée d'acteurs locaux, a été chargée de suivre le respect de ces engagements et d'évaluer leurs effets. En 2026, l'Agence poursuivra son accompagnement par l'actualisation du socle de connaissances de la longévité afin d'alimenter les réflexions collectives, au plus près des évolutions de la population, mais aussi les travaux portant sur la question du vieillissement pour l'ensemble des adhérents de l'Auran.

Cheffe de projet : Marion ROBRIQUET
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : % | 



PROJET 62

OBSERVATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT – APPEL À PROJET SYNOPSE



Depuis 2024, l'Auran participe au projet partenarial Synopse (Système numérique d'Observation Populationnelle Santé Environnement), lauréat de l'appel à projets France 2030 « Territoires Intelligents et Durables ». Ce programme vise en particulier à créer un observatoire de santé environnementale à l'échelle de la métropole nantaise. Après la publication en 2025 d'un premier portrait territorial en santé globale, l'année 2026 sera dédiée à la réalisation d'un tableau de bord sur la donnée, à la mise en récit d'axes thématiques et à une étude d'approfondissement sur la territorialisation des déterminants de santé, intégrant la diversité des publics et des besoins. Cette étude, pilotée par l'Auran, en lien avec ses partenaires, fournira des connaissances locales utiles à la planification et au projet urbain.

Cheffe de projet : Adeline POUX

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrable : %

PROJET 63

SANTÉ ET RISQUES



Face au changement climatique, les risques naturels s'intensifient, impactant déjà le territoire de la Loire-Atlantique, son environnement, ses activités et la santé des populations. Ce projet a pour ambition de renouveler la manière dont ces risques sont appréhendés. En 2026, il s'attachera à dresser un panorama des risques actuels et futurs, en particulier ceux liés à l'eau, afin de proposer une première lecture des enjeux départementaux dans un contexte marqué par l'incertitude. Cette étude socle, fondée sur l'analyse des données passées et actuelles, permettra également de mettre en lumière les lacunes existantes, tant en matière de connaissances que d'appropriation des enjeux. Elle s'inscrit à la croisée des projets consacrés à l'eau et à la santé que l'Agence conduira en 2026.

Cheffe de projet : Adeline POUX

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrables : % | É





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 64

« PARCOURS ET MODES DE VIE » DES HABITANTS



Si les grandes transitions à l'œuvre viennent questionner très largement nos modes de vie à l'horizon 2050, il est encore difficile de mesurer et d'apprécier l'évolution des comportements individuels, et ce dans des territoires aussi diversifiés que ceux de la Loire-Atlantique. Afin de compléter les travaux d'analyse réalisés par l'Auran sur le volet socio-démographique, la démarche, initiée en 2025, a pour objectif de prendre le pouls de ces changements à l'œuvre dans les parcours et modes de vie des habitants. Cette démarche se poursuivra en 2026, avec pour objectif de mieux comprendre le facteur « mode de vie » dans la mise en place des politiques publiques territoriales : en quoi influencent-ils l'efficacité ou l'acceptabilité des politiques publiques ? Comment intégrer leur diversité dans la mise en œuvre des projets ?

Cheffe de projet : Diane BOUCHENOT

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrables : % |



PROJET 65

REGARDS CROISÉS SUR LES INÉGALITÉS DE GENRE



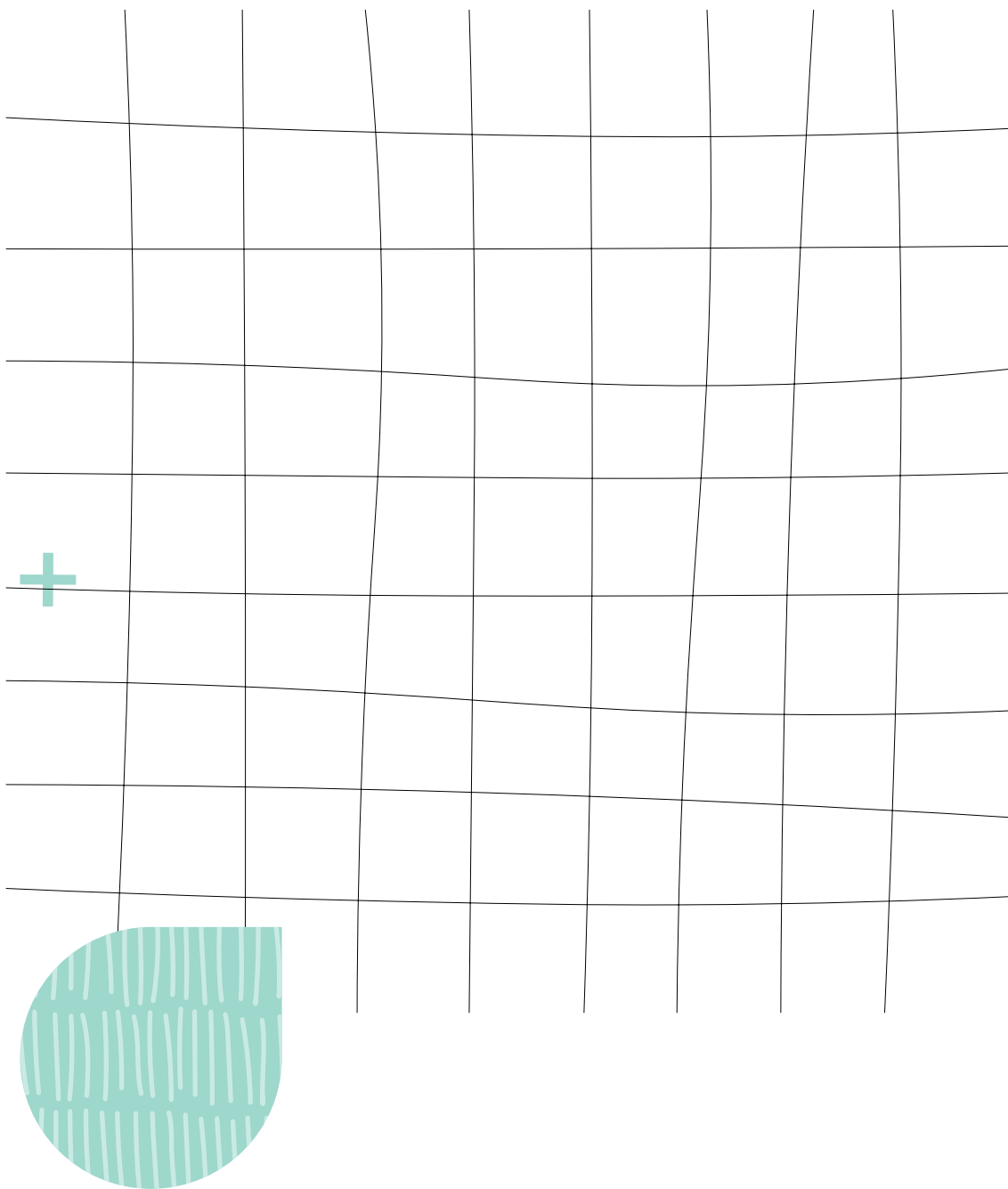
En 2026, l'Agence engagera un travail approfondi pour l'ensemble de ses adhérents sur les inégalités territoriales à travers le prisme du genre. À partir de sources de données variées, l'objectif sera de documenter les inégalités sur le territoire et de croiser les informations dans une approche à 360° afin de dresser un premier panorama. Cette démarche vise à mieux appréhender la diversité des situations vécues, et à mettre en lumière les écarts persistants et les vulnérabilités cumulées. Il s'agira également d'identifier des leviers d'action pour renforcer l'intégration du genre dans les politiques publiques et les projets portés par l'Agence.

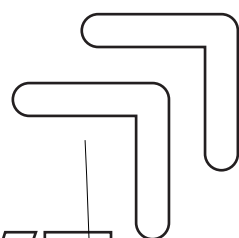
Cheffe de projet : Marion ROBRIQUET

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

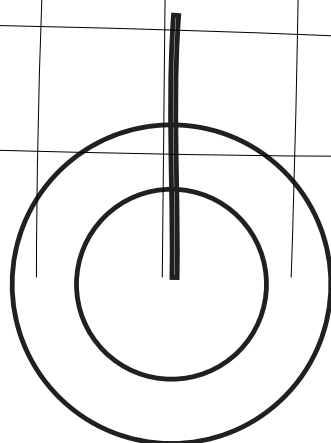
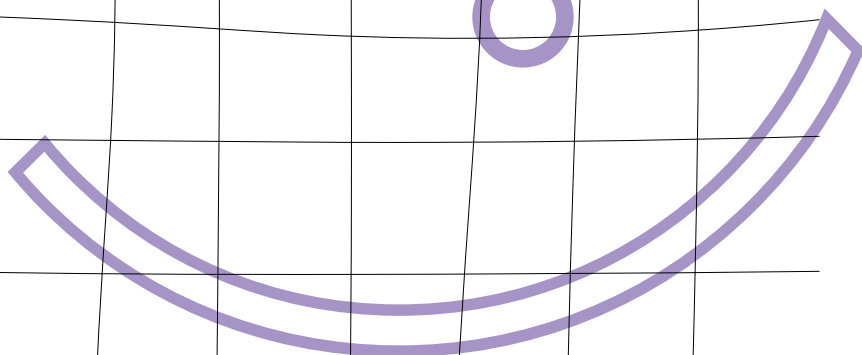
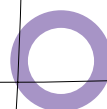
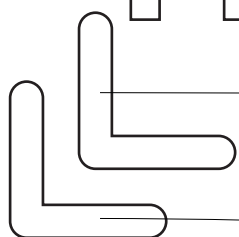
Livrables : % |







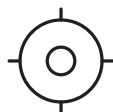
PROSPECTIVE





L'Auran adopte une approche proactive en travaillant en étroite collaboration avec ses adhérents pour anticiper les besoins à moyen et long terme des habitants. Pour ce faire, l'Agence mobilise une gamme d'outils, de méthodologies et de partenariats, et notamment :

- **Les outils de projection et de modélisation** : l'Auran modernise en permanence ses pratiques et ses outils numériques, en faisant appel notamment à l'Intelligence Artificielle pour croiser un très grand nombre de données et compléter ainsi les méthodologies d'analyses statistiques plus classiques. Les travaux déployés par l'Auran visent notamment à développer des outils de traitement et de visualisation de données (Observatoire des copropriétés, observatoire du commerce...), d'interprétation automatisée de photographies aériennes (cadastre vert, îlots de chaleur urbains...) mais également d'exploitation de nouvelles données (fréquentation des pôles commerciaux, évolution des temps de parcours en véhicule motorisé sur les principaux axes routiers...).
- **L'étude des vulnérabilités territoriales** : dans un monde en perpétuelle mutation, il devient de plus en plus complexe de s'appuyer uniquement sur l'histoire récente pour anticiper l'avenir. Les bouleversements économiques, les inégalités persistantes, les enjeux climatiques et environnementaux nécessitent de repenser nos approches. La prospective territoriale permet d'explorer de nouveaux horizons en intégrant une compréhension plus profonde des transformations des usages et des modes de vie. Cela devient d'autant plus important face aux défis environnementaux. Il s'agit d'identifier les zones exposées aux risques et de développer des stratégies pour renforcer la résilience des territoires.
- **L'interaction avec des chercheurs** : dans une perspective d'ouverture plus forte sur le monde académique, l'Auran travaille en lien avec l'Institut d'Études Avancées (IEA) dans le cadre d'une chaire de recherche collaborative. Cette initiative vise à repenser les approches urbaines, architecturales et territoriales en prenant en compte les limites planétaires. L'objectif est de favoriser l'émergence de nouvelles idées et réflexions pour façonner une planification territoriale plus résiliente et plus en phase avec les besoins actuels et futurs des habitants.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 66

TRAVAUX DE PROSPECTIVE SCOLAIRE : ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS SCOLAIRES DES TERRITOIRES

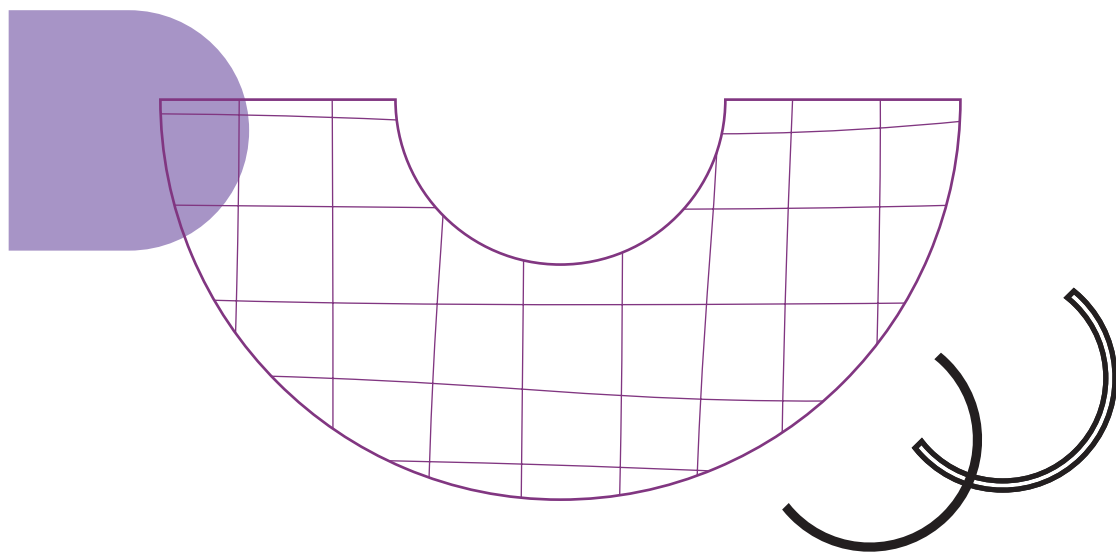
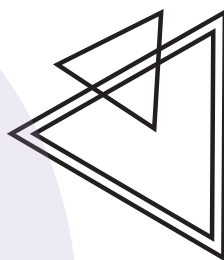


L'évolution des effectifs scolaires est impactée par celle des naissances et de la mobilité résidentielle des familles. Les communes sont responsables de la scolarisation des enfants en école primaire et pour les aider à relever ces défis, l'Auran a développé des outils partenariaux permettant de les accompagner dans l'élaboration de leurs politiques publiques. Ainsi, pour anticiper au mieux les évolutions des effectifs scolaires, l'Auran accompagne régulièrement les communes afin de réaliser des études de projections d'effectifs ou de simulation des cartes scolaires. Des approfondissements concernant les besoins en mode de garde petite enfance ou la fréquentation de la restauration scolaire sont également possibles. Cela permet aux communes de mieux anticiper l'ouverture ou la fermeture de classes et d'optimiser l'utilisation de leurs infrastructures. L'ensemble de ces travaux de prospective scolaire, conjugué aux travaux de projections démographiques (cf. Projet 71), fait de l'Auran un acteur central de compréhension des dynamiques passées et futures des territoires ligériens.

Cheffes de projet : Charlotte THOMAS-MOREL & Raïane BAS

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable :





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

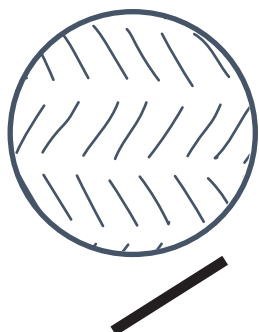
PROJET 67 ARMATURE(S)



Face à la vulnérabilité croissante des ressources naturelles, l'Auran a engagé, depuis 2024, un travail approfondi sur le rééquilibrage entre les armatures environnementale et territoriale afin de répondre aux besoins humains et des milieux vivants tout en veillant à la restauration des cycles naturels perturbés. Après avoir abordé les enjeux environnementaux à travers le prisme de certaines limites environnementales des territoires, cette réflexion s'est concrétisée à la fois dans les démarches de planification territoriale, notamment lors de la révision des SCoT ou des plans locaux d'urbanisme, et dans les projets urbains. En 2026, le projet Armature(s) continuera de nourrir les travaux de l'Agence, en explorant plus spécifiquement les zones à enjeux, à l'interface entre l'armature environnementale et l'armature territoriale.

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE
Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrable :





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 68

DÉMARCHE TRANSVERSALE IMPACT



Les défis climatiques et sociaux auxquels font face les territoires nécessitent plus que jamais une adéquation resserrée entre ambitions stratégiques et mises en œuvre opérationnelles. À partir de questionnements fondateurs, la démarche IMPACT portée par l'Auran, poursuivra, en 2026, ses objectifs visant à conduire un renouvellement des approches, des outils et des méthodes autour de trois intentions : Spatialiser les enjeux, de la grande à la petite échelle // Renforcer le suivi évaluatif de l'action publique locale sur la base d'un référentiel d'indicateurs adaptés aux enjeux contemporains // Cibler et transformer les secteurs d'interventions prioritaires dit « îlots à impacts ». Il s'agira conjointement d'identifier les zones de frictions et de complémentarités des différents champs d'interventions des politiques.

Chefs de projet : Énora VACHER & Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrables : % |



PROJET 69

ACTUALISATION DES PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES DES TERRITOIRES ADHÉRENTS



La capacité d'un territoire à se projeter est déterminante pour construire des stratégies de développement et d'aménagement adaptées aux enjeux auxquels il doit faire face. Les projections démographiques de l'Auran à l'échelle des intercommunalités de la Loire-Atlantique permettent aujourd'hui de réaliser des scénarios de projection, tenant compte à la fois de la natalité, de la mortalité mais aussi des migrations qui impactent fortement les territoires. Pour accompagner ses adhérents, l'Auran actualise régulièrement ses projections pour tenir compte des dernières évolutions. Dans ce cadre, un travail concernant les hypothèses retenues sera mené afin d'élaborer plusieurs scénarios prenant en compte de nouvelles tendances qui semblent se dessiner et projetant la population à l'échelle de la Loire-Atlantique et ses intercommunalités jusqu'en 2048.

Cheffe de projet : Charlotte THOMAS-MOREL

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable :

PROJET 70

PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES



L'Auran contribue à la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) de Nantes portant sur « la vie ordinaire dans les espaces temps péri-métropolitains ». Elle travaille, en lien avec l'équipe de recherche et Nantes Métropole, à observer et documenter les interdépendances centre-périphéries, la transformation des lieux et l'évolution des pratiques sociales dans les espaces péri-métropolitains. En 2025, l'Auran a expérimenté notamment une nouvelle méthode d'arpentage sensible à vélo, manière originale de comprendre les usages de ces espaces. Cette nouvelle méthode a mis l'accent sur la perception des ambiances : qu'est-ce qui fait que l'on passe d'un espace urbain à un espace péri-urbain ? Quelles sont les ruptures et les jonctions ? En 2026, l'Agence approfondira ce travail et contribuera à le valoriser au travers de publications aux côtés des chercheurs de l'École d'Architecture.

Cheffe de projet : Lucie RENO

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrables : C | É |

PROJET 71

CHAIRE DE RECHERCHE COLLABORATIVE AVEC L'INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES

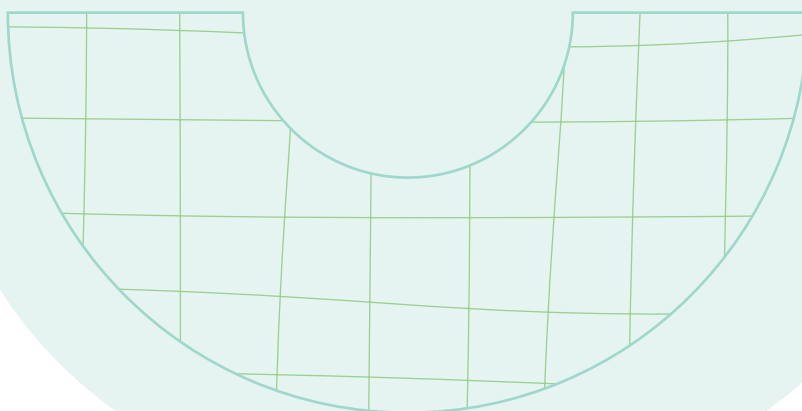


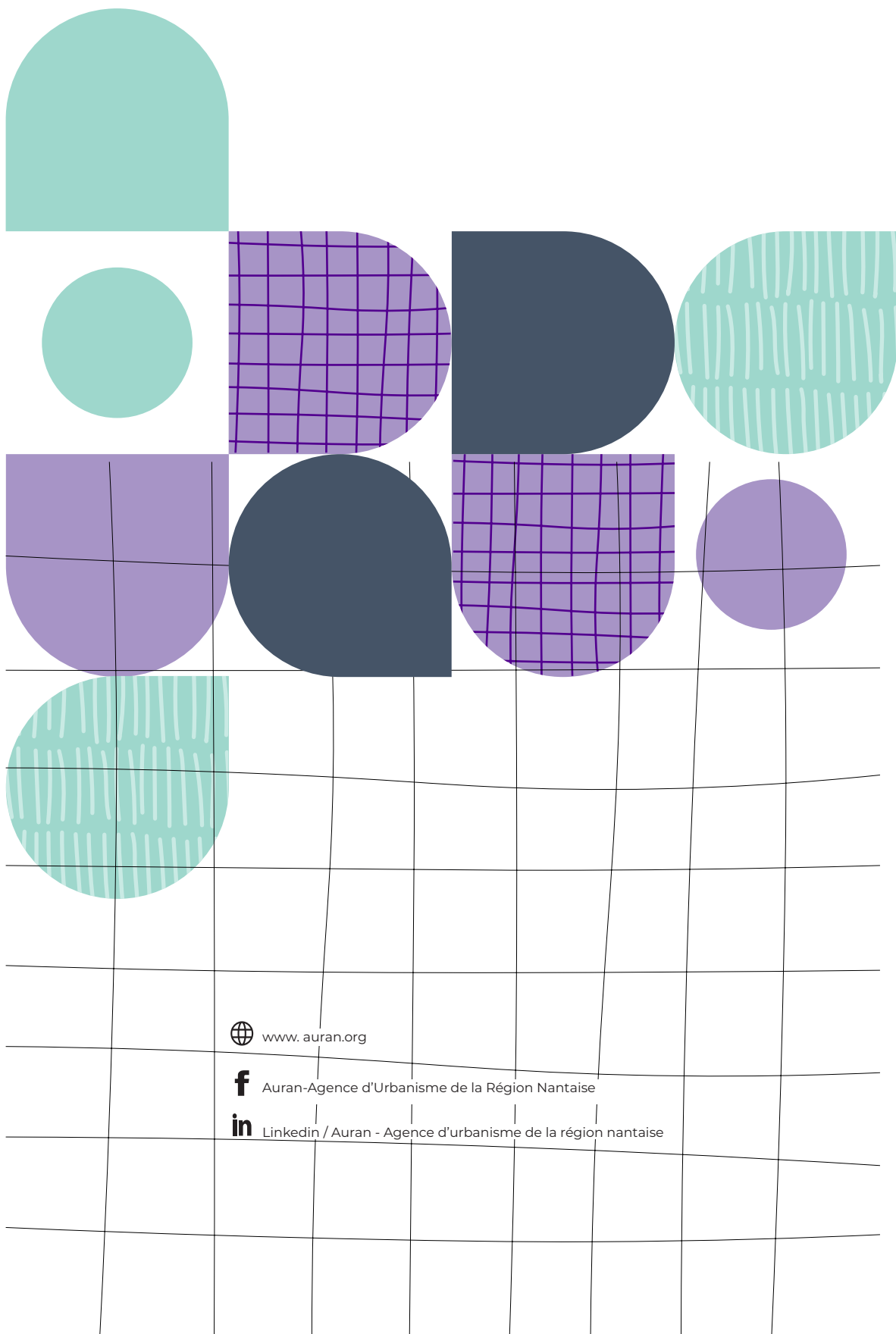
L'Auran s'est engagée dans une démarche de prospective ambitieuse au travers de la Chaire « Habiter au prisme des limites planétaires », dont elle est l'un des quatre membres fondateurs au côté de l'Institut d'Études Avancées, de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes & du groupe SCE Keran. Cette chaire rassemble un collectif d'acteurs autour d'une question centrale : que signifie « habiter » demain ? Comment le franchissement des limites planétaires, le changement climatique et l'épuisement des ressources reconfigurent-ils nos métiers et nos modes de faire la ville ? En 2026, Veronica Calvo Valenzuela succédera à Diego Landivar et accompagnera les partenaires dans l'exploration des liens entre dynamiques bio-géophysiques et formes d'habitabilité. L'année 2026 sera également l'occasion d'expérimenter la planification en contexte d'incertitude en interrogeant la question des mobilités, notamment à travers le Plan de Mobilité de la Métropole.

Cheffe de projet : Lucie RENO

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrables : É |





 www.auran.org

f Auran-Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise

in LinkedIn / Auran - Agence d'urbanisme de la région nantaise